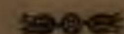
S. Henry Berthoud.

LE CHEVEU DU DIABLE.

Tome Second.



M DCCC XXXIII.

PUBLIÉ A LA LIBRAIRIE DE MAME-DELAUNAY.

LE CHEVEU

DU DIABLE.

T. II.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30.



LE CHEVEU DU DIABLE,

PAR

S. Henry Berthoud.

1833.



LE CHEVEU

DU DIABLE,

PAR

S. Henry Berthoud.

*

TOME SECOND.

*

PARIS,
LIBRAIRIE DE MAME-DELAUNAY,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1833.

I.

UN SERVICE D'AMI.

I.

UN SERVICE D'AMI.

Puisqu'il le veut...

— BEAUMARCHAIS. *Le Mariage de Figaro.*

Un service d'ami.

Laure, nous l'avons dit, voulait rompre toute relation avec le comte Fitz-Ernestal.

Le dessein de la jeune femme était d'aborder franchement la question; de prier le lord de révoquer un testament

accepté dans un moment de folie, et de mettre, en cessant près d'elle des assiduités mal interprétées qui la poursuivaient, un terme aux propos insultans.

Rien ne lui semblait plus facile. Néanmoins, elle ne laissa pas que d'éprouver de l'embarras et de l'incertitude, lorsque le moment de parler fut venu : et, par une de ces objections dont on ne manque jamais pour se justifier à ses propres yeux d'un défaut d'énergie, elle arrêta d'attendre une ouverture propice, durant l'entretien qu'elle allait avoir avec le comte; ouverture qui ne pouvait tarder à se présenter.

Le comte était, ce soir-là, plus pâle, plus sombre et plus abattu que jamais. Car c'était un homme étrange que lord

Fitz-Ernestal : à sa gaieté bruyante et pleine d'exagération, à ses extravagances les plus inconcevables, succédait tout-à-coup un affaissement profond, et l'on se trouvait surpris en reconnaissant que, sous les dehors d'un fat écervelé, se cachait un homme frappé à mort par quelque désespoir sans remède.

— Laure, dit-il à la danseuse après avoir long-temps rêvé, et comme en résumant les pensées qui le poursuivaient: Laure, vous êtes heureuse, et j'envie bien votre bonheur. Vous avez pris la vie d'une manière tout-à-fait opposée à la manière dont je l'ai prise, moi. De la folie, vous vous êtes élevée à la dignité de la passion; et moi, brisé par la passion, je n'ai d'autre refuge qu'à me laisser tomber dans la

folie; la folie qui étourdit, qui enivre, et qui fait oublier.

Car vous ne savez pas ce que je souffre, mon amie! Vous ne savez pas quels chagrins j'ai là. Je ne les ai confiés à personne, on sourirait de mes peines, on n'y croirait pas... Oh! voyez-vous, Laure, pour en être arrivé à mes craintes superstitieuses, pour en être arrivé à me croire victime de je ne sais quelle fatalité, il faut avoir bien souffert! On ne se courbe pas ainsi sans avoir eu à supporter plus d'un choc; sans avoir eu à subir bien des désespoirs. Les étreintes du malheur causent de l'engourdissement; ses coups désorganisent et abrutissent.

Ce que vous éprouvez maintenant, Laure, moi, je l'ai éprouvé aussi. Comme vous, j'ai senti mon âme s'épanouir à de

douces croyances; comme vous, je me suis bercé de rêves caressans et ineffables; comme vous, je me disais : Le bonheur, c'est aimer; aimer de toutes les facultés de son être; aimer au prix de mille sacrifices, de mille douleurs : l'amour est un bien céleste que l'on ne saurait trop payer. Oh! oui, sentir son âme comprise par une autre âme; croire à une tendresse complète, sans borne, que rien ne saurait altérer, et que, loin d'éteindre, ne fait qu'accroître le malheur... Moi aussi; j'ai cru à tout cela... Moi aussi, j'y crois encore.

. . . .

Oui, j'y crois: et cependant voici deux années, deux années entières que j'ai là une plaie qui me ronge, une attente qui me dessèche. Laissez-moi vous conter mes douleurs, Laure: vous les comprendrez,

mon amie; vous me consolerez, vous me direz de conserver encore la faible espérance, la seule espérance qui me luise de loin en loin, et sans laquelle je mettrais un terme à mes tourmens. N'est-ce pas, Laure, que vous m'écouterez et que vous me consolerez?

Eh bien! sachez donc qu'il y a huit ans,—j'en avais alors vingt-deux,—je me trouvais dans le Devonshire à une course de chevaux qui avait attiré une foule considérable de spectateurs. Entouré de luxe dès mon adolescence, habitué à une liberté sans frein, j'avais, jusqu'à ce moment, mené une vie joyeuse, et comme tous mes compagnons, je m'étais accoutumé à faire des plaisirs mon unique affaire, et à ne traiter l'amour que comme un plaisir. Je jugeais toutes les femmes

d'après les faciles conquêtes dont j'avais à me glorifier, et je croyais que les seules liaisons que l'on pût former avec elles étaient des nœuds frêles, noués sans peine, et rompus de la même façon.

Ce fut avec de telles idées que je résolus de me faire aimer d'une jeune femme allemande, mariée à l'un de nos vieux pairs anglais, homme dur, fantasque et d'une jalousie qui ne servait qu'à rendre plus piquante et plus désirable la conquête que je projetais. Mathilde avait dix-huit ans, et avant dix jours j'étais parvenu à lui dire que je l'aimais, à le lui persuader et à convaincre toute la ville d'Exester, y compris les personnes amenées par les courses, que je n'avais plus rien à désirer de la belle lady. Il n'en était rien pourtant; la naïve jeune femme se laissait aller à son

amour pour moi avec tant de confiance, que moi, hardi libertin, je me sentais timide auprès d'elle; que moi, athée en amour, je me demandais si un amour vrai et inaltérable ne pouvait exister. Un évènement fatal ne tarda pas à me donner la conviction de cette croyance. Une de mes lettres fut surprise par le vieux lord.

Un billet que Mathilde m'écrivit à la hâte, m'apprit un si grand malheur, et le départ subit d'elle et de son mari pour une destination qu'elle ignorait.

Durant une année entière, malgré mes efforts pour découvrir le lieu où le mari de Mathilde l'avait emmenée, malgré mes excursions nombreuses en Angleterre et en France, je ne pus rien savoir. Enfin une lettre de Mathilde, une lettre qui por-

tait le timbre de Berlin vint me tirer de l'anxiété horrible où je me trouvais. « Mon » ami, me disait-elle, on veut me persua- » der ici que vous ne m'aimez plus. On » m'entoure de mensonges. Il y a des mo- » mens où je me sens accablée sous le » poids de leurs preuves. Et pourtant, mon » ami, je sens là quelque chose qui me » dit que vous m'aimez encore. Voilà » pourquoi je vous envoie cette lettre » écrite depuis bien long-temps, et qu'il » ne me sera possible peut-être de vous » faire parvenir qu'après bien du temps » et des tentatives inutiles. »

Je partis aussitôt pour la Prusse, et une fois à Berlin, il me fut facile de me procurer une entrevue avec Mathilde. Jugez de ce que nous éprouvâmes en nous trouvant réunis après tant de malheurs.

Cette entrevue décida de ma destinée, et je pris la résolution de consacrer toute ma vie à Mathilde.—Nos infortunes ont consacré notre amour, lui dis-je, tu m'appartiens; la conduite de ton mari à ton égard, ses lâches persécutions te rendent libre; sois à moi, et confie ton bonheur à ma tendresse. Elle hésita, elle céda, et sa fuite et notre départ pour Londres furent décidés à huit jours de là. Il me fallait ce temps afin de réaliser une somme assez considérable et nécessaire pour notre voyage.

Le jour était arrivé : tout se trouvait prêt, lorsque, deux heures avant le moment qui devait nous réunir, un domestique dévoué m'apporta ce billet :

« Tout est découvert...Fuis!...A toi pour » la vie. »

Et elle tint son serment. Elle le tint malgré l'absence, malgré les malheurs, malgré les désespoirs qui l'accablèrent, pauvre Et faible femme! Et, durant cinq année, nous nous écrivîmes à de longs intervalles des lettres dont chacune des siennes l'exposait aux plus grands périls.

Hélas! cette correspondance fut encore découverte...Et depuis ce temps, plus une lettre d'elle! J'ignore ce qu'elle est devenue. J'ignore dans quels lieux elle se trouve. Ni mes recherches, ni celles d'agens actifs et nombreux qui explorent l'Allemagne et l'Italie, n'ont pu rien m'apprendre sur son sort.

Jugez si votre amitié m'est nécessaire! Jugez, Laure, quels désespoirs s'emparent

de moi! Jugez si mes folies bruyantes peuvent parvenir même à m'étourdir des angoisses causées par l'horrible incertitude que j'éprouve.

Laure ne se sentit pas le courage d'éloigner d'elle un homme malheureux à ce point. Elle chercha à le consoler; elle lui dit de ces paroles dont les femmes ont seules le secret; de ces paroles tendres et bienfaisantes qui adoucissent du moins, si elles ne calment pas les douleurs de l'âme; et quand Fitz-Ernestal lui eut dit en la quittant:

— A demain!

Elle lui répondit:

— A demain.

Il ne vint pourtant pas le lendemain. Un mot de lui, écrit à la hâte et d'une main tremblante de joie et d'émotion, apprenait à Laure quel bonheur inouï était survenu au comte Fitz-Ernestal.

. . . .

« Elle est ici, Laure, elle est ici, à Londres, » sans son mari. Je la verrai aujourd'hui, » je la verrai! O mon Dieu, mon Dieu, » puissé-je ne pas mourir de joie avant ce » moment-là! »

Un des affidés du comte, las de chercher milady Malthilde en pays étranger, s'était avisé de revenir en Angleterre, et de continuer ses perquisitions dans ce pays. Il ne fut point médiocrement étonné, en arrivant à Londres, d'apprendre presque sans peine que milady Mathilde habitait un hôtel dans un quartier solitaire,

et que d'après la dernière découverte des lettres du comte Fitz-Ernestal, son mari s'était séparé d'elle.

Lord Fitz-Ernestal, à cette nouvelle, éprouva une de ces joies violentes qui troublent la raison; et sans réfléchir, sans calculer, sans penser que Mathilde pouvait être surveillée, qu'elle devait l'être même, et d'une manière bien active, puisqu'elle ne lui avait pas fait connaître son arrivée à Londres, il prit un déguisement, et, le cœur battant à briser sa poitrine, il pénétra chez milady, tout étonné de ne rencontrer aucune difficulté.

— Mathilde, s'écria-t-il, Mathilde!

Elle, dans une agitation extrême, pâle, et avec un regard étrange, elle dégagea

doucement sa main des mains de Fitz-Ernestal qui l'étreignaient, et dit :

— C'est vous, Fitz-Ernestal !

— Oui, moi ! moi ! Et rien ne nous séparera plus à présent, Mathilde, à présent que je te retrouve ; tu es à moi, à moi pour la vie. Viens, fuyons ! viens ! Oh ! viens !

Mathilde immobile le regarda en silence.

— Viens, oh ! viens : une heure suffit pour nous mettre à l'abri des poursuites, pour que rien ne puisse plus nous désunir ; viens, Mathilde.

— Et que dira le monde ?

— Le monde? Le monde? C'est toi, Mathilde! toi, qui parle du monde? et il s'agit de notre amour! Le monde! Que lui dois-je, moi, à ce monde? N'as-tu pas sacrifié, toi, — et pour mon amour, pour mon seul amour, — son opinion et ses préjugés? Et tu veux que je les respecte, et que je les craigne! Oh! non, mon amie; non! Mon tour est venu de te prouver ma tendresse. Que m'importent mon nom, mes titres, mon pays! Je n'en veux plus! c'est toi qui es tout cela pour moi. Viens! viens, Mathilde.

— Ce sont là des projets insensés, Edgard, des projets qui ne peuvent se réaliser; des projets dont vous vous repentiriez bientôt; des projets auxquels il ne faut point s'arrêter.

— M'en repentir, Mathilde, moi ! Mais c'est ma vie que je te demande à deux genoux ! Que voudrais-tu que je devinsse sans *toi*? Tu ne sais donc pas ce que j'ai souffert durant deux années d'absence et d'incertitude ? Tu ne vois donc pas ma pâleur ?

— Non, mylord, non. Ne cherchez pas à profiter de ma faiblesse, à m'entraîner dans des résolutions désespérées, à me faire souiller le nom que je porte.

— Ton nom! s'écria avec ironie Fitz-Ernestal; ton nom !.., Malheur à moi, car vous ne m'aimez plus.

— Pouvez-vous le croire, Edgard?

— Oh! pardonne, pardonne, je suis un

fou, un insensé! Oui, je le comprends, tu ne peux renoncer ainsi à l'Angleterre! Eh bien! je te verrai, rarement, mais quelquefois du moins! Tu m'écriras; et quand tes surveillans m'empêcheront de te voir, quand tes lettres ne pourront me parvenir, alors je verrai ta maison! lorsque tout sera bien sombre et que je pourrai tromper les regards, j'apercevrai de loin la lumière de tes fenêtres. Je dirai: elle est là! Oh! n'est-ce pas, n'est-ce pas? Dis qu'oui! Un mot, un signe, et tu me rendras heureux!... Heureux, moi qui ai tant souffert; moi qui tant de fois ai voulu mourir, et qui ne l'ai point fait dans l'espérance du bonheur qui m'arrive aujourd'hui; du bonheur de t'entendre, de te voir, de presser ta main dans la mienne.

Vois-tu : aujourd'hui, j'agis, je parle comme un insensé. Mais demain, mais ensuite, je serai raisonnable ! je cacherai bien mon amour; rien ne me trahira plus; rien ne t'exposera plus à de nouveaux dangers. On dira : « Il l'a oubliée ! » On dira : « Elle ne l'aime plus ! » Et je serai si heureux de penser qu'ils ne disent pas vrai, de penser que je puis encore te revoir, t'entendre, lire une lettre de toi !

Mais le malheur avait brisé l'âme de lady Mathilde; son énergie s'était détrempée; et, lasse de souffrir, lasse de transes et d'angoisses, la jeune femme avait résolu de renoncer à son fatal amour.

Une fois que l'on regarde comme possible de dompter la passion, la passion est tout-à-fait vaincue. Les premiers jours

de sa résolution, Mathilde crut qu'elle en mourrait; mais peu à peu elle s'y habitua; et malgré l'émotion vive et inattendue de lord Fitz-Ernestal, elle n'eut point un moment la pensée de revenir sur son dessein. Elle souffrit, oh! oui, elle souffrit beaucoup, mais elle ne se sentit pas le moins du monde ébranlée dans sa résolution.

— Non, dit-elle, non, mylord. Il faut nous résigner à notre funeste destinée. Qui sait? Un jour... Plus tard... Je deviendrai libre. Alors seulement... alors...

. . . .

— Oh! du moins une lettre, Mathilde, une seule lettre,— tous les six mois,— tous les ans, — et je pars, et je ne reviendrai jamais, que lorsque vous me direz : « Reviens. »

. . . .

— Mylord, résignons-nous à notre funeste destinée. Il le faut! dit Mathilde en essuyant une larme.

— Vous ne m'aimez plus! s'écria de nouveau Fitz-Ernestal. Vous ne m'aimez plus!

— Adieu! dit Mathilde en pleurant avec amertume et en tendant la main à Fitz-Ernestal.

Il prit cette main et la couvrit de baisers. Puis tout-à-coup il la repoussa en repétant encore:

— Vous ne m'aimez plus!

. . . .

Elle ne m'aime plus!

Telle était l'idée dont se trouvait obsédé lord Fitz-Ernestal. C'était une idée qui le tuait, une idée qui prenait à chaque instant plus de force, qui l'étreignait davantage de moment en moment.

. . .

Bientôt, des renseignemens nouveaux et irrécusables ne lui permirent plus le moindre doute à cet égard : milady Mathilde habitait Londres depuis dix-huit mois; depuis dix-huit mois elle pouvait écrire au lord, elle pouvait le recevoir chez elle : mais ferme dans la résolution qu'elle avait prise de ne point renouer d'aussi funestes amours, décidée à payer sa tranquillité au prix de quelque sacrifice que ce fût, elle n'avait même pas voulu faire connaître à son

amant sa position actuelle, et elle l'avait laissé dans une horrible anxiété à cet égard.

Fitz-Ernestal recueillait avec avidité tout ces détails : il goûtait une sorte de joie douloureuse à se les mettre sous les yeux; nus et sans voile, à se les montrer dans leur aspect le plus affreux. Il les analysait, il les commentait, il en tirait des conséquences cruelles mais justes.

Alors, à cette pensée : « elle ne m'aime plus, » succéda cette autre pensée : « je la méprise. »

Et c'est un supplice affreux, au moins, que d'être obligé d'avoir du mépris pour ce que l'on a si long-temps entouré de vénération et de culte; de perdre une croyance sur laquelle on avait fait reposer

tous les espoirs de sa vie ; de ne plus retrouver que des cendres froides au lieu de la flamme brillante vers laquelle, voyageur malheureux, on se dirigeait depuis long-temps pour trouver un foyer et un abri.

Tout-à-coup il rejetait une si triste évidence, il voulait se persuader qu'un songe pénible l'avait abusé, que Mathilde l'aimait toujours, et qu'il allait sortir par un réveil paisible de cet exécrable cauchemar. Mais la réalité se tenait là, devant lui, et il avait beau détourner la tête, il retrouvait toujours la réalité devant ses regards.

Ensuite un autre subterfuge venait lutter contre les souvenirs de cette entrevue. C'est une résolution prise dans un mo-

ment de désespoir, elle ne saurait la garder; demain, aujourd'hui, tout à l'heure elle la rétractera. Elle me rappellera auprès d'elle. Hélas! l'heure, la journée, la semaine s'écoulèrent, et il ne vint nul message de milady Mathilde.

Cependant, Laure, inquiète de ne point voir le comte, engagea Eustache à se rendre chez lui, pour avoir de ses nouvelles. D'abord l'absence de Fitz-Ernestal ne l'avait point inquiétée; elle se l'expliquait par le bonheur qu'il éprouvait près de Mathilde; ce fut seulement après huit jours écoulés qu'elle conçut des craintes et qu'elle en fit part à Eustache.

Lorsque Eustache entra chez le comte, il fut surpris du changement survenu

dans sa physionomie et de l'altération de ses traits. Fitz-Ernestal était couché. Dans la cheminée, brûlaient des papiers déjà presque à demi consumés et qu'un valet de chambre venait d'y jeter par ordre de son maître.

Le lord reçut Eustache avec une gravité froide et lui tendit la main.

— C'est vous, Eustache, lui dit-il. Tant mieux, je suis bien aise de vous voir. Prenez place près de mon lit : nous causerons, car j'ai à vous parler.

Je suis frappé au cœur, mon ami, frappé d'un coup que rien ne saurait guérir. Qu'éprouveriez-vous, Eustache, si Laure, sur laquelle vous avez déposé toutes vos affections, pour laquelle vous avez quitté

votre famille et votre pays, si Laure, dont votre amour a épuré l'âme, si Laure, dis-je, redevenait une femme ordinaire? Eh bien! mon ami, j'éprouve des souffrances plus cruelles encore que vous n'en éprouveriez. Une femme que je croyais un ange est devenue tout-à-coup pour moi une femme vulgaire, et rien de plus. Toutes mes croyances sont mortes. Il faut que je me refasse des idées nouvelles, puisque j'avais établi mes idées sur une base fausse; puisque j'ai été jusqu'à présent la dupe d'une déception.

Pour moi, la vie ne saurait plus être qu'une solitude stérile. Si je me suis vu trompé dans une affection qu'avait si long-temps éprouvée le malheur, — le malheur qui n'avait pu rien pour l'affaiblir, — à quelle affection voulez-vous que je croie

maintenant ? Et qu'est-ce que la vie sans affections ? Qu'est-ce qu'un besoin dérisoire de tendresse que rien ne saurait satisfaire ?

Vous le voyez, il ne me reste qu'un parti raisonnable à prendre : c'est de mourir.

Eustache se récria.

— Oui, mourir, reprit le comte. La mort sera pour moi le plus grand des bienfaits. C'est un bon sommeil dont rien ne trouble le calme, et j'ai besoin d'un sommeil semblable ; car si je fermais les yeux, si je pouvais m'assoupir un seul instant, les idées qui me poursuivent éveillé ne m'abandonneraient pas dans mes rêves. Mais il n'est plus de sommeil pour moi,

Eustache. Depuis huit jours aucun repos n'est encore venu rafraîchir mon front qui brûle et mes nerfs douloureusement crispés; depuis huit jours, Eustache, je n'ai point dormi. Vous ne pouvez savoir ce que l'on souffre à passer huit jours et huit nuits sans dormir. Mon médecin vient de m'ordonner de l'opium; j'ai bien envie de doubler la dose, et d'en finir avec mes souffrances et avec cette comédie ridicule et douloureuse que l'on appelle la vie.

— Ne vous laissez point aller à de telles idées, mylord; le temps est un grand maître et vous apportera des consolations.

— Je le sais. Oui, le temps adoucira l'énergie de ma douleur. Le temps me rendra supportable ce qui me fait tant de

mal à présent. Je pourrai reprendre la vie que j'ai menée, faire envie à des sots, m'étourdir par des orgies et par des extravagances. Il me reste encore la ressource de jouer un rôle au parlement, de gagner une réputation en luttant contre un ministère ou en faisant casser mes vitres par la populace. Fi! cela ne peut inspirer que du dégoût.

Il vaut mieux mourir. La tradition aura dit vrai. Comme mes aïeux, je n'aurai pu me soustraire à la fatalité qui poursuit ma famille. Donnez-moi cette fiole d'opium, Eustache, et que tout soit dit.

— Y pensez-vous, mylord? s'écria Eustache en s'emparant de la fiole, et en jetant dans la cheminée une partie de la liqueur qu'elle contenait. Y pensez-vous?

— Voilà bien les hommes! Je vous croyais supérieur à de tels préjugés. Eustache, dites-moi donc quels devoirs me retiennent à la vie? Ne suis-je pas libre, entièrement libre? Quels regrets laisserai-je après moi? Donnez cette fiole, Eustache!

Eustache n'obéit point; il restait immobile et fasciné par une pensée horrible : « S'il meurt, l'héritage du lord m'appartient. » Son cœur battait avec violence. Sa bouche s'entr'ouvrait béante. Il ne pouvait respirer. Ses mains serraient d'une force convulsive la fiole fatale. Ses yeux pleins d'un sang brûlant, regardaient sans voir. Ses oreilles, assourdies par un bourdonnement continu ne pouvaient entendre; il se retrouvait sous les vertiges qui l'avaient fasciné tant de fois : « Riche! »

Riche! riche! Devenir riche! C'était un cri qui tintait autour de lui, un éblouissement qui scintillait autour de lui; riche! lui répétaient mille voix! Riche! Riche à jamais!

Sans compter les paradoxes et les idées bizarres et confuses qui se heurtaient dans son cerveau

— Après tout, serait-ce un crime, serait-ce un mal que de le laisser mourir? Qu'est-ce que la vie lui garde encore de si attrayant? Dégoûté et désabusé de tout, que peut-il mieux faire que de se débarrasser de la vie? Et puis, ai-je le droit de l'empêcher de se tuer? Sa vie m'appartient-elle? Suis-je son fils? suis-je son frère pour lui imposer la vie malgré sa volonté?

— Malheur à toi, misérable, disait la conscience, malheur à toi, misérable, qui, pour de l'or, veux tuer un homme! N'est-ce point le tuer, que de lui donner du poison, tandis qu'il se trouve dans un pareil délire? N'en ressentiras-tu pas éternellement le remords? A quel point t'a donc avili la cupidité! Comment une telle pensée a-t-elle pu te venir dans l'imagination!

... Faiblesse! préjugés, que tout cela? et il a la prétention d'être philosophe! Philosophe étrange que celui qui croit aux remords! Singulier esprit fort, qui tremble de laisser mourir un homme qui veut mourir! Car, il aura beau faire, si cet homme ne s'empoisonne pas à cette heure, il s'empoisonnera plus tard, demain. Rien ne saurait l'en empêcher. Il

le veut, et il le fera. Allons donc, du courage! Point de superstitions.

Mais il avait beau faire, la main lui tremblait, et le cœur lui défaillait.

A la fin, et après une lutte prolongée, ne se sentant pas assez lâche pour donner l'opium à lord Fitz-Ernestal, ni assez vertueux pour jeter au loin la fiole, il la déposa sur une table, à quelques pas du lit, et s'éloigna précipitamment.

— Peu importe ce qu'il arrive à présent! Ma conscience doit être en repos. Je crois même qu'il ne reste plus assez d'opium dans la fiole pour qu'il s'empoisonne. S'il mourait, la faute en serait tout entière au sort.

Mais la prudence veut que je ne laisse point échapper cette fortune dans le cas où elle viendrait à échoir à Laure. J'ai tout sacrifié à cette jeune femme; elle est digne de mon amour, il faut que j'achève de consacrer son retour à la vertu et que je légitime son dévouement et sa tendresse. Il faut même que je songe à l'avenir. Puisque la prudence se trouve d'accord avec mes devoirs et mon amour, que Laure soit à moi, aujourd'hui, cette nuit même.

Il rentra chez la danseuse, qui s'écria en le voyant :

— Mon ami, qu'éprouvez-vous, et qu'est-il arrivé à Fitz-Ernestal, pour que vous soyez ému à ce point ?

— Il est triste et agité; il forme mille sombres projets; mais le temps le calmera. Je l'avoue, j'ai été vivement touché de sa douleur; je l'ai comprise, cette douleur, et il doit bien souffrir en perdant ainsi ses plus chères et ses plus précieuses croyances.

Ce n'est point toi, mon amie, n'est-ce pas, ce n'est point toi qui pourrais te résoudre à renoncer ainsi à notre amour? Ce n'est pas toi qui préférerais du repos et du calme au prix de notre séparation?

Laure leva sur Eustache des yeux humides de tendresse.

— J'apprécie cet amour, ma bien-aimée, cet amour sans bornes, cet amour dévoué et pour la vie. Et cependant, il y a dans

cet amour quelque chose de douloureux et qui en trouble pour moi tout le bonheur.

Les yeux de Laure exprimèrent de l'inquiétude.

—Des liens solennels n'ont point consacré cet amour ; tu ne m'appartiens ni aux yeux du monde ni aux yeux de la loi. Eh bien ! je veux que notre amour soit légitime et saint; je veux qu'il ne reste plus rien de Laure Lelaurier - la courtisane : je veux qu'elle fasse place à une épouse légitime !... Veux-tu ? dis, ma bien-aimée ?

Laure suffoquée de bonheur se précipita dans les bras d'Eustache :

— Oh ! sois béni pour les paroles que

tu viens de me dire ! Béni sois-tu! Car tu guéris une plaie bien douloureuse de mon âme; tu viens de me relever, moi que courbaient des souvenirs humilians. Oui, mon ami, tu me rends digne de toi; tu me places à tes côtés; tu me fais la plus heureuse des femmes. Eustache ! mon Eustache, laisse-moi te presser sur mon cœur ! laisse-moi embrasser tes genoux, pour te remercier, pour te témoigner les transports de ma reconnaissance.

— Une voiture nous attend; partons pour Gretnagreen.

Ivre de joie, Laure se jeta dans la voiture que six chevaux entraînèrent au grand galop.

Il était environ neuf heures du matin,

quand les époux furent de retour à Londres ; Eustache, en descendant de voiture, se rendit aussitôt chez le comte Fitz-Ernestal.

Pendant ce temps-là, Laure se renfermait dans son cabinet, et après avoir écrit quelque temps et envoyé un message, elle se livrait avec un naïf abandon à la joie que lui causait son mariage. Partout elle faisait disparaître le chiffre de Laure Lelaurier, pour y substituer celui de Laure Raparlier ; partout elle faisait prendre des dispositions pour que personne ne pût ignorer qu'elle était la femme de son Eustache. Elle ordonnait que des sommes considérables fussent distribuées à de pauvres familles ; elle accordait de fortes gratifications à ses gens et se complaisait à s'entendre saluer par eux du nom, du doux

nom de « Madame Raparlier. » Laure riait, sautait et bavardait comme un enfant ; car il est à remarquer combien les grandes joies, surtout les joies qui ont une cause généreuse, rapprochent leurs transports des transports simples et des allégresses de l'enfance. On dirait que les morgues de l'expérience ont disparu, et que par un bienfait de la nature, l'on est parvenu à oublier les souvenirs et la gravité de l'âge.

Lorsqu'Eustache se trouva en face de l'hôtel du comte, il eut peur. Ses genoux se dérobèrent sous lui ; son front ruissela d'une sueur glacée, et ses lèvres contractés purent à peine demander à un domestique :

— Comment se trouve le lord?

— Sa Grâce est plongée depuis hier dans une léthargie profonde et qui nous inquiète beaucoup.

. . . . .

— A quoi cette léthargie est-elle attribuée ? voulut demander Eustache.

Mais il ne lui fut pas possible d'articuler cette phrase, et il monta plus mort que vif dans l'appartement du lord.

. . . .

Fitz-Ernestal, l'œil fixe et les membres dans un état complet d'immobilité, semblait déjà un cadavre. Eustache, dévoré de remords, cherchait autour de lui pour voir si la fiole fatale se trouvait vidée, et connaître si l'opium était cause de la léthargie du comte : la fiole avait disparu.

Il s'approcha du lit du comte, et essaya même de lui parler. Ses paroles restèrent sans réponse. Seulement les yeux fixes du moribond se tournèrent vers Eustache ; ils s'attachèrent sur lui d'une manière effrayante ; puis une secousse convulsive agita les membres de Fitz-Ernestal, un soupir prolongé s'échappa de sa poitrine et une pâleur livide apparut sur ses traits décomposés.

— Sa Grâce est morte, dit le médecin qui venait d'entrer.

— A quoi, monsieur, attribuez-vous sa mort? demanda Eustache dans une exécrable anxiété.

— Entre nous, monsieur, je n'en sais trop rien. A moins que Sa Grâce n'ait bu

tout entière la potion d'opium que je lui avais fait préparer pour trois jours.

— Mon Dieu! s'écria douloureusement Eustache.

— Tenez, monsieur, il n'y a plus de doute à cet égard. Voici la fiole que serre encore la main droite du cadavre.

— Empoisonneur! semblèrent crier mille voix aux oreilles d'Eustache. Empoisonneur! Empoisonneur!

Et comme il rentrait chez Laure dans un état à faire pitié, celle-ci courut au-devant de lui, et se jetant dans ses bras sans remarquer son agitation :

— Eustache, dit-elle, j'ai voulu tout-à-

fait être digne de toi. La maladie du lord me faisait craindre que dans le cas où la mort vînt à le frapper, son testament ne donnât lieu à de scandaleux procès de la part de ses héritiers et ne couvrît d'opprobre le nom de ton épouse. Je viens d'envoyer au shérif ma renonciation à ce testament.

— Vous êtes une misérable! s'écria Eustache.

Et il tomba sans connaissance.



II.

UNE LUTTE.

Il m'a battue !

Moliere, le Médecin malgré lui.

Une lutte.

Ce fut une nuit bien terrible que la nuit passée par Laure au chevet d'Eustache; d'Eustache, que dévorait une fièvre violente et qu'agitait le délire. Il se tordait sur son lit. Il jetait des clameurs lamentables. Il voulait se mettre à genoux et

demander pardon. Ou bien, croisant les bras, il parlait avec audace aux fantômes qu'il croyait voir autour de lui.

— Que voulez-vous de moi? s'écriait-il, que voulez-vous? Est-ce ma faute, s'il est là, raide et sans mouvement? Est-ce ma faute? Pourquoi me regardes-tu comme cela, cadavre? Détourne donc ce regard fixe et attaché sur moi : je ne t'ai point donné de poison. Et quand je t'en aurais donné, ne le demandais-tu pas? Ne le voulais-tu pas? Tu étais las de vivre, et c'est toi qui t'es tué. Le poison était là, pourquoi l'as-tu pris?... Pourquoi l'as-tu bu? T'ai-je forcé à le faire? Laisse-moi donc en repos. Laisse-moi jouir de ma fortune : car, tu as beau faire, elle est à moi, cette fortune; à moi tes châteaux, à moi tes domaines, à moi ta belle maison de Londres;

à moi tes domestiques; tes voitures; tes chevaux; à moi tout; oui, tout. Je les tiens. Rien ne me les ôtera; pas même ces fantômes qui s'acharnent autour de moi; qui rient de ce rire effroyable! Pas même toi, qui te relèves de ton lit de mort pour venir m'étreindre de tes bras glacés. Je te dis que c'est à moi, à moi seul. Arrêtez cette femme! Que fait-elle? Mais arrêtez-la donc! vous voyez bien qu'elle m'ôte mes richesses!... vous voyez bien qu'elle me tue. De l'or, de l'or, à qui l'arrêtera. Ecoute-moi! Ecoute! Ne renonce point à cet héritage! garde-le! N'écris pas! Tu ne sais donc pas ce que c'est que la richesse? N'écris pas. Oh! misérable! misérable!

Ainsi le délire d'Eustache prenait à chaque instant des formes différentes, mais

dans lesquelles dominaient tour à tour le remords et le désespoir que lui causait la fortune perdue de Fitz-Ernestal. C'étaient des imprécations, des blasphèmes, des plaintes, des cris, des reproches, des prières. Il maudissait la danseuse; il l'accablait des injures les plus infâmes; il détestait son mariage avec elle; et, comme la veille, il répétait toujours: Misérable! misérable!

Et Laure était là! Laure entendait ces transports revélateurs. Laure avait beau se dire, pour tâcher de se tromper elle-même: « ce sont les paroles d'un malade; » des paroles produites par le délire et par » la fièvre; des paroles indépendantes de » ses pensées et de ses volontés. » Une conviction désolante et plus forte que ces paradoxes, pénétrait avant dans son cœur et,

y détruisait les croyances sur lesquelles la pauvre femme avait fait reposer ses plus doux espoirs du présent et de l'avenir. Hélas! elle ne le comprenait que trop : il ne lui restait plus dans la vie, au lieu de bonheur et d'amour, que des devoirs et des devoirs bien austères.

Mais ces devoirs, elle résolut de les remplir saintement et quelque pénibles qu'ils pussent devenir. Vertueuse, non par habitude et par éducation, mais par son choix, par sa volonté, rien ne pouvait désormais contre cette âme agrandie; contre cette âme dont le malheur augmentait encore la sublimité en augmentant son irritation et son énergie. Elle voyait clairement sa position; elle comprenait à cette heure que l'amour d'Eustache, cet amour qui l'avait si fort élevée,

elle ; que cet amour chez Eustache se dégradait et s'affaiblissait tous les jours au contact de l'avarice. Elle ne se dissimulait en rien les conséquences que devaient avoir sur la vie d'Eustache et son amour effréné de l'argent et sa faiblesse de caractère. Mais une amitié tendre et dévouée, une protection d'ange tutélaire pouvaient seules le retenir sur les bords de l'abîme dont la pente l'entraînait. Son devoir à elle était de devenir cet ange ; et malgré les douleurs qui l'attendaient, résignée, elle accepta son devoir.

— J'ai lu dans son cœur, disait-elle. Hélas ! il ne m'a épousée que pour devenir maître de l'héritage du lord. Mais, n'importe comment, je suis sa femme. Des liens indissolubles nous unissent, et ma vie entière doit être consacrée à son bonheur !

Oh! oui, je souffre bien de ne plus le voir comme je le voyais naguère, paré d'amour et de vertus. Mais ne me donne-t-il pas tout l'amour dont il est capable, et ne trouverai-je pas encore de bien douces consolations à le préserver de malheurs et de fautes? à veiller sur lui comme une mère veille sur son fils? Et qui sait si la Providence ne me donne point tous ces chagrins pour épurer mon âme et me rendre digne du pardon céleste? N'est-ce pas le moyen d'expier les erreurs de ma jeunesse?

Il me faut soigneusement cacher aux yeux d'Eustache, et mon triste désenchantement et la connaissance que j'ai de son secret funeste. Jamais un mot de cela entre nous deux. Comme par le passé, je veux lui témoigner une tendresse respec-

tueuse. Il n'osera point se dégrader du culte que je lui vouerai. Je le retiendrai à la vertu en montrant pour lui une vénération si grande qu'il aurait trop à rougir en ne la méritant plus. Si, malgré cela, il se laisse aller à quelque faiblesse, jamais un reproche ne sortira de ma bouche; jamais je ne l'affligerai en aggravant son repentir. N'importe quelles soient ses souffrances, je le consolerai; je m'efforcerai de le calmer. Dieu me sera en aide pour le faire : à la fin, il prendra pitié, d'une pauvre femme et il adoucira ses chagrins.

A mesure qu'Eustache entrait en convalescence, les généreux desseins de Laure s'affermissaient et prenaient une nouvelle force. Elle se tenait toujours là, au premier cri, prête à donner un soin ou une consolation. C'était une chose étrange

que la vie menée par la danseuse, entre le théâtre et un lit de convalescent; entre le culte du public et l'asservissement des soins les plus humbles. Quand, gracieuse, légère, et le sourire sur les lèvres, elle avait, par la volupté de sa danse, excité l'enthousiasme et allumé la passion de milliers de spectateurs; encore à demi parée de ses guirlandes de roses, toute pantelante d'émotions, humide de sueurs, elle entrait avec précaution et sans bruit dans la chambre d'Eustache: elle interrogeait le plus ou le moins de calme de sa respiration; elle attendait qu'il fallût désaltérer les lèvres brûlantes du malade, ou disposer son chevet de manière à ne point fatiguer une tête souffreteuse et lassée. Et quand il l'avait payée d'un regard reconnaissant, quand il avait pressé de sa main amaigrie la main qui le soula-

geait, alors des larmes, de douces larmes emplissaient les yeux de Laure, et elle se disait : Peut-être renaîtra-t-il à la vie avec des idées plus généreuses, avec l'oubli de ses erreurs.

Elle qui si long-temps n'avait connu d'autre loi que ses caprices ; elle dont la volonté s'accomplissait naguère sans nul obstacle, elle se laissait aller à l'espérance, et par un reste d'habitude, croyait aisément que ses désirs d'à présent se réaliseraient comme ses désirs d'autrefois. Son imagination active faisait le reste ; et lorsque Eustache fut assez convalescent pour sortir, elle avait retrouvé de l'espoir et presque de la confiance dans l'avenir.

En effet Eustache, affaibli par sa longue maladie et sous l'influence prestigieuse

de la convalescence, semblait entrer dans une vie nouvelle et n'avoir rien gardé de l'homme d'autrefois. Constamment seul avec Laure, il avait pris ses idées; reconnaissant envers elle et doué d'une sensibilité plus exaltée, grâce à l'excitation de ses nerfs, il se montrait si bon, si généreux, si tendre, que la croyance de la pauvre femme se trouvait presqu'entièrement justifiée. Il ne vivait que pour elle : il craignait de l'affliger, il allait au-devant de ses moindres désirs : et son regard languissant prenait une expression de joie lorsqu'après la plus courte absence il voyait Laure revenir à ses côtés.

Et puis, dans ces rêves de convalescent, dans ces projets si doux à former et par lesquels on anticipe sur la santé

et sur l'existence à venir lorsque l'on n'a point encore repris possession, ni de la santé ni de la vie, il formait mille projets d'amour, de retraite, et de bonheur paisible et obscur. Encore deux où trois années, disait-il, un bras appuyé autour du cou de Laure, et la tête penchée sur le sein de l'heureuse femme, encore deux ou trois années et avec de l'économie nous serons possesseurs d'une bonne médiocrité. Adieu les idées de luxe et d'opulence! Une jolie petite maison, fraîche, riante, solitaire, et puis toi, toi, ma Laure, toi, mon ange, voilà ce qu'il nous faut désormais, ce que nous possèderons, ce qui ne peut nous échapper. Oh! mon Dieu, que j'étais insensé d'aller chercher si loin un bonheur que je tenais. Mon Dieu! que j'ai méconnu long-temps son amour, et que j'étais loin de l'aimer comme je de-

vais l'aimer! Mais, vois-tu, Laure, il n'en n'est plus de même! Oui, ma bien-aimée, je t'aime autant que je puis t'aimer! Je t'aime comme une sœur, comme une amie, comme un ange! Tu es toute à moi, je ne veux plus vivre que par toi, vivre que pour toi!

Laure pleurait; mais c'était de bonheur qu'elle pleurait cette fois.

Trois mois s'écoulèrent de la sorte, trois mois durant lesquels Laure dansa au théâtre de Drury-Lane, et y gagna des sommes considérables. Mais ce qui la charmait le plus, ce qui le plus la rendait joyeuse et fière, c'est que l'on commençait à l'entourer du respect dont elle se sentait digne. Son refus de l'héritage de Fitz-Ernestal, sa circonspection avec

les dandys qui lui prodiguaient leurs hommages, et que Laure de jour en jour éloignait avec plus de tact et moins de pruderie, tout cela avait opéré un grand changement dans l'opinion générale. Une fois cette opinion modifiée, l'exagération et l'engouement particuliers aux masses, la rendirent bientôt tout-à-fait adoptée. Il était extraordinaire qu'une danseuse se convertit, et grâce à l'attrait de l'extraordinaire, on ne s'occupait que de cette conversion et on la portait aux nues. Quelque angélique que fût la tendresse de Laure pour son mari, quelque noble que fût sa conduite, on les exagérait encore et on se complaisait à en faire de la poésie et de l'amplification. Si Laure avait voulu s'y prêter le moins du monde, sa maison fût devenue le rendez-vous des hommes les plus honorables de Londres, et un grand

nombre de lords eût trouvé de bon ton de vivre dans l'intimité de la danseuse.

Laure eût été la plus heureuse des femmes de pouvoir se livrer à la vie de femme honorée avec le même abandon qu'elle s'était livrée à la vie de courtisane ; mais elle avait la conscience de la faiblesse d'Eustache, elle connaissait les penchans de son mari, et il lui était facile de comprendre qu'il fallait lui éviter toute occasion de chute : elle sut donc avec adresse, et sans affectation, éviter de répondre aux avances qu'on lui faisait de toutes parts et continuer à se renfermer dans la vie solitaire.

Faute de pouvoir attirer à soi la danseuse, objet de l'attention publique et de la mode, on se rejeta sur le mari, et de la sorte les

précautions de Laure se trouvèrent mises en défaut. Eustache, complètement rendu à la santé, devint peu à peu le convive inévitable de toutes les réunions et de tous les clubs qui se tenaient à Londres.

Il se livra avec frénésie à ces nouvelles habitudes, et bientôt nul ne sut comme lui supporter les nombreuses libations qu'exigeaient les toats, alors fort en honneur dans les repas. Nul ne montait un cheval plus hardiment et avec plus d'adresse, nul ne se montrait plus aventureux dans un pari.

Laure, quelque peu négligée, souffrait de n'avoir plus, comme naguère, Eustache à ses côtés; sans cesse Eustache, pour lequel elle avait retrouvé tout son amour et même presque tout son culte. Elle souffrait,

dis-je, mais il n'y avait point d'inquiétudes dans cette souffrance. Sa tendresse seule s'en trouvait affligée ; car Eustache, après tout, ne faisait qu'imiter la conduite des plus nobles et des plus honorables personnages de l'Angleterre ; et dans le désintéressement, voire dans le calcul de son affection, Laure comprenait qu'il ne fallait pas, à l'égard d'Eustache, s'armer de rigueurs trop grandes, et lui rendre la vertu difficile et sévère. Puis, ajoutons-le : Laure ne laissait pas que de se sentir flattée des succès obtenus par son Eustache dans le monde brillant où il se trouvait entraîné. La courtisane n'était pas si bien effacée en elle qu'il ne restât encore quelques traces de sa vanité. Et combien cette vanité se complaisait à savoir Eustache le plus beau, le plus brillant, le plus adroit, le plus spirituel des cavaliers

de Londres ! D'ailleurs le terme de leur retour en France s'approchait, et devait avoir lieu sous peu de jours. Alors cette vie agitée d'Eustache cessera naturellement; et après quelques secousses, il en goûtera mieux le calme du repos, de la solitude et de l'amour.

Par malheur, elle se trompait gravement en cela : Eustache, au milieu d'un monde riche et puissant, retrouva ses désirs de richesse et de puissance : quelles que fussent les sommes dont il pouvait disposer, il se trouvait toujours pauvre à côté des lords à fortune gigantesque dont il partageait les plaisirs. Alors le jeu se présenta à Eustache, et Eustache se jeta avec frénésie dans les bras du jeu.

Quelque poésie que des écrivains

modernes aient cherché à donner au jeu, le jeu, chez la plupart des hommes, n'est qu'une passion mesquine; un mélange ignoble d'avidité, et plus encore d'avarice. Ainsi, presque tous les joueurs se retirent avec un gain modique, et s'acharnent, quand ils perdent, à ressaisir ce qui leur est échappé.

C'était de la sorte, que jouait Eustache.

D'abord la fortune lui fut favorable: peut-être parce qu'il conservait son sang-froid, et que l'âcreté de la perte ne troublait ni sa raison ni son calcul. La chance vint à tourner, et dès lors ce ne fut plus qu'avec un vertige de folie qu'Eustache s'approcha d'une table de jeu. Une nuit surtout il perdit une somme considérable, et il dut, avant de sortir pour retourner

chez lui, contracter plusieurs emprunts qu'il promit de rembourser dans la matinée même.

Il était environ quatre heures du matin. Un brouillard, épais comme on en voit à Londres seulement, infectait l'air et substituait une nuit presque aussi dense à la nuit que venait de dissiper l'aurore. Le brouillard, en affectant douloureusement la poitrine d'Eustache déjà échauffée par la fatigue de la veille et les secousses du jeu, ajouta plus d'irritabilité encore au désespoir et au délire que lui causait la perte qu'il avait éprouvée, et les transforma en rage. Puis, comme il en arrivait toujours quand il se trouvait en face de quelque gêne de fortune, le ressentiment de l'héritage perdu venait s'ajouter à cette rage, et par

une transition naturelle, Laure se présenta à l'imagination d'Eustache d'une façon presque odieuse. Or, il avait besoin de la voir ainsi, la pauvre femme dont il dissipait l'argent; qu'il rendait si fort à plaindre, et qu'il allait frapper d'un nouveau malheur; il en avait besoin pour s'étourdir et pour se donner à lui-même cette sorte de justification qu'il nous faut jusque dans nos crimes. Donc, à mesure que sa tête se montait, la voix de sa conscience devenait plus faible et plus étouffée; et quand il entra chez Laure, à peine s'il sentit une émotion légère contracter les muscles de son visage.

Laure avait passé la nuit entière sans se coucher. Elle avait voulu attendre Eustache, et lui faire quelques représenta-

tions douces et tendres sur la funeste passion à laquelle il se livrait sans réserve, et qui détruisait leur bien-être actuel et leurs espérances pour l'avenir. Pâle, les yeux rouges des larmes qu'elle avait répandues, elle s'était laissée aller à une profonde et triste préoccupation dont la tira brusquement le bruit de la porte qui s'ouvrait avec violence. Elle se leva pour aller au-devant d'Eustache et lui tendre la main : celui-ci l'écarta par un geste brusque, et fut se jeter dans un fauteuil, où il rêva quelques minutes. Après quoi, sans ménagement, et de la voix impérieuse d'un homme qui ne veut pas qu'on lui fasse de réflexions, il dit :

— J'ai perdu sur parole mille livres sterlings.

— Je n'ai plus en ma possession une somme aussi forte, répondit Laure avec une douceur et une résignation qui eussent désarmé Satan en personne.

Eustache se sentit remué de remords ; mais Eustache secoua cette émotion, et il répliqua d'un ton bref et étouffé :

— Il me les faut !

Laure sonna : il vint un vieux domestique qui la servait depuis quatre ans, et qui possédait toute sa confiance.

— Jacques, dit-elle, allez vendre ces diamans, et vous me rapporterez de suite la somme que l'on vous en donnera.

Mais ce n'était point de la résignation

qu'il fallait à Eustache, c'était des larmes, des reproches, des cris, contre lesquels il pût décharger la rage dont il était transporté ; c'était une victime se tordant sous les coups dont il l'accablait, et non pas présentant la tête pour les recevoir : il augmenta donc les tortures.

— Je vous ai engagée pour le théâtre de Mexico ; vous partirez demain soir, sur un navire qui fait voile pour l'Amérique.

— Peu m'importe où j'aille, Eustache, pourvu que ce soit avec vous.

— Vous partirez seule. Moi, je reste encore quelque temps à Londres; j'irai vous rejoindre plus tard.

A de telles paroles, cette pauvre femme

fut brisée, et elle sentit s'en aller toute sa résignation et tout son courage. Des larmes emplirent ses yeux, une agitation convulsive secoua ses membres, et elle tomba près d'Eustache à deux genoux et les mains jointes.

— Eustache! Pas sans toi, mon ami. Oh! ne me fais point partir sans toi. Que veux-tu que je devienne sans ton amour, sans ta présence? Mais c'est à me faire mourir!

. . . .

— On ne meurt pas pour vivre séparé pendant quelques mois.

— Eustache, mon bon ami, mon âme, ma vie, ce que tu dis là, c'est pour m'effrayer, n'est-ce pas? Tu ne saurais parler

sérieusement ? Tu veux m'éprouver . .
suis sûre.

— Ce regard est-il celui d'un
qui plaisante ? s'écria Eustache
attachant les yeux sur elle.

— Je ne partirai pas.
partir, répéta Laure av
d'un esclave qui résiste m
la plus épouvantable de

— Mais ne dirait-on p
mais quitté un amant ?
ironie outrageante.

Laure, par un mo
guisé, se releva et
Eustache. Et, croisa

— Je ne partirai pas.

— Vous partirez, mugit Eustache dont les transports furieux, si long-temps contenus, éclatèrent comme la foudre. Vous partirez, parce que je le veux... parce que je suis ton maître.

— Je ne partirai point.

— Tu partiras!... Ou malheur! entends-tu bien?

Et saisissant le bras frêle de Laure, il l'étreignit de sa main crispée par un mouvement nerveux. La première surprise de la douleur fit jeter à Laure un cri perçant; mais une fois ce cri jeté, elle se laissa broyer le bras en silence, et sans même

baisser les regards calmes qu'elle attachait sur Eustache.

— Eh bien! partiras-tu? lui demanda-t-il en la jetant à ses pieds.

— Je ne partirai pas, dit-elle.

— Je vous donne une heure pour réfléchir.

— Je n'en ai pas besoin, Eustache. Je ne partirai pas sans vous.

Eustache fit quelques pas pour sortir. Tout-à-coup, il fondit en larmes, et vint se jeter aux genoux de Laure.

— Oh! pardon, pardon! répéta-t-il, pardon! Mais si tu savais comme je souffre!

Si tu savais ce que j'éprouve! Et il cachait sa tête dans ses mains, et il voulait encore parler, mais ses sanglots l'en empêchaient, et il ne put que proférer des mots entrecoupés et inintelligibles.

Laure répondit par des larmes aux larmes d'Eustache, à ses paroles de repentir, par des paroles douces et consolantes; et quand il eut repris un peu de calme, elle le conduisit sans affectation vers la fenêtre, et s'appuyant sur l'épaule de son mari, elle lui demanda avec un sourire d'ange :

— Voici le brouillard qui se dissipe, mon ami; ne veux-tu pas que nous fassions une promenade?



III.

L'ALTERNATIVE.

Choisis si tu l'oses.

CORNEILLE et M. SCRIBE.

L'alternative.

Le soleil était levé depuis un quart-d'heure à peine, et il dorait, de sa lumière légèrement empourprée, la nature, qui n'avait pas encore perdu ce je ne sais quoi de frais, de riant et de jeune dont on se sent si fort charmé le matin, lors-

que tout commence à s'éclairer. Des reflets splendides se jouaient le long des mâts, parmi les cordages, à travers les voiles, et ils en faisaient projeter et ressortir vigoureusement les ombres sur les planches claires du pont qui reluisait. Un vent tiède soufflait à peine ; les vagues murmuraient doucement, se caressaient avec mollesse, et transformaient le tangage du vaisseau en un balancement voluptueux. La plupart des marins avaient quitté leur chapeau de cuir, et s'essuyaient leur front ruisselant de sueur. D'autres, étendus paresseusement, se chauffaient au soleil, et tous les passagers, venus sur le pont, se livraient aux délices de cette matinée, d'autant plus belle, que plusieurs jours sombres et pluvieux l'avaient précédée.

Parmi les passagers, on remarquait

surtout une jeune dame pour laquelle le capitaine avait fait suspendre, aux agrès les plus voisins du pont un petit hamac de toile bleue et blanche. Chaque fois qu'un des balancemens réguliers de cette couche mobile ramenait, près d'un jeune homme couché sur un banc, la ravissante créature, celle-ci semblait présenter à des baisers impossibles une jolie main posée sur le bord du hamac; et il y avait dans son regard et dans son sourire une malice tendre qui béatifiait le jeune homme et qui donnait à son visage pâle une expression radieuse.

— Eustache, lui disait Laure, voici bientôt l'Amérique. Voici bientôt le but de notre voyage. Déjà quelques oiseaux apparaissent comme des points noirs dans le ciel : un vague parfum arrive jusqu'à

nous, et j'entends les matelots se répéter entre eux : « La terre! On voit la terre. »

Eustache traîna le banc contre le hamac, et cette fois non seulement ses baisers atteignaient la main qu'apportait et qu'emmenait le balancement du hamac, mais encore un front qui venait lui caresser les lèvres, et qui toujours s'en éloignait pour revenir.

— Trois mois, déjà trois mois, Laure! Que ce temps m'a semblé court! Oh! c'est qu'il était rempli de tant de bonheur! Rien ne nous séparait! Nous vivions l'un pour l'autre, ou plutôt, tu ne vivais que pour moi, bon ange, qui oublias les orages du passé pour ne me donner que de beaux jours.

— Et qu'importe le passé? répondit-elle, qu'importe? Pourquoi le rappeler? Ne m'aimes-tu pas? Que me fait le reste?

— Oh! oui, je t'aime ainsi qu'on doit aimer une créature céleste comme toi; je t'aime, toi que l'injustice et le crime n'ont point détachée de moi; je t'aime, toi que je ne pourrais assez aimer. Ma vie t'appartient désormais tout entière; rien ne saurait plus nous désunir, rien ne saurait plus désormais, ma bien-aimée, me faire oublier que tu n'as payé que de tendresse ma dureté et mon indigne lâcheté.

— Plus rien du passé, oh! non, plus rien du passé. Oublions-le tous les deux; ne vivons plus que pour le présent et pour l'avenir: l'un est plein de bonheur, puisse l'autre nous en réserver autant!

Tout-à-coup, une brusque secousse heurte le vaisseau, un cri s'y jette de toutes parts... Un écueil caché à fleur d'eau avait ouvert ses flancs et presque brisé sa quille.

— A la pompe! à la pompe! Et chacun y courut, et chacun s'efforça de conjurer le danger. Mais rien n'y faisait; on ne put empêcher le bâtiment de s'enfoncer avec rapidité. En un clin-d'œil les chaloupes furent remplies, et il ne resta sur le p[illegible] que le capitaine, dont on n'écoutait [illegible] les ordres, Laure et Eustache, trop l[illegible] courir vers la chaloupe, et un vieu[illegible] sager portant dans ses bras une [illegible] cassette qui paraissait contenir un [illegible] peu lourd.

— Aide-moi à faire un rade[illegible]

planches, dit avec un sang-froid admirable Laure à Eustache, que cette catastrophe subite avait frappé d'anéantissement: hâte-toi. Rassemble ce bois! Noue ces cordes. Maintenant, à la mer! et que Dieu nous protège!

Ils s'accrochaient à ce frêle radeau, quand le vieux passager s'approcha d'eux : — J'ai deux millions dans cette cassette, deux millions en billets de banque et en diamans. Sauvez-moi avec vous, et il vous en appartient la moitié.

— Viens, lui cria Eustache, et quelques secondes après, tous les trois flottaient sur la mer.

La fragile embarcation demeura quelque temps le jouet des vagues, qui la portaient en avant, qui la reportaient en

arrière, qui venaient presque à chaque minute par une énorme lame couvrir d'écume et d'eau les trois naufragés. Ceux-ci se croyaient à leur dernière heure. A la fin, ils tombèrent dans un courant qui les entraîna vers la terre, et ils se sentirent bientôt renaître à l'espérance, car la rive apparaissait au loin, la rive, où les attendait le salut et le repos. Hélas! cette espérance ne fut pas de longue durée. Les cordes du radeau, nouées à la hâte et imparfaitement, se desserrèrent, et les morceaux de bois que réunissaient leurs noeuds furent séparés et emportés çà et là par les flots. La mer engloutit le vieux passager, et Eustache, saisissant de la main gauche sa femme par les cheveux, et de la main droite la précieuse cassette par un anneau, se mit à nager courageusement vers les bords. Il arrive, il arrive. Encore

quelques secondes et il atteindra la terre : il en est temps, car ses forces sont épuisées, ses bras défaillans, sa tête perdue. Désespoir!... Partout des rochers hauts et escarpés! impossible de les atteindre. Désespoir, désespoir!... Voici un seul rocher moins haut. C'est là, c'est là qu'il faut tâcher d'aborder. Pour y parvenir, il lutte avec énergie contre les flots qui le rejettent ou qui l'entraînent : plusieurs fois il se croit au but qui doit le sauver. Malheur! le double fardeau qui charge ses mains l'empêche de saisir un point d'appui, et les vagues heurtées par ses efforts le repoussent au loin.

. . . .

Cependant ses forces s'affaiblissent de plus en plus, ses bras fatigués ne savent plus soutenir et sa femme et la cassette.

N'importe, il ne les lâchera point. Non. Il faut qu'il les sauve... Il nage avec une nouvelle ardeur, il arrive encore près du rocher. Ce dernier effort l'a épuisé : ses bras, — le bras gauche surtout, — raides, accablés du poids qu'ils soutiennent, cessent de se mouvoir... Eustache enfonce! déjà l'eau couvre sa tête.

Alors un doute, un calcul d'une seconde, mais horrible, mais exécrable! Il lâche sa femme, atteint le rocher, et tombe sans connaissance.

Quand il revint à lui — et ce ne fut que trois jours après, Eustache se trouva dans une cabane, et entourée de personnes inconnues. Les premiers gestes d'Eustache furent pour chercher la cassette ; ses

premières paroles cependant : Ma cassette ! Où est ma cassette ?

—Quelle cassette ? fit une femme pâle qui se pencha sur le lit du malade.

— Grâce ! grâce ! s'écria Eustache en détournant la tête, car il croyait voir le fantôme de Laure. — Grâce ! grâce !

— Mon ami ! Eustache ! dit tendrement Laure en se levant tout-à-fait malgré sa souffrance, car les flots, en la jetant sur le rivage avaient brisé, contre les rocs un des pieds de la danseuse : Mon ami, ne me reconnais-tu pas ?

— Ma cassette ! ma cassette !

— Nous n'avons point vu de cassette, répondirent unanimement toutes les autres personnes.



IV.

UNE JOURNÉE DE LA TERREUR.

La vérité, rien que la vérité !

[illegible]

Une journée de la terreur.

*

Termonde est une grande ville de Flandres que vingt lieues séparent de Lornouck. On se rappelle que les premiers évènemens du *Cheveu du diable* se sont passés à Lornouck.

Or, quinze années après ces évènemens, l'an II de la république une et indivisible, et par une froide matinée de ventôse, dix heures venaient de sonner à l'horloge communale de Termonde ; il faisait un épais brouillard ; à peine pouvait-on distinguer les colonnes froides et guindées de l'Hôtel-de-Ville, et même les façades des maisons ; façades pavoisées de drapeaux tricolores et placardées d'un énorme écriteau sur lequel on lisait :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,
OU LA MORT.

En ce moment il y avait une grande agitation sur la place publique ; une foule immense l'encombrait, et un brouhaha assourdissant de caissons, d'affûts, de chevaux, de trompettes, de clameurs et d'ins-

trumens de musique se mêlaient au roulement prolongé de vingt tambours qui battaient le rappel.

. . . .

Les différens groupes, rassemblés devant la maison commune et l'autel de la patrie, présentaient un mélange également incohérent de soldats et de citoyens, de femmes et d'enfans, de voitures et de cavaliers. Des artilleurs veillaient près de leurs canons ; les enfans de la *Maison de la Fraternité* (1), précédés des jeunes filles du même hôpital, s'avançaient, six de front, en file longue et bruyante, à travers les flots d'une foule immense. Les vieillards les suivaient chancelans, le teint enflammé par l'ivresse, et tenaient les propos les plus grossiers. On lisait sur une

(1) Les Enfans-Trouvés.

bannière aux trois couleurs, portée par l'un d'eux, le distique suivant :

BLANCHIS SOUS UN RÉGIME AFFREUX,
NOS DERNIERS MOMENS SONT HEUREUX.

L'étendard des Enfans-Trouvés avait pour devise :

HEUREUX L'ENFANT DE LA PATRIE
QUI MEURT POUR SA MÈRE CHÉRIE.

En ce moment, parut sur les degrés de l'Hôtel-de-Ville un homme maigre, affublé d'un bonnet rouge, et dont les mouvemens maniérés rappelaient ceux d'Arlequin dans une pantomime. Il avait pour vêtement une sorte de chemise rayée bleu et blanc et rabattue sur ses épaules. Un mouchoir rouge foncé, noué en sautoir, tombait de son cou sur une poitrine débraillée; son pantalon était fort large, et des pistolets en garnissaient la ceinture.

Enfin, un grand sabre venait à chaque pas, avec un bruit cadencé, frapper chacune des marches de pierre que descendait le représentant.

Cet homme était le représentant Daniel Correpont, l'ancien confident d'Eustache.

Il tira son sabre et le fit tournoyer en jurant; son exemple fut imité par quatre hommes à physionomie sinistre qui marchaient à sa suite, et parmi lesquels s'élevait la haute stature du bourreau. Soudain, le cortége s'organisa comme par enchantement; cinq cavaliers partirent au galop et repoussèrent devant eux les flots de la foule; déjà une compagnie de la garde nationale avait formé ses rangs et précédait les Enfans-Trouvés, les jeunes filles et les vieillards

de l'hospice ; venaient ensuite les membres de la société populaire qui portaient le faisceau du département surmonté du bonnet rouge ; puis le bureau de paix et de conciliation ; puis enfin le tribunal de commerce, le tribunal civil et le tribunal criminel. Huit officiers, l'épée à la main, entouraient deux militaires et deux bourgeois qui soûtenaient la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Derrière eux, flottaient deux bannières ; sur l'une on lisait :

PRÉPARONS DES LAURIERS
POUR NOS BRAVES GUERRIERS !

Sur l'autre on avait tracé les dernières paroles de Lepelletier mourant, mises en vers, comme il suit :

MARAT, LEPELLETIER, SOUS LE FER EXPIRANS !....
NOUS ALLONS NOUS BAIGNER DANS LE SANG DES TYRANS !....

On voyait ensuite une jeune fille qui jetait, sur le buste du héros de la patrie, comme on l'appelait, des fleurs puisées dans une corbeille dont les longs rubans tricolores étaient tenus par quatre autres jeunes filles. Le groupe le plus remarquable suivait le comité de surveillance; c'était le comité des salpêtres. Chaque membre tenait, l'un un bocal, l'autre une pioche, un troisième une pelle, et le quatrième un *balai*. La marche était fermée par le buste de Marat, qui recevait les mêmes honneurs que le buste de Lepelletier.

Le cortége fit le tour de la place et vint se ranger devant l'autel de la patrie. Cet autel n'était autre chose qu'une table de marbre enlevée à la cathédrale, et transportée, ainsi que la grille qui l'entourait,

au milieu de la Place-d'Armes. Derrière l'autel, l'arbre de la liberté élevait ses rameaux nus et grêles au-dessus de toute cette foule, et le vent agitait les larges banderoles tricolores dont on l'avait orné avec profusion.

Après avoir fait déposer sur l'autel les bustes de Marat et de Lepelletier, le représentant suspendit, par un signe de la main, la *Marseillaise*, que jouaient toutes les musiques réunies. Un grand silence régna soudain parmi la multitude, et Daniel Correpont prononça le discours suivant accompagné de gestes bizarres et précipités :

« CITOYENS,

» Nous sommes ici réunis pour célébrer

» une fête civique en l'honneur des martyrs de la liberté et en mémoire de l'heureuse époque où la tête du dernier des Capets est tombée sous le glaive de la loi. Celui, sacrebleu! qui ne la célèbrera pas de bon cœur, cette fête, sera guillotiné comme le plus foutu aristocrate. Ainsi donc, réjouissez-vous, sacrebleu!

» Enfans, si vos pères; femmes, si vos maris tentaient de réprimer l'élan de votre joie patriotique, dénoncez-les, et vous remplirez, sacrebleu! le devoir de vrais républicains. Et vous, jeunes filles, n'écoutez pas toujours vos mères; écoutez plutôt la voix de la nature; livrez-vous, abandonnez-vous dans les bras de vos amans; c'est un titre glorieux que le titre de fille-mère.

« Suivez ces conseils d'un vrai citoyen » qui vous quitte à regret, mais qui re» viendra parmi vous dans la décade pro» chaine; et, sacrebleu! il y fera fleurir les » vertus patriotiques, et saura y exterminer la foutue engeance des aristocrates. »

Les tambours battirent alors un roulement, et les assistans levèrent la main: le représentant jurait la mort des tyrans et l'anéantissement de tous ceux qui oseraient porter atteinte à la liberté et à l'égalité.

Sitôt ce serment terminé, le canon du rempart se fit entendre, *la Marseillaise* fut entonnée par mille voix discordantes, et l'air *Ça ira* vint se mêler à ce tumulte effroyable.

Le cortége se remit alors en marche.

Le soir, il y eut redoute patriotique et gratuite à l'Hôtel-de-Ville. On étouffait dans les vastes salles où toutes les classes de la société confondues offraient un spectacle vraiment étrange. La main du forgeron s'avançait nue et enfumée pour saisir, comme d'une pince, la main frêle d'une jeune personne dont le gant blanc et frais recevait pour toujours l'empreinte noire de cinq doigts nerveux. La couturière venait se placer en face de la riche citoyenne dont la veille elle avait façonné la robe, et la riche citoyenne souriait à la grisette et la tutoyait civiquement. Le maçon, le cordonnier, vêtus de leurs plus beaux habits, accostaient sans façon les officiers municipaux décorés de leurs larges écharpes. Plus loin, des soldats envahis-

saient le buffet où ils faisaient d'amples libations en l'honneur de la république. Des hommes d'un extérieur décent, des femmes, de jeunes filles même répétaient, la rougeur sur le front, les couplets grivoisement patriotiques de ces soldats ; on avait vu le représentant tracer sur un livre de notes les noms des citoyens tièdes qui ne fraternisaient pas d'assez bonne grâce ; et dès la veille chacun avait lu, placardé sur tous les murs de la ville, l'avertissement suivant :

« Le conseil général de la commune
» prévient qu'il poursuivra avec la der-
» nière sévérité ceux qui ne s'empresse-
» ront pas d'embellir cette fête, en ma-
» nifestant leur joie d'une manière ex-
» plicite. »

De toutes les familles qui habitaient Termonde, une seule peut-être n'assistait pas au bal civique : c'était la famille de M. Raparlier.

. . . .

On se le rappelle, après le scandaleux éclat du départ d'Eustache, M. Raparlier avait emmené chez lui Odille devenue orpheline. Il était bien décidé à l'y garder, et à la traiter comme sa propre fille. Un témoignage d'estime solennel à ce point devait, selon le probe bourgeois, atténuer les conséquences de la faute d'Eustache, réparer autant que possible le tort qu'il avait causé à la réputation d'Odille, et la faire entourer plus que jamais de considérations et d'égards. En cela, l'erreur de M. Raparlier était grande. Les petites vues des Lornouckois ne comprirent rien aux

intentions et au but de M. Raparlier. Pour ces gens-là, le marchand du *Bas-Rouge* ne remplissait qu'un devoir — un devoir qui lui coûtait beaucoup à remplir, — puisqu'il l'obligeait à recevoir dans sa famille une créature perdue.

Pour la vertu mesquine de gens de province, il n'existe pas de nuance entre une faute et une autre faute. Ils la voient nue, sans circonstances atténuantes, et il ne font presque pas de différence entre la fiancée qui cède à l'amour de son fiancé, et la fille des rues qui vend ses faveurs; peut-être même se montreront-ils plus impitoyables pour la première que pour la seconde.

Donc, les persécutions et la méchanceté que l'esprit étroit de la province sait assaisonner de tant de douleurs et

de raffinemens ingénieux, rendirent bientôt intolérable à Odille le séjour de Lornouck, surtout quand il ne fut plus possible de cacher aux regards la grossesse de la jeune fille. L'infortunée ne pouvait plus sortir sans se voir exposée à des regards moqueurs, et même à des paroles insultantes; car il n'existe ni pitié ni ménagement dans cet esprit de persécutions dont se trouve infectée toute personne qui habite une petite ville. Nul ne saurait s'en préserver; c'est une maladie épidémique, et l'on y devient tracassier et médisant après quelques mois de séjour, comme l'on se hâle, après quelques semaines de séjour, sous le soleil actif des Tropiques.

Odille ne faisait que pleurer du matin

au soir; sa pâleur, le dépérissement de sa santé donnaient les plus grandes inquiétudes au vieux marchand et à sa femme. Ils avaient beau redoubler de soins et de tendresse, la méchanceté publique détruisait constamment leur ouvrage; le médecin de la ville commençait à hocher la tête de façon sinistre lorsqu'il venait chaque matin visiter la malade; et Françoise, la bonne petite Françoise, échangeait avec sa mère des regards gonflés de larmes lorsqu'une toux sèche et sifflante s'échappait de la poitrine oppressée d'Odille. M. Raparlier était devenu sombre et rêveur; sa propre santé s'altérait aussi, et son humeur était devenue plus quinteuse et plus redoutable que jamais à tout le monde; Odille seule se trouvait exceptée de ses rebuffades. Survenait-elle au milieu des accès de

gronderie du vieillard, la figure austère de ce dernier se déridait, et sa voix retombait aussitôt des notes élevées de la colère, aux tons doux et modérés de la bienveillance.

Un matin, après s'être long-temps entretenu avec sa femme, il fit venir Albertine dans le salon, espèce de vaste chambre que l'on n'habitait presque jamais, et dont les volets n'étaient même ouverts que rarement. Albertine, sans deviner le motif de ce mandat solennel et inusité, et non sans murmurer de se voir dérangée, quitta une fricassée de volaille qu'elle préparait dans la cuisine, et vint, en s'essuyant les mains, demander à son père ce qu'il voulait d'elle.

— Ma fille, lui dit Raparlier, mon voi-

sin M. Duchâtel, veuf depuis deux ans, désire se remarier.

Albertine sourit à demi, car elle le comprenait, c'était de mariage qu'il allait s'agir pour elle. Cependant elle n'en témoigna rien.

— En quoi cela me regarde-t-il? mon père, demanda-t-elle d'un ton jovial et aisé, car elle avait son franc-parler au logis.

— C'est qu'il voudrait vous épouser, et qu'il m'a fait demander votre main.

— Il est bien vieux! objecta-t-elle en faisant une petite moue; plutôt, du reste, pour ne pas se céder de suite, que pour refuser.

— Il n'a que quarante-cinq ans au plus. C'est un homme bon, riche, et sans enfans.

— Et dont tu feras tout ce que tu voudras, vint ajouter madame Raparlier, qui jusque là n'avait point encore parlé.

— Cela mérite réflexion.

— Je lui cèderai ma boutique, qui est bien achalandée, et vous habiterez ma maison.

— Votre boutique et votre maison, mon père! Et vous?

— Moi, j'irai demeurer dans une autre ville, à Termonde, avec votre mère et vos deux sœurs. Odille ne peut habiter plus long-temps Lornouck. Si vous refusez

d'épouser M. Duchâtel, je vendrai mon commerce, et vous nous accompagnerez....

— Eh bien! mon père, j'épouserai M. Duchâtel, interrompit Albertine, frémissant rien que de songer à quitter son cher Lornouck, et se gonflant de joie, à l'idée de se voir dame et maîtresse de l'établissement du *Bas-Rouge*, et d'avoir sous sa domination un mari doux et bon.

. . . .

Ce jour-là même, M. Duchâtel dîna chez M. Raparlier à côté d'Albertine: un mois après, le mariage se fit sans pompe et sans apparat, puisqu'il ne donna lieu qu'à quatorze dîners de famille, où se trouvaient tout au plus vingt à trente convives.

. . . .

Quitter Lornouck ne fut pas une

chose médiocrement douloureuse pour madame Raparlier, pour Françoise, et même pour M. Raparlier. L'habitude formait plus des quatre cinquièmes de la vie de ces trois personnes, et elles se voyaient tirées tout-à-coup de l'habitude, et jetées dans une existence nouvelle. Plus d'une année s'était écoulée depuis leur arrivée à Termonde, qu'elles s'y trouvaient encore mal à l'aise.

Un sacrifice leur avait pourtant coûté plus encore.

C'était de changer de nom, afin de dérouter complètement la méchanceté des Lornouckois, et d'empêcher leur médisance d'arriver jusqu'à Termonde. M. Raparlier avait pris le nom de Gosselin, nom de sa femme, et il avait recommandé à son gendre, à sa fille et au vieux cha-

noine Badoulet, les seules personnes avec lesquelles il eût conservé des relations, de ne pas lui adresser leurs lettres sous une autre adresse que celle de : «M. Gosselin.»

Néanmoins, on s'accoutume à tout ; de nouvelles habitudes vinrent peu à peu rétablir le désorientement et combler le vide causé par d'anciennes habitudes perdues. Peu à peu, la famille Raparlier se retrouva comme par le passé, calme et méthodique. Bien plus, le nom de Gosselin, dont l'adoption leur avait causé tant de mal, finit par leur sembler tout naturel; ils se l'entendaient appliquer comme s'ils n'en eussent jamais porté d'autre ; et plus d'une fois, lorsque M. Raparlier se trouvait obligé de signer quelquepièce légale, il se surprenait à écrire en toutes lettres son nouveau nom : *Jean-Baptiste Gosselin.*

Quelques mois après son arrivée à Termonde, Odille était accouchée d'une petite fille que M. Raparlier tint sur les fonds de baptême, et à laquelle il imposa le nom de Jeanne. La naissance de cet enfant contribua pour beaucoup à rendre supportable la vie des bourgeois dépaysés. Françoise ne laissait pas s'écouler un quart d'heure sans aller découvrir le rideau de la barcelonnette de sa nièce : madame Raparlier ne se donnait pas un instant de repos, tant elle prenait à cœur de veiller la petite fille, de lui disposer ses langes, de l'endormir, et d'enseigner à Odille les soins de la maternité.

Ce fut bien mieux encore quand Jeanne répondit aux caresses de ses parens, sourit à leur sourire, et put bégayer des mots confus que compre-

nait à merveille et devant lesquels s'extasiait sa mère. Sa grand'mère, sa tante, voire son grand-père, M. Raparlier, ne s'occupaient que de la petite Jeanne; ne faisaient rien que pour la petite Jeanne. M. Raparlier n'était heureux que lorsque, tenant Jeanne sur ses genoux, il vidait ses poches de toutes les friandises qu'il avait achetées. Il riait aux éclats; il ne se sentait pas de plaisir quand la petite espiègle, abusant de son pouvoir sur le vieillard — pouvoir que les enfans comprennent si bien et si vite — battait du pied, ou mettait en œuvre ses plus gentilles cajoleries afin de pouvoir fouiller à l'aise dans les poches énormes de l'habit gris de son grand-père.

Un malheur prévu depuis long-temps, et dont le coup fut, par cette raison,

moins douloureux, vint, huit ans après la naissance de Jeanne, la rendre plus chère encore à son aïeul. Ce fut la mort de sa mère; la mort d'Odille, restée constamment chétive et souffreteuse depuis le départ d'Eustache. Cette mort ne fit point retourner à Lornouck M. Raparlier, qui avait contracté des habitudes, et, si j'ose hasarder cette figure, qui avait pris racine à Termonde. Il ne songea même pas à se remettre en possession de son nom véritable; et si la pensée lui en fût venue, différens motifs l'en eussent empêché. D'abord, chacun s'en serait étonné, et il aurait fallu expliquer les comment et les pourquoi; ensuite il devait continuer à garder le mystère dans l'intérêt de Jeanne, et dans la crainte d'attacher sur son front ce mot, la plus grande injure que l'on puisse faire en province: «*bâtarde!*»

Le jour de la fête civique dont la description commence ce chapitre, se trouvait l'anniversaire de la mort d'Odille. M. Raparlier, assis à la droite de la cheminée, paraissait plongé dans une rêverie pleine de tristesse et d'abattement. En face de lui, madame Raparlier soutenait la tête de Jeanne assise sur un tabouret, et le corps à demi couché sur les genoux de sa grand'mère; Françoise achevait de lire à haute voix l'office des morts.

Les trois femmes pleuraient.

— *Requiescat in pace!* dit Françoise en fermant le Rituel.

— *Amen*, répondit madame Raparlier.

— Et penser qu'il y a un an, elle se trouvait encore là, à cette place, parmi nous! ajouta Françoise. Penser qu'elle avait, ainsi

que de coutume, veillé au ménage, habillé Jeanne, et mangé quelque peu. Tout-à-coup, elle devient plus pâle que de coutume, chancelle et tombe. Nous croyons que c'est une de ses faiblesses ordinaires; mais elle, elle ne comprend que trop son état, et il lui faut un prêtre. Après s'être confessée, elle bénit sa fille, et meurt en vraie sainte.

—En vraie sainte! répliqua madame Raparlier, jalouse dans sa douleur d'ajouter de nouveaux détails à ces détails, détails bien connus pourtant de ceux qui l'écoutaient. Que de paroles édifiantes elle a dites à Jeanne en lui recommandant de prier pour son père. Comme elle a supplié mon mari de pardonner à Eustache si jamais il le revoyait! Quelle joie brillait dans ses yeux quand elle a obtenu ce pardon!

— Et voici un an, déjà un an que nous l'avons perdue!

— Puis, quand il faut penser que nous n'avons pu faire dire un service pour le repos de son âme! qu'il n'y a plus ni prêtres, ni églises!

Ces paroles de Françoise tirèrent subitement de sa rêverie le marchand, qui se redressa de toute la hauteur de sa grande taille.

— Oui, s'écria-t-il; oui, plus de prêtres, plus d'églises; mais en revanche des guillotines et des fêtes civiques; des prisons qui regorgent d'honnêtes gens, et des scélérats qui les jugent et les font mourir! Ils ont tué le roi, ils vont en faire autant de la reine. Les églises sont démolies, les

prêtres obligés de se cacher comme des criminels; la famine, la désolation, la guerre et le saint nom de Dieu profané : voilà où nous en sommes !

Jeanne, Françoise et madame Raparlier s'étaient levées et pressées autour de M. Raparlier, dont les discours imprudens et les éclats de voix les glaçaient de terreur.

— Silence! silence! On peut vous entendre. Déjà, ne vous exposez-vous pas assez en n'assistant au bal, ni vous, ni votre famille?

— Au bal! reprit le bourgeois, dont l'âge n'avait encore fait qu'augmenter l'entêtement. Au bal! Pour que ma fille danse avec le savetier du coin, et chante la *Carmagnole*? Pour qu'elle découvre

sa poitrine et ses épaules, et que je mette un bonnet rouge ? moi !...

— Mon ami !

— Mon père !

— Prenez garde.

— On peut vous entendre !

— Et que m'importe ? Qu'ils m'arrêtent, qu'ils me guillotinent !... Que m'importe ?

En ce moment, on frappa trois coups précipités à la porte, et en même temps la sonnette fut tirée avec une extrême violence. Toute la famille Raparlier, y compris le vieux marchand, pâlit et se tut, le cœur battant avec précipitation.

— Ouvrez! dit la voix : Ouvrez! Ou c'en est fait de moi!

— C'est quelqu'un qui implore votre assistance.

— N'y allez pas, c'est un piége.

— Ouvrez, au nom de Dieu! répéta la voix extérieure. Ouvrez, par pitié!

Malgré les trois femmes qui le retenaient, M. Raparlier s'en fut ouvrir : un homme se précipita dans la chambre et tomba presque sans connaissance sur le fauteuil qu'occupait naguère M. Raparlier. Cet homme était accoutré d'une manière étrange. Une carmagnole enveloppait sa taille courte et ramassée ; une perruque rousse couvrait ses che-

yeux gris qui s'échappaient de toutes parts ; enfin, une énorme paire de moustaches lui cachait plus de la moitié de la figure. A la fin, l'inconnu se déchaperonna de sa perruque et quitta ses moustaches, et l'on reconnut le vieux chanoine Badoulet : mais bien vieilli, mais bien changé, et dans un état de terreur qui le faisait trembler de tous ses membres et qui lui permettait à peine de parler.

Quand il fut un peu remis de son émotion, et surtout quand deux à trois verres de vin eurent réchauffé ses membres glacés, et donné quelque vigueur à ses esprits, il conta comment il se faisait qu'il arrivât de la sorte, et tout-à-coup, chez son vieil ami Raparlier.

— Depuis quatre mois, dit-il, j'étais forcé de me tenir caché ; car, en ma qualité de prêtre, et de prêtre non assermenté, je me trouvais hors la loi. Votre beau-fils Duchâtel m'avait donné, dans le grenier de l'un de ses voisins, un asile sûr : il fallut m'y cacher sans autre vue que des toits et des cheminées ; obligé souvent de faire mon lit moi-même, et réduit à dîner froid la plupart du temps. Je patientais néanmoins, et j'offrais mes souffrances à Dieu, lorsque le vieux perruquier Lahoust, le seul avec qui Duchâtel connût mon asile, vint me dire :

— Monsieur le chanoine, on est à la veille de découvrir où vous êtes ; il faut partir aujourd'hui même, à l'instant.

— Et où voulez-vous que j'aille, Lahoust ?

— En Belgique.

— Comment cela est-il possible ?

— Écoutez, vous savez que je passe pour un Jacobin forcené. Un de mes collègues au comité des salpêtres, nouvellement arrivé à Lornouck, et bête comme une oie, part tout à l'heure pour Termonde ; et Termonde est à trois lieues de la frontière. J'ai parlé à Mutius Scévola; c'est ainsi que se nomme mon collègue ; je lui ai parlé d'un vieux marchand de mes amis, chaud républicain, et qu'une affaire appelle à Termonde. Je lui ai demandé s'il pouvait le conduire et le ramener ensuite à Lornouck ; j'ai ajouté que, par ce moyen, il se trouverait presque défrayé de son voyage : il a consenti. Endossez donc cette carma-

gnole, coiffez-vous de cette perruque, et mettez les moustaches postiches que voici. Chantez la *Carmagnole* et *Ça ira*, buvez sec, faites boire sec à votre compagnon de route, et tenez-le constamment dans un honnête état de demi-ivresse. Je réponds de tout. Une fois à Termonde, il vous sera facile de gagner la frontière, et la Providence ne vous abandonnera pas. Allez loger à Termonde chez Mathurin Vosneau, rue du Coq-d'Inde. Dites-lui que vous êtes mon ami; que vous êtes un ancien perruquier; il est perruquier, et il se fera un point d'honneur de vous héberger comme il faut, et de vous être utile. Voici une lettre pour lui.

Tout alla bien jusqu'à mon arrivée à Termonde. Je dis bien, car je ne compte pour rien le voyage fait dans une mauvaise charrette, dure au-delà de toute

expression ; le froid, les transes, des dîners détestables, et l'horrible contrainte de faire le jacobin, et de chanter des chansons infâmes. Enfin, Dieu m'accorda la grâce d'arriver, et après avoir quitté mon compagnon de voyage, je me dirigeai non vers la maison de l'ami de Lahoust, mais vers la vôtre, — car je suis déjà venu à Termonde, et je connaissais mon chemin. — Jugez de ma frayeur : je m'aperçus que mon damné compagnon de voyage me suivait de loin. La peur m'a pris, je me suis mis à courir aussi vite que me le permettait mon grand âge, et me voici en sûreté, grâce à Dieu, car si le misérable espion m'avait vu entrer ici, je serais déjà arrêté !

— Monsieur le chanoine, dit Raparlier, soyez le bien-venu. On va vous pré-

parer une chambre où vous trouverez un bon lit; et le souper sera chaud ce soir.

En disant ces paroles, qu'accompagnait un demi-sourire, — car la présence du chanoine, de ce vieil et bon ami, avait causé une grande joie à M. Rapetlier, — le marchand fit un signe à sa femme et à Françoise. La première se rendit à la cuisine, où bientôt une oie blanche et grasse présenta ses flancs à un feu qui les dora d'une manière appétissante. La seconde descendit à la cave, et en rapporta quatre bouteilles d'un vin fin et vieux dont on ne buvait qu'aux bons jours.

Une heure après, on servit le souper, et une sorte de gaieté anima ce repas. Le bonheur de revoir un vieil ami, le

plaisir de la bonne chère, les souvenirs de l'ancien temps, évoqués longuement et dans leurs moindres détails, faisaient oublier les douleurs et les inquiétudes. Quand onze heures sonnèrent, chacun s'étonnant qu'il fût déjà si tard, s'en fut se coucher paisiblement, et s'endormit d'un profond sommeil.

Mais celui qui dormit le mieux fut sans contredit le chanoine Badoulet, car depuis bien long-temps le digne homme ne s'était pas couché de la sorte, dans un lit mollet, élastique, et que les caresses de la bassinoire avaient rempli d'une chaleur voluptueuse. De telles délices suffisaient pour lui valoir une nuit calme et un sommeil profond; jugez si le bien-être d'un souper succulent, si le calme d'une digestion régulière, et

la douce béatification de son cerveau par la vapeur d'un généreux bourgogne, achevèrent de rendre sa nuit calme et son sommeil paisible! Il aurait donné envie de dormir, rien que d'entendre ses ronflemens égaux, rien que de voir la sérénité de son visage. Et qu'en eût-il été donc, si l'on eût connu ses rêves, ses beaux rêves, ses rêves qui le reportaient aux temps heureux et perdus pour toujours de son *canonicat semi-prébendé*? Il se revoyait sur les coussins rembourrés de sa stalle, les deux pieds sur une chaufferette qui le préservait de l'humidité de l'église; les mains dans les fourrures fines et riches de l'aumusse d'hermine. Il entendait le frôlement de son camail de soie; les chants argentins des enfans de chœur étaient répétés par les échos de la nef; il se disait avec un sen-

timent de joie et de convoitise : Encore dix minutes, l'office sera terminé ; je pourrai aller souper, et j'ai une dinde truffée à souper !

La voix de M. Raparlier tira le vieillard de ses rêves et le fit rentrer dans la triste réalité de sa vie malheureuse.

— Monsieur Badoulet ! criait le bourgeois en secouant le chanoine, monsieur Badoulet, éveillez-vous.

Le chanoine se leva sur son séant avec terreur.

— Sont-ils là ? Vont-ils m'arrêter ? Mon Dieu ! ayez pitié de moi !

—Soyez sans crainte; soyez sans crainte! Vous ne courez aucun danger.

— Et pourquoi, bon Dieu! venir m'éveiller à pareille heure? demanda le prêtre avec une humeur véritable.

— C'est aujourd'hui dimanche : j'ai fait dresser un autel dans la salle à manger, et vous pourrez nous dire la messe. Ma famille et quelques voisins sûrs viendront l'entendre.

— Des voisins! des voisins! Mais vous voulez donc me perdre?

— Je vous réponds de tout; ce sont des gens pieux, et qui mourraient plutôt que de vous trahir.

— Mais il me faut des vases sacrés et des habits sacerdotaux, allégua le chanoine, que cette proposition contrariait évidemment.

— Nous en avons ; ils me viennent de l'abbé Voulart, qui nous disait la messe avant son arrestation.

— Son arrestation! s'écria le chanoine qui blêmissait.

Et puis il ajouta avec une résignation douloureuse, et en estimant son courage à l'égal du courage des martyrs : Je vous dirai la messe. Que la volonté de Dieu soit faite!

Après quelques minutes concédées à la paresse et à ce sentiment de bien-être qui

fait que l'on a tant de mal à quitter un lit bien chaud, le chanoine se disposa à célébrer la messe, lut les prières préparatoires, et revêtit les ornemens sacerdotaux. Une heure après, M. Raparlier vint lui apprendre que tout était disposé, et que les fidèles attendaient le prêtre.

On avait pris pour autel une grande table surmontée de deux chandeliers et d'un crucifix. Une boîte sur laquelle on avait grossièrement peint des têtes de chérubins et une manière de *remontrance*, servait de tabernacle. La lumière des chandelles était la seule qui éclairât la vaste chambre au milieu de laquelle se tenaient agenouillés des femmes et quelques vieillards. L'on n'entendait que le sifflement de prières balbutiées à voix basse, et que disaient avec ferveur ces chrétiens qui s'expo-

saient à mourir pour prier Dieu selon les rites de leurs croyances. M. Raparlier servait la messe et donnait les répons au chanoine Badoulet, et le vieillard, remis de sa peur et tout-à-fait rassuré en voyant que rien n'était venu le troubler pendant qu'il célébrait le saint sacrifice, se sentit un calme qu'il prit pour du courage, et résolut d'adresser à ces ouailles fidèles de l'Église souffrante une instruction pour les engager à persévérer et à ne point se laisser abattre par les persécutions des méchans : il choisit pour texte de son sermon le verset suivant du psaume 88.

« *Præcipitabit mortem in sempiternum et opprobrium populi sui auferet de universâ terrâ.* »

« Mes frères, dit le vieux prêtre, nous

vivons dans un temps d'épreuve et d'expiation. Le bras de Dieu s'est appesanti sur nous; courbons la tête avec résignation, et disons : Que la sainte volonté de Dieu soit faite!

« Mais en acceptant le châtiment que Dieu nous inflige, ne nous laissons point aller au découragement, et ne perdons pas l'espérance en voyant l'impie triompher et fouler au pieds les ruines du temple du Seigneur. Ne disons pas : Jérusalem ne retrouvera pas sa gloire. Achab et Jézabel ont été puissans et ont écrasé sous leurs pieds les fidèles serviteurs du Très-Haut ; mais ils sont tombés bientôt, et les chiens ont bu leur sang. Salomon l'a dit : L'impie s'est élevé comme le cèdre du Liban ; mais le voyageur qui l'a vu et qui s'étonnait de ses rameaux or-

gueilleux, les a trouvés le lendemain jonchant la terre, et il n'avait fallu à la foudre du ciel qu'un moment pour les briser.

» Soyez-en sûrs, mes frères, le jour de la persécution finira bientôt. Bientôt le Seigneur reparaîtra dans le tabernacle désert! En attendant ce jour, prions et humilions-nous; couvrons nos têtes de poussière, et résignons-nous à la volonté du ciel. Si Dieu veut notre vie, qu'il la prenne... »

En ce moment, on heurta violemment à la porte de la maison, et une voix cria :

— Ouvrez, de par la loi!

Tous les visages pâlirent, et chacun

des assistans se leva pour fuir. Le vieux prêtre et M. Raparlier furent les seuls qui demeurèrent immobiles.

— Ouvrez, au nom de la loi! répéta la voix extérieure.

Déjà M. Raparlier avait ouvert une petite porte qui donnait sur une rue solitaire; déjà il avait fait sortir toutes les personnes qui se trouvaient là; sa fille, sa femme et sa petite-fille débarrassaient l'autel et cachaient le chanoine dans une grande armoire.

— Ouvrez, au nom de la loi! cria-t-on une troisième fois, et la porte fut enfoncée.

M. Raparlier s'avança gravement vers

l'officier municipal, escorté d'un détachement de soldats, et suivi d'une foule innombrable de peuple.

— Que voulez-vous, monsieur ? demanda-t-il, avec dignité, et pourquoi violer mon domicile à pareille heure ?

— A la lanterne! à la guillotine ! à bas les aristocrates! mugit la populace.

— Vous cachez ici un calotin : où est-il ?

— Je ne cache personne, messieurs.

— Il n'y a personne ici, personne, je vous assure. Qui voulez-vous que nous cachions ?

— C'est ce que nous allons savoir, citoyenne. Et en attendant, pourquoi n'étiez-vous pas au bal de la fête civique?

— Parce que cela ne m'a pas convenu, répondit M. Raparlier.

— Non, ce n'est point cela, messieurs. Voyez-vous, il ne faut point prendre garde à ses paroles. Il est triste, il est malade, et les paroles d'un malade, faut-il s'en fâcher? Pourquoi nous n'avons pas été au bal? messieurs, oh! c'est qu'il y a un an nous avons perdu notre fille, notre pauvre fille, la mère de Jeanne. Nous ne pouvions donc pas aller danser ce jour-là, elle surtout, monsieur, la pauvre petite orpheline.

— Vous êtes de sacrés aristocrates. On

çà, que l'on visite cette maison, du grenier jusqu'à la cave, et que l'on veille sur ces gens.

Les recherches ne durèrent pas longtemps, car on commença par ouvrir l'armoire où se trouvait caché le chanoine, et il en sortit, encore vêtu de sa soutane et d'un surplis.

— Mort au calotin! A bas! A la lanterne! Tel fut le cri de joie de la populace à la vue de cette capture.

Mais Badoulet n'était plus le vieillard craintif du matin. C'était un homme à qui la présence du danger avait donné tout-à-coup du courage et de l'énergie; il se présenta à l'officier municipal.

— Tu es un calotin, vieux scélérat.

. . . .

— A bas le calotin! A la guillotine! A la lanterne!

. . . .

— Je suis un prêtre de Jésus-Christ, et je ne renierai pas mon maître.

. . . .

— Vous l'entendez! Ah! tu vas en voir de grises avec ta soutane et ta chemise par-dessus.

. . . .

— Etes-vous venu pour m'arrêter ou bien pour me dire des injures?

. . . .

— Ah! tu fais le raisonneur, je crois. Je t'arrête au nom de la loi. Ton affaire ne sera pas longue, sois-en sûr.

Allons camarades, les poucettes à M. l'abbé.

— Vous n'avez pas besoin de me lier, je vous suivrai sans résistance.

— C'est cela ! Compte là-dessus et bois de l'eau, et tu n'auras pas soif. Ne faudrait-il pas t'arrêter poliment? Croit-il qu'on va lui donner un carrosse et lui mettre des gants ! Les poucettes, morbleu ! Les poucettes ! Et serrez-les comme il faut.

Le chanoine étendit les mains, et on les lui étreignit avec tant de violence, qu'elles devinrent bleues, et qu'il ne put comprimer un mouvement de douleur. Aucune plainte cependant ne sortit de sa bouche.

— Maintenant, au tour de celui-ci.

— Mon mari!

— Mon père!

— Mon grand-père!

— Allons, citoyennes, pas de ramages; et laissez-nous faire notre métier; ou sinon, gare à vous!

— Messieurs!... — Non, je ne suis plus ce que je dis, ce n'est point cela. — Citoyens, bons citoyens, ne l'arrêtez pas, au nom du ciel, au nom de Dieu!

— Je me fous du ciel et de Dieu. Allons, les poucettes! Qu'est-ce que vous faites

donc là, vous autres? Vous n'avancez à rien.

—Ne l'arrêtez pas, ne l'arrêtez pas! Il n'a rien fait, lui! Hélas! à quoi vous servira-t-il de l'arrêter? Un vieillard, un pauvre vieillard, qui ne peut nuire à personne! Laissez-le-nous. Le prêtre, à la bonne heure, mais lui! Quel crime a-t-il commis? Citoyens? ne l'emmenez pas! Que voulez-vous que nous devenions, nous, pauvres femmes? C'est mon père, citoyens; et si l'on arrêtait votre père, quelle douleur n'éprouveriez-vous pas? Vous ne m'écoutez pas? Si, n'est-ce pas? Vous allez me le rendre. Voyez ma mère, à son âge! Comme elle est là sans connaissance! Citoyens, grâce pour elle! Car c'est la tuer, au moins. Elle, elle ne survivra pas à ce malheur... Oh! je ne vous laisserai

pas sortir ; je veux m'attacher à vous, à vos habits...

Et elle les saisissait, ces habits, elle s'attachait aux jambes des soldats, elle pleurait, elle était échevelée.

Quand elle vit qu'elle ne pouvait rien, elle courut au peuple.

— Citoyens, cria-t-elle, vive la république! A bas les aristocrates! Nous sommes de bons républicains; et l'on vient arrêter mon père! N'y aura-t-il personne parmi vous qui rende son père à une pauvre fille? Dites, n'y en a-t-il pas un? A l'aide! à l'aide!

— A la lanterne, à la lanterne!

Elle tomba à deux genoux, étendit les bras, et de son corps barra la porte.

—Vous ne sortirez pas! Vous ne l'emmènerez pas!

— Au diable la famille! dit l'officier municipal. Au diable! Et il poussa rudement Françoise. La tête de la pauvre fille alla frapper le pavé, et elle resta là gisante et toute couverte de sang. L'officier municipal fit passer sur le corps de Françoise les soldats et les prisonniers, et telle était la violence avec laquelle on entraînait ceux-ci, que le pied de M. Rapallier écrasa la main de sa fille.

Le vieillard leva les yeux au ciel, et les flots de la foule se refermèrent derrière lui.

On ne saurait se figurer quels cris de rage éclatèrent parmi la populace à la vue d'un prêtre à demi vêtu d'habits sacerdotaux. Chacun voulut se jeter sur lui afin de le mettre en pièces. Les soldats luttèrent long-temps pour pouvoir le conduire sain et sauf à la prison. Mais les projectiles qui pleuvaient de toutes parts, des coups de bâton et même des détonations d'armes à feu finirent par les disperser, et ils dûrent battre en retraite, heureux de n'être pas égorgés eux-mêmes et de pouvoir emmener un de leurs prisonniers.

Badoulet resta donc au pouvoir de la populace. Sûrs de tenir leur victime, ces forcenés formèrent un cercle autour d'elle, et jouirent quelque temps de sa frayeur. Le vieux prêtre recommandait

son âme à Dieu et balbutiait des prières. Elles durèrent quelques secondes.

— Crie : Vive la république!

— Oui, oui, qu'il crie : Vive la république!

— Seigneur, ayez pitié de moi.

— Tiens, calotin! Voilà de la part de ton seigneur! Une énorme pierre vint en même temps frapper le vieillard au milieu de la poitrine. Le sang jaillit de sa bouche, et il tomba.

Ce fut comme un signal; tous se jetèrent sur lui, le tirant par les membres, l'assommant à coups de bâton et le broyant sous les pavés. Ils y allaient avec tant d'a-

charnement qu'ils se blessaient les uns les autres; et depuis long-temps leur victime était morte qu'ils la mettaient encore en pièces. Après cela, on coupa la tête du cadavre. Elle fut placée au bout d'une pique, et cette tête se dressa au milieu de la foule.

— Vive la République! A bas les aristocrates!

Tel fut le salut qu'on lui fit. Ensuite, on organisa une sorte de cortége formé par des gens qui se donnaient le bras et qui chantaient *Ça ira*, la *Marseillaise* et la *Carmagnole*. Le cadavre suivait, traîné par une corde qui lui liait les pieds : un homme qui lui avait coupé une main en donnait des bénédictions au peuple : la tête servait d'étendard. Le cortége se mit

en route et parcourut les divers quartiers de la ville.

Pendant ce temps, madame Raparlier et la petite Jeanne s'efforçaient de faire revenir à elle Françoise, que rien ne pouvait rappeler à la vie. Ce fut longtemps après seulement que la pauvre fille ouvrit les yeux et appela :

— Mon père !

Jeanne et madame Raparlier lui répondirent par des sanglots.

— Mon père ! Je veux mon père ! Où est-il ?

Elle s'assit sur son chevet, porta la

main à son front, et la reposa toute sanglante sur ses yeux.

. . . .

— Du sang! Oh ! du sang! C'est le mien. Ce n'est pas le sang de mon père, n'est-ce pas ? Dieu soit béni ! Mon père, bénissez-moi ; car vous voici de retour ! Quel bonheur ! Regardez donc ma mère qui pleure ; mais ce n'est pas pleurer qu'il faut, c'est rire. Regardez : je ris, moi, je chante, ils me l'ont rendu. Je le savais bien qu'ils n'auraient pas le cœur de l'emmener.

Un bruit sourd se fit entendre. C'était le cortége qui revenait. Il ne tarda pas à se trouver sous les fenêtres de la chambre de Françoise. Elle s'échappa des bras de sa mère, courut à la fenêtre et l'ouvrit

précipitamment. Quelque chose de froid vint la heurter au visage.

C'était la tête du chanoine.

— A bas les aristocrates ! cria la foule.



V.

LA CITOYENNE CONCIERGE.

Heureuse comme un brin d'herbe.

ALPHONSINE.

La citoyenne concierge.

Selon Platon, la propreté est une demi-vertu.

On serait tenté de croire que les ménagères flamandes ont renchéri sur cette pensée du philosophe grec, et ont voulu

faire de la propreté une vertu tout entière. Rien n'égale en effet l'acharnement qu'elles montrent à frotter, laver, cirer, écurer, du matin au soir, le pavé des chambres, les escaliers de bois blanc, les meubles de chêne, et jusques au cuivre des serrures. A peine ose-t-on s'asseoir et marcher dans leur logis, tant il y règne d'ordre et de soins; tant le regard des dignes femmes exprime d'inquiétude, voire de colère, lorsqu'un maladroit n'essuie pas bien ses pieds avant d'entrer, crache à terre, ou pose ses souliers humides sur un bougeon de chaise.

Une ménagère flamande ne se tient jamais en repos. Dès le point du jour, les bras nus jusqu'au-dessus du coude, elle agite des seaux d'eau, brosse de çà et de là, et fait une consommation in-

croyable de brique pilée, de vinaigre et de tripoli. Car c'est particulierement dans l'éclat de ses ustensiles de cuivre qu'elle met tout son orgueil. Jamais elle n'est plus radieuse qu'en pouvant se mirer dans trente ou quarante chaudrons et casseroles : — garniture étincelante qui se détache comme de l'or sur les murs bruns de la cuisine.

Précisément, la citoyenne Marguerite Pagnon se complaisait en de telles jouissances. Elle venait de donner le dernier coup de frottoir à une magnifique marmite de cuivre jaune, et elle voyait se refléter, sur les flancs de cette marmite, sa belle cuisine en ordre, ses propre traits, et la physionomie joufflue d'un gros petit enfant qui s'ébattait dans son fauteuil. Marguerite s'amusait des ac-

cidens grotesques avec lesquels la marmite reproduisait ces objets divers. Elle couchait sa marmite sur le flanc, et les objets se raccourcissaient en s'élargissaient: elle la relevait et tout devenait long, d'une manière bouffonne. Approchait-elle la figure de ce miroir, elle voyait cette figure ronde et fraîche perdre sa forme et produire une caricature dont elle souriait; car les objets les plus près du cylindre grossissaient seuls, et par ce moyen faisaient un nez et des lèvres qui s'alongeaient et s'arrondissaient aux dépens du reste. Grandville et Charlet n'auraient pu mieux faire.

Elle souriait, la bonne femme, elle s'amusait à de tels jeux, et il ne faut pas vous en étonner: d'abord elle éprouvait cette satisfaction de soi-même qui fait que l'on

se sent dispos et léger (car elle avait beaucoup et bien travaillé depuis le matin); ensuite elle ne comptait que dix-neuf années; et depuis dix-huit mois seulement, elle était mariée à Jacques Pagnon, à Jacques, qu'elle aimait d'amour; à Jacques, le brillant valet de chambre de M. le marquis d'Escaudœuvres. Depuis ce mariage, tout lui a prospéré. Au bout de neuf mois elle met au monde un enfant beau comme un ange, qui vient à ravir, qui déjà sait dire le nom de son père et de sa mère, et dont les folâtreries la rendent la plus heureuse des mères. La révolution arrive : la révolution détruit le bien-être de tous les domestiques du marquis forcé de s'émigrer; Jacques seul, Jacques, par un bonheur inouï, gagne à ce changement, et on lui donne les fonctions de guichetier de la prison civile.

Ce sont de bonnes et riches fonctions au moins ! Presque rien à faire ; ouvrir et fermer la porte, voilà tout : et en échange huit cents francs, tout autant, de salaire annuel. De plus, le logement gratis, le logement dans une petite maisonnette. Avec un peu d'art et de soin, elle et son mari en ont fait un véritable palais. Pagnon a jauni les murs, et attaché sur ces murs, au-dessus des luisantes rangées de casseroles, cinq cadres dorés où sont les portraits de Marat, de Lepelletier, de Rousseau, de Diderot, et de Voltaire ; de Voltaire avec un grand bonnet rouge, pour lequel l'enlumineur n'a certes point épargné le vermillon. Sur les fenêtres, des pots de capucines montrent des fleurs nombreuses à travers de larges feuilles vertes, et font grimper leurs longues tiges autour du cintre qu'elles parent. Sans

compter qu'il n'advient pas le moindre rayon de soleil sans qu'il ne réjouisse la charmante maisonnette; sans compter que deux serins se livrent à leurs amours et chantent du matin au soir dans une cage suspendue au plafond, deux serins jaunes, vifs et familiers, qui, loin de chercher à fuir, tendent leur joli bec à travers les barreaux de la cage, lorsqu'une main amie en approche un morceau de sucre.

Et puis, il n'existe point d'homme meilleur que son mari; doux, rangé, laborieux; jamais de mauvaise humeur; il aime sa femme comme le premier jour de ses noces. Aussi elle est heureuse, heureuse!... Elle ne désire qu'une chose, c'est que ce bonheur dure long-temps, c'est de rester toute sa vie guichetière de la prison civile.

Mais elle entend un bruit de pas. C'est Jacques! C'est son mari!—Bonjour, bonjour; comme tu viens tard, mauvais sujet! Et, disant cela, elle prenait à deux mains la tête de Jacques et la couvrait de gros baisers.

— Embrasse-moi, et ne me gronde point, car je n'ai pas mal employé mon temps, Marguerite. Devine ce que je viens de faire.

— Ne crois-tu pas, vilain, que je vais me casser la tête à chercher? Parle vite, parle vite, répéta-t-elle en tapotant de sa main grassette les joues de son mari, qui venait de s'asseoir, et qui jouissait, les bras croisés, de la curieuse impatience dont petillaient les yeux de Marguerite.

— Eh bien! dit-il avec emphase, je viens de chez le citoyen représentant.

— Qu'est-ce qu'il t'a dit? Mais parle donc, parle donc; tu me fais mourir à petit feu! Parle donc, mon homme!

— Il m'a nommé....

— Quoi? Mais quoi?

— Concierge en chef de la prison civile! s'écria Pagnon avec explosion de joie.

— Concierge en chef de la prison! Quoi, ce bel appartement de quatre pièces, dix-huit cents livres d'appointemens, à nous tout cela? à nous! Tu me

trompes, tu mens. Dis, dis, n'est-ce pas que tu mens?

— Tu es la citoyenne concierge.

— Alors vive la république! Vive le citoyen représentant! il faut convenir que c'est un brave et digne homme! Et comment se fait-il que tu aies obtenu cette place? Que devient le concierge Marcotin?

— Il est mis hors la loi, parce qu'il a fait passer une lettre à un prisonnier.

— Je le plains, le pauvre homme, car il pourrait bien passer le goût du pain pour servir d'exemple aux autres concierges.

— Ainsi, Marguerite, pas de faiblesses; songe que tu me perdrais si

jamais tu faisais la moindre imprudence.

— Vraiment, gros loup, ne semble-t-il pas que l'on ne sache point se montrer aussi prudente que vous? ricana tendrement Marguerite, en avançant le visage avec une petite grimace, et en prenant de sa main tremblante de joie la main de Pagnon.

Marguerite en eut pour huit jours à nettoyer et à mettre en ordre le logement que lui valait la nouvelle dignité de son mari. Jamais auteur n'apporta plus d'amour à écrire un livre, jamais bourgeois ne se complut autant à parer sa fille un jour de première communion, que la citoyenne concierge à faire beau son réduit, qui valait pour elle toutes les magnificences possibles.

Elle ne se contenta pas de ce luxe du logis; il lui fallut encore d luxe d'accoutrement. Vous le comprenez bien, une concierge ne pouvait aller vêtue comme une simple guichetière. Donc, elle échangea son *caraco* de cirsaza contre un *coureur* de drap bleu à collet blanc, et bordé d'une lisière rouge. Un chapeau de feutre noir, chargé de rubans tricolores, remplaça le bonnet de gaze à l'Américaine qui recouvrait des cheveux poudrés jusqu'alors, et que, pour compléter son costume à la *patriote*, elle laissa tomber noirs et flottans, sur son sein et sur ses épaules. D'abord, elle se trouva mal à l'aise dans cette toilette qu'il lui fallait quitter à chaque instant pour vaquer aux soins du ménage. Mais elle s'y habitua peu à peu : et puis, d'ailleurs,

que ne sait-on pas souffrir pour être bien parée !

Un soir, Marguerite Pagnon, vêtue de son costume à la patriote, se tenait devant la grille de fer de la prison civile et faisait sauter dans ses bras son gros enfantelet dont la jolie mine attirait les regards des passans, ce dont sa mère n'était pas médiocrement flattée. Quant aux nombreux parens des détenus, assemblés devant la geôle pour tâcher d'entrevoir les prisonniers, ou du moins d'apprendre de leurs nouvelles, il n'est point d'exclamation qu'ils ne fissent, et d'éloges qu'ils ne prodiguassent à l'enfant, dans l'intention de se rendre favorable la citoyenne concierge. La citoyenne concierge recevait dignement ce tribut intéressé de flagornerie, et, trop bonne pour

rudoyer les pauvres gens, trop satisfaite d'ailleurs de son importance, elle devisait à droite et à gauche, écoutant les sollicitations, mais n'accordant rien, par une bonne raison : c'est qu'elle ne pouvait rien accorder. Ces paroles de son mari : « Mon prédécesseur a été mis hors la loi, » ne cessaient de retentir à son oreille et de serrer son cœur de crainte. Hors la loi, ce cher Jacques; hors la loi, menacé de la mort, prisonnier dans sa propre prison; et sa femme chassée! Elle et son fils, chassés sans un sou ! Elle obligée d'en voir un autre s'établir dans son logement de concierge!.. Cependant il n'en fallait pas moins que tout cela pour endurcir son cœur, et l'empêcher de céder aux suppliques que lui adressaient tous les pauvres gens rassemblés autour d'elle, et lui demandant avec instance de voir ceux qu'ils aimaient

et dont ils étaient aimés. Une femme de vingt-six à vingt-huit ans, surtout, excitait vivement sa pitié. Pâle, chétive, se soutenant à peine, elle ne cessait de répandre des larmes. Elle était là depuis le lever du soleil, et malgré les efforts d'une jeune fille de neuf ans, sa compagne, elle n'avait pas voulu consentir à se laisser emmener loin de la prison. Pourtant, elle toussait avec violence, et sous le mantelet de laine noire qui l'enveloppait, on voyait ses membres frissonner de fièvre et de froid.

— Mon père ! répétait-elle avec une obstination enfantine. Mon père ! Je veux voir mon père! je ne m'en irai pas sans voir mon père.

— Demain, cela sera peut-être possi-

ble, ma tante Françoise. Mais aujourd'hui, vous l'entendez bien, il faut y renoncer. Nous reviendrons demain. Demain nous aurons la permission de voir grand-papa.

— Mon père! Mon père! Je veux voir mon père! répliqua la malade en oscillant les épaules et en battant du pied. Mon père! Mon père! Je veux voir mon père! Jeanne.

Jeanne pleurait elle-même.

— Madame la citoyenne concierge, voyez, elle va mourir, si vous ne prenez pitié d'elle.

Marguerite se sentait les yeux pleins de larmes; et même parmi tous ces gens si

à plaindre, les souffrances de Françoise excitèrent de la pitié. Cependant la douleur rend bien égoïste et bien insensible aux chagrins d'autrui.

— Je voudrais la faire entrer; mais cela est impossible. Cela est sévèrement défendu.

— Mon père! Mon père! Je veux voir mon père!

Marguerite, pour se soustraire à l'attendrissement qu'elle éprouvait, rentra chez elle et emmena son enfant. Le groupe, assemblé devant la prison, se dissipa peu à peu : il ne resta plus auprès de la grille qu'une sentinelle marchant à grands pas, et Françoise résistant aux sollicitations de Jeanne, et re-

fusant de s'éloigner. Marguerite, en sortant pour je ne sais quelle emplette que nécessitait son souper, les retrouva toutes les deux à la porte : la petite Jeanne ne savait plus quel moyen employer pour décider sa tante à revenir, Françoise répétait toujours :

— Mon père! Mon père! Je veux revoir mon père!

— S'il n'y avait point là de sentinelle, je serais bien tentée de satisfaire cette pauvre femme. Qu'est-ce qui le saurait après tout? songea madame Pagnon..

La sentinelle, honnête et bon gendarme, avait une pensée à peu près semblable.

— Si j'étais concierge, ruminait-il,

si j'étais concierge ou maître de faire entrer quelqu'un, du diable si cette fille resterait à la porte.

Marguerite porta les yeux sur le gendarme, et le gendarme porta les yeux sur Marguerite. Ces deux regards se rencontrèrent et se comprirent.

— Il n'y aurait pas grand mal à lui faire voir son père: mais cela est défendu.

— Défendu ! bah ! répéta le gendarme.

— Si jamais on le savait !...

— Oui, si jamais on le savait !... Mais...

— Mais on ne le saurait pas, n'est-ce point ?

— Certainement non, on ne le saurait pas.

— J'ai bien envie de les faire entrer pour une minute ou deux.

— Ce serait une bonne action, citoyenne, une vraie bonne action.

— Et si je suis punie de l'avoir faite, ajouta Marguerite, moitié sérieusement, moitié plaisantant, et par un reste de précaution, vous aurez la même punition que moi, et vous serez aussi coupable.

— Je veux bien en courir les risques.

Marguerite s'approcha de Françoise et lui dit:

— Venez, je vais vous faire voir votre père.

Françoise se tut. Un frisson convulsif l'agita des pieds à la tête, et son regard stupide reprit de l'intelligence et de la chaleur.

—Venez! Mais pas un mot! Pas le plus petit bruit.

Françoise se leva, et sans presque avoir besoin de l'appui de Jeanne, elle passa la grille, traversa les cours de la prison, et arriva dans une grande salle sans lumière où la concierge lui dit d'attendre.

Le cœur battant d'émotion, Françoise et Jeanne s'assirent dans un coin. A peine étaient-elles là depuis quelques ins-

tans, que les bruits de voix qui chantaient dans une salle peu éloignée parvinrent à leurs oreilles, d'abord confus, puis peu à peu distincts. Bientôt elles purent même reconnaître ces paroles chantées à deux parties :

> Nous n'avons qu'un temps à vivre,
> Amis, passons-le gaiement,
> De tout ce qui peut s'ensuivre
> N'ayons jamais aucun tourment.

— A la santé du comte de Gommegnies! crièrent les voix, après avoir fini de chanter.

— A la santé de la République qui nous tient enfermés pour nous rendre plus gras, dit quelqu'un dont le gros rire accompagna ces paroles.

— Vous êtes bien heureux de cela, baron, car vous seriez encore sous la rude tutelle de votre vieille femme.

— J'ai peur d'en avoir trouvé une dont les ongles soient plus tranchans.

— A l'amende! à l'amende! Il a parlé de la guillotine.

— Je ne l'ai point nommée.

— N'importe! n'importe! Vous en avez parlé: six bouteilles de vin de Champagne.

— Va pour payer l'amende! Mais je ne l'ai point méritée.

Le vin de Champagne arriva, l'on entendit des détonnations joyeuses, le cli-

quetis des verres, le bruit des santés que l'on portait, et bientôt la reprise de ce refrain :

Nous n'avons qu'un temps à vivre,
Amis, passons-le gaiement,
De tout ce qui peut s'ensuivre
N'ayons jamais aucun tourment.

Ces bourgeois s'étaient habitués à l'idée de la mort, et par je ne sais quelles bravades ou quels regrets, ils se livraient aux plaisirs de la bonne chère et aux joies du vin, insoucieux du reste et vivant à la minute la minute. Ils étaient accoudés à la table de Damoclès ; mais convives plus sages, il faisaient fi du glaive attaché au-dessus de leurs têtes par un crin fragile, et ils n'en perdaient ni un rire, ni une rasade, ni un coup de dent.

Un seul homme ne partageait pas un abrutissement aussi heureux : cet homme était M. Raparlier.

En vain lui, si sobre, il buvait et rebuvait outre mesure : la quantité de vin qui, dans tout autre temps, aurait suffi pour le jeter dans la plus profonde ivresse, ne pouvait rien sur son cerveau saisi par la terreur. Le vin devenait amer dans la bouche desséchée du vieillard, son estomac serré par l'angoisse refusait les alimens, et lorsqu'à l'exemple de ses compagnons, il s'efforçait de dire quelque parole facétieuse, les paroles ne pouvaient être prononcées par ses lèvres convulsives. Les cris du chanoine retentissaient à ses oreilles, la tête du chanoine au bout d'une pique se dressait devant ses yeux ; et, plongé dans une rêverie morne, il tres-

saillait de tous ses membres au moindre bruit. Ce fut ce qu'il éprouva tout-à-coup lorsque la voix de la citoyenne concierge vint appeler :

—Le citoyen Gosselin au greffe !

Tous les visages pâlirent, et l'ivresse et la joie disparurent des regards et des lèvres. M. Raparlier se leva ; il dit avec fermeté en saluant ses compagnons :

— Adieu, messieurs.

Et il suivit la concierge qui se pencha vers son oreille et y murmura :

— Ce n'est point au greffe que l'on vous demande, citoyen. C'est là, dans cette salle. Songez que vous n'avez que dix minutes,

et que, pour vous les procurer je risque ma tête et ma place de concierge. Je vais guetter à la porte.

Disant cela, elle poussait Raparlier dans une chambre obscure; et, tremblante des résultats de sa bonne action, elle se mettait à faire le guet.

Raparlier ne comprenait rien à ce mystère. Les yeux encore éblouis de la clarté qu'il quittait, il s'avança, sans rien distinguer et presqu'à tâtons, dans la chambre obscure ouverte par la concierge. Mais les deux femmes, dont les regards s'étaient habitués à ces ténèbres, virent le vieillard et coururent se jeter dans ses bras.

L'émotion de Raparlier manqua de le faire défaillir.

— Françoise ! Jeanne ! Mes enfans !

Il les pressait contre sa poitrine ; il proférait des mots sans suite ; cela dura quelques instans.

Puis ensuite, les trois infortunés retrouvèrent un peu de calme et furent s'asseoir sur un vieux banc. Jeanne prit dans ses mains les mains de son aïeul, et Françoise, accablée par son douloureux bonheur, appuya sa tête sur l'épaule du vieillard.

Peu à peu, ce dernier put distinguer le visage de ses enfans, et à l'aspect de la pâleur et des traits bouleversés de Françoise, il sentit des larmes dans ses yeux ; les premières larmes qu'il eût répandues depuis son arrestation.

— Pauvre Françoise! dit-il.

Françoise tourna vers lui ses regards rouges et fatigués, et les fixa tendrement sur le vieillard.

— Et ta mère! ta mère? Tu ne me dis rien de ta mère? Ni toi non plus, Jeanne? Pourquoi n'est-elle point venue avec vous?

— Elle est malade, répondit Jeanne.

— Mais pas bien sérieusement, se hâta d'ajouter Françoise, qui avait recouvré toute sa raison; et avec sa raison toute sa tendresse précautionneuse.

— Malade! répéta le vieillard! Malade! Oh! je le comprends. Viennent quelques jours encore et il ne restera plus de notre

famille qu'une pauvre orpheline. Toi et ta mère, Françoise, vous mourrez de douleur, moi sur l'échafaud... Que la volonté de Dieu soit faite ! Mais cette volonté est bien terrible.

— Écoute, Jeanne, écoute, mon enfant, ne pleure pas ainsi : car nos momens sont précieux et tu n'auras que trop de temps pour pleurer. Sitôt qu'il ne te restera plus rien ici à consoler et à aider, tu partiras pour Lornouck et tu iras trouver ta tante Albertine Duchâtel. Elle est un peu rude, mais au fond, son cœur est bon. Tu lui remettras cette bague, où se trouvent de mes cheveux, et tu lui diras que son père lui laisse sa bénédiction, entends-tu bien, ma petite fille ? Et que je bénis de même ses quatre enfans et son mari.

— Et mon frère? et mon frère? murmura Françoise.

— Ton frère! je lui pardonne également à lui. Mais c'est pour l'amour de toi, Françoise, pour l'amour de toi et pour l'amour de cette pauvre orpheline. Adieu, mes enfans, adieu, nous nous reverrons dans le ciel.

— Mon père! Mon père!

La citoyenne Marguerite Pagnon était accourue toute effarée.

Il faut partir. Vite! Hâtez-vous, ou je suis perdue. Le citoyen représentant vient d'arriver de Paris, avec les nouveaux membres du tribunal révolutionnaire. Seigneur! S'ils allaient jamais vouloir visiter la prison! Mais venez donc! Hâtez-

vous! Fuyez! Voulez-vous que je me repente de ce que j'ai fait pour vous?

Françoise s'attachait à son père et ne voulait pas le quitter.

— Il faut de la raison, Françoise. Madame la concierge, cette bonne femme, courrait des dangers si l'on vous trouvait ici. Partez! Partez! Je le veux! Adieu, mes enfans, adieu.

Dame Marguerite emmena Françoise et Jeanne, non sans trembler de rencontrer son mari ou d'être vue par quelque délateur.

Quand elle les eut reconduites dehors, elle rentra précipitamment, fit à travers la grille un signe de silence et de joie au

factionnaire, et rentra légère et contente dans son appartement, qu'elle remit en ordre quoiqu'il n'y eût rien de dérangé.

Son mari, le citoyen Pagnon, rentra et vint l'embrasser.

— Toujours joyeuse! s'écria-t-il, en voyant la figure riante de la jolie Flamande.

—Toujours, dit-elle, quand je te revois.

Et elle lui rendit deux baisers pour le baiser qu'il lui avait donné.

— Maintenant, songeons au souper, dit-il, car j'ai faim.

Ils se mirent à table, et après leur repas, ils se placèrent au coin du feu, et

ils devisèrent longuement de mille projets plus doux et plus rians les uns que les autres; si longuement que dix heures sonnèrent à la pendule de bois, sans qu'ils se doutassent d'avoir atteint une heure aussi avancée.

— Dix heures! dix heures! Eh mon Dieu, moi qui dois me lever demain à cinq heures du matin, pour cuire notre pain.

— Mon Dieu! voilà une jolie expression pour la femme d'un concierge républicain! Si l'on t'entendait?...

— Mais l'on ne m'entend pas, répliqua gaiement Marguerite qui avait déjà ôté son corset.

— Mais l'on peut t'entendre, et tu le dirais aussi bien devant un autre que devant moi, étourdie.

— Je ne veux pas de tes remontrances, fit encore l'agaçante jeune femme, les épaules nues et nouant le mouchoir de nuit dont elle couvrait ses beaux cheveux.

Le citoyen concierge ne répondit qu'en entourant Marguerite de ses bras et en couvrant de baisers ses jolies épaules. Celle-ci s'échappa de ses étreintes, courut au lit, s'y jeta malgré les efforts de Jacques, et trouva moyen de s'envelopper des couvertures.

—Gare à toi ! dit le mari repoussé avec perte. Gare à toi, Marguerite!

Et quelques secondes après il prenait place aux côtés de sa femme.



VI.

LE JUGE AU TRIBUNAL

RÉVOLUTIONNAIRE.

13.

La mort.

Code pénal.

Le juge au tribunal revolutionnaire.

*

La révolution de 1793 avait fait faire à Daniel Correpont, ainsi qu'à beaucoup de gens médiocres, — voire nuls, — une fortune qui, dans tout autre temps, aurait tenu du merveilleux et de l'incroyable. Dix-huit mois, l'intrigue, et

plus encore le hasard, avaient suffi pour jeter cet homme, du fauteuil de secrétaire d'un comte, au fauteuil de représentant du peuple. Le servile et négatif Daniel, toujours prêt à tout entreprendre, parce que, sans conscience et sans énergie, tout lui était égal, se trouva par hasard sur la route de Robespierre. Robespierre l'entraîna avec lui, s'en servit comme d'un valet obéissant, et le jugeant propre à exécuter, à la lettre et sans calculer, ses ordres quels qu'ils fussent, dit un matin au peuple : « Je veux que Daniel soit ton représentant. » Le peuple s'inclina, et fit Daniel son représentant.

. . . .

Daniel partit donc pour la Flandre où il devait exercer de terribles pouvoirs : car ses instructions portaient, « qu'il était

» envoyé dans le pays pour y faire le bien
» et y inspirer la terreur civique. »

Daniel Correpont s'était accoutumé aux idées de sang et aux théories de mort de son nouveau protecteur, avec la même facilité qui lui avait fait adopter jadis si vite les habitudes aristocratiques et les mœurs élégamment dissolues du marquis de Lumières. Pour en juger, car les faits parlent plus haut, et de façon plus irrécusable que tout le reste, il suffit de lire la lettre que Daniel écrivait à Saint-Just après la fête civique. Encore vêtu de ses habits de bal, et assis près d'un de ces bons feux de houille que l'on ne sait préparer qu'en Flandre, il luttait contre le sommeil, et il se hâtait de terminer une lettre après laquelle il lui serait permis de se livrer au doux et paisible repos

que lui promettaient la fatigue du bal et les souvenirs gracieux qu'il en avait rapportés.

Daniel Correpont, à ses collègues Lebas et Saint-Just.

Termonde, quintidi 1er ventose de l'an second de la république une et indivisible.

... *La machine* est en bon train, je l'espère. L'aristocratie tremble et les sans-culottes relèvent leur tête si long-temps humiliée. La conduite de tous sera examinée scrupuleusement, et vous entendrez parler des résultats.

Messieurs les parens et amis des réfractaires accaparent la guillotine. Avant-

hier, un ex-procureur, une riche dévote veuve de deux à trois chapitres, un banquier millionnaire, et un marquis, ont subi la peine due à leurs crimes.

Mon discours contre le fanatisme, discours que j'ai prononcé avant le bal de la fête civique, à produit l'effet que j'en attendais. La salle regorgeait d'auditeurs, et je pense qu'ils en sont sortis furieux contre les anciens marchands d'impostures.

Les sans-culottes se décident; ils s'enhardissent en se sentant appuyés. Patience, et ça ira d'une jolie manière.

Les dénonciations commencent, et donnent lieu à des arrestations nouvelles.

Il me manque vingt braves et un juge pour organiser mon tribunal et mon jury. Je ne puis les trouver à Termonde tels que je les voudrais. Je compte partir demain pour Paris, où cette lettre ne me précèdera que d'un jour. Tâchez de me préparer d'avance les vingt patriotes que je vous demande, car je ne pourrai demeurer long-temps à Paris. Mon retour est nécessaire ici pour que le tribunal entre tout-à-fait en activité.

Les femmes sont charmantes à Termonde, et j'ai plus d'une histoire amusante à vous raconter.

Salut et fraternité.

DANIEL CORNEPONT.

Après avoir écrit cette lettre, sans une rature, avec calme, et comme il aurait écrit deux années auparavant :

« Le comte de Lumières prie M. le mar-» quis *** de lui faire l'honneur de ve-» nir dîner chez lui demain dimanche. »

Il ordonna qu'on la fît donner à un courrier, se déshabilla et se mit au lit, où le trouvèrent encore, à deux heures de l'après-midi, les officiers municipaux qui lui venaient, chaque matin, rendre compte des évènemens de la veille. Depuis long-temps, ils attendaient dans une antichambre que le citoyen représentant se réveillât.

Le représentant du peuple s'étant éveillé de bonne humeur et presque facétieux,

sitôt son réveil il fit introduire les officiers municipaux.

— Eh bien ! citoyens, demanda-t-il en étendant les bras et en bâillant de toutes ses forces ; eh bien ! qu'y a-t-il de nouveau ?

— Un ex-prêtre de Lornouck était arrivé hier à Termonde, conduit par un vieux renard, qui, l'ayant reconnu, le suivit, et vint le dénoncer en signalant son asile.

— Eh bien ! c'est du bon gibier, du gibier qui devient rare, que le calotin. Jugé, et à la guillotine !

— On n'aura point cette peine, citoyen représentant. Quand nous sommes

arrivés chez le bourgeois — un nommé Gosselin — qui lui avait donné asile, nous l'avons trouvé disant la messe. Le peuple s'est fait justice lui-même, et a mis en pièces le vieux fanatique.

— Le peuple a bien fait. Et le bourgeois ?

— Le bourgeois est en prison.

— Jugé, et à la guillotine, répliqua le représentant avec sa phrase favorite.

— Mais vous savez, citoyen, que le jury du tribunal révolutionnaire n'est plus au complet ?

— Oui, et je suis convaincu qu'il ne se trouve pas, en cette damnée ville,

assez de bons citoyens pour compléter ce jury. Mais j'y pourvoirai ; je pars demain pour Paris, et j'en reviendrai de manière à prouver à ce tas d'aristocrates qu'ils n'ont rien perdu pour attendre. Quel temps fait-il aujourd'hui ?

— Le plus beau soleil du monde, répondit quelqu'un en soulevant le rideau de la fenêtre et en donnant ainsi passage à des rayons joyeux qui vinrent inonder l'appartement.

— Eh bien ! citoyens, nous allons faire un tour de par la ville. Je haranguerai le peuple, et je lui renouvellerai la promesse de mon prompt retour.

Il sauta du lit avec gaieté, s'habilla rapidement, mangea à la hâte son dé-

jeûner, et après une promenade de quelques heures, promenade saluée des acclamations de la populace, et durant laquelle on arrêta plusieurs suspects, le citoyen représentant rentra chez lui, fit les préparatifs nécessaires pour son départ, et se mit en route pour Paris.

Ce fut à l'hôtel de la *Fraternité*, proche de la place de la Révolution, que Daniel choisit un logement. Deux jours après son arrivée, il était parvenu sans peine à compléter le nombre des jurés qu'il lui fallait, et il rentrait plein de satisfaction et ravi de l'accueil flatteur et des éloges de Robespierre, lorsqu'en montant dans l'escalier il fit rencontre d'une femme boiteuse qui descendait. Par un mouvement machinal, reste de ses anciennes habitudes aristocratiques, Daniel se rangea

un peu pour laisser passer cette femme, et plus encore pour la regarder effrontément sous le nez. Malgré ses accoutremens mesquins, malgré sa pâleur, malgré les ravages irrécusables de la misère et du chagrin, le représentant reconnut une physionomie qui ne lui était pas étrangère, et après quelque hésitation il prononça le nom de

— Laure Lelaurier !

— Monsieur Daniel Correpont !

— Voilà une rencontre bien singulière, ma toute belle, ajouta le représentant, tandis qu'il cherchait à prendre la taille de l'ex-danseuse. Mais Laure le repoussa avec une dignité calme.

— Et qu'êtes-vous devenue depuis que vous avez enlevé le petit Eustache? Avez-vous de ses nouvelles?

. . . .

— Mon mari habite cette maison avec moi.

. . . .

— Votre mari?... Eustache!... Diable, il paraît que nous avons fait une fin, mais non pas une fortune, ma jolie fille. La vertu et le mariage légitime ne vous ont pas porté bonheur.

— Et vous, monsieur Daniel?

— Dites *citoyen*, et tutoyez-moi, citoyenne.

— Et toi, citoyen Daniel? reprit Laure avec un sourire triste et moqueur.

— Moi ? Je suis représentant du peuple en Flandre, à Termonde.

Laure sourit encore une fois, et de la même manière.

— Vous me permettrez d'aller visiter mon ancien ami... Votre mari ? dit emphatiquement Daniel.

— Tu ne me tutoies pas, citoyen représentant, répondit Laure en parodiant l'emphase ironique de Daniel. Et elle le guida jusqu'au quatrième étage, où Daniel trouva Raparlier faisant des copies pour un jurisconsulte.

L'ordre et la propreté qui présidaient à l'arrangement de la mansarde, habitée par Eustache et par sa femme, ne pour-

vaient cependant point déguiser tout-à-fait l'aspect misérable de cette mansarde. Les meubles en étaient vieux et disparates. Dans les coins, des ustensiles de ménage à demi cachés révélaient les travaux domestiques auxquels Laure se trouvait astreinte. Ces ustensiles firent porter les yeux du représentant sur les mains de Laure, et ces mains si blanches, si frêles, si pleines d'élégance, il y a neuf ans, se trouvaient, à cette heure, rouges et flétries. Daniel put d'autant mieux vérifier cette différence que Laure venait de poser une de ses mains sur l'épaule d'Eustache, qui leva doucement la tête vers sa femme. Lui aussi était bien fatigué et bien vieilli par la misère.

— Mon ami, ne reconnais-tu pas ce monsieur?... ce citoyen, veux-je dire?

Eustache regarda fixement Daniel, le reconnut et lui tendit la main.

— Pauvre Eustache! soupira Daniel en prenant affectueusement cette main : tu es donc bien à plaindre!

— Je suis pauvre, Daniel; — mais à plaindre, — je le suis bien moins que vous ne le pensez. C'est un ange, c'est Laure qui a trouvé le moyen de rendre paisible ma pauvreté. Vous ne pouvez savoir, Daniel, avec quelle patience elle supporte les fougues de mon caractère inégal. Car le malheur aigrit et rend brusque. Mais si je l'afflige quelquefois, ma tête seule, et non mon cœur, est coupable. Je me le reproche avec amertume, et je me maudis de pouvoir la faire pleurer.

Daniel se sentit ému.

— Et quelles sont tes ressources?

— Le travail de Laure et le mien. C'est peu ; — c'est beaucoup, avec de l'ordre et de la résignation. Vous m'en croirez si vous voulez, Daniel, je ne sais si je voudrais changer de sort; et je suis parfois tenté de croire que je n'ai jamais été aussi heureux.

— Quelles infortunes t'ont jeté dans la situation où je te trouve? Car, il y a quinze ans, tu étais à Londres dans une position brillante, et la mort de Fitz-Ernestal devait...

— Ne me rappelez point le passé, Daniel. Je ne veux plus m'en souvenir.

C'est un rêve atroce, et que j'ai effacé de ma mémoire.

— Eh bien! n'en parlons plus. Avisons plutôt au moyen d'améliorer ta position. J'ai du crédit et du pouvoir. Je suis représentant du peuple. Que veux-tu que je fasse pour toi?

— Représentant du peuple! Vous, Daniel! s'écria Eustache qui se leva et se découvrit.

— Représentant du peuple. voyons, que désires-tu? Demande.

— Faites-moi obtenir quelque emploi obscur, peu lucratif, mais qui du moins me fasse vivre; qui rende moins malheureuse cette pauvre Laure, et je vous bé-

nirai toute ma vie, citoyen représentant; et vous aurez en moi un ami dévoué.

— Voyons! Six mille francs par année, ton logement, et l'espoir prochain de mieux encore.

— Oh! ne me trompez pas! ne me trompez pas! J'étais résigné à mon sort, et ce serait mal à vous que de me montrer une fausse espérance d'en sortir. Ne me trompez pas.

— Tiens, Eustache! dit le représentant après avoir écrit quelques lignes.

Eustache prit le papier, et Laure lut au-dessus de son épaule:

« Citoyen Lecourbetz, les assemblées

» électorales de Termonde doivent élire
» dans trois jours un juge au tribunal
» révolutionnaire. Je désire qu'elle nomme
» Eustache Raparlier dont je réponds. »

— Juge au tribunal révolutionnaire! s'écria Laure ; jamais !

Et elle voulut déchirer le papier. Eustache la repoussa violemment et leva le papier en l'air : ses yeux étincelaient d'une joie étrange.

— N'importe à quel prix, adieu la misère ! Vive la république! citoyen représentant.

—Eustache, Eustache, tu veux accepter ces fonctions infâmes?

—Citoyenne! quels discours tenez-vous devant moi?

— Laissez-la dire, Daniel, c'est une femme: une femme, et rien de plus. Je suis juge au tribunal révolutionnaire. Me voilà prêt à vous suivre. Quand partons-nous?

—Demain au point du jour.

— Nous serons prêts!

Alors il jeta sur Laure un regard tel qu'il fit baisser les yeux à l'infortunée.

— Point de larmes! ajouta-t-il, car elle sanglottait. Je n'en veux pas. Silence!

— A demain donc, Eustache.

— A demain !

Alors il reconduisit le représentant jusqu'au bas de l'escalier.

Puis il rentra chez lui, la tête brûlante et les idées en désordre, car, à ces paroles : « Juge au tribunal révolutionnaire, » une sorte de frénésie s'était emparée de cet homme naguère si affaissé dans une vie laborieuse ; de cet homme qui ne formait pour l'avenir que des rêves paisibles ; de cet homme qui se croyait vertueux à jamais et arrivé à l'expiation complète de ses fautes d'autrefois.

Mais à ces paroles : « Juge au tribunal révolutionnaire, » à ces paroles qui l'armaient tout-à-coup d'un pouvoir inattendu, il s'était dressé menaçant ; il avait

rejeté sa vertu qui n'était que de l'abattement, et il brandissait à l'avance le glaive terrible jeté dans ses mains.

Juge au tribunal révolutionnaire! Puissant, formidable, lui tout à l'heure encore dédaigné, écrasé! Comme une telle pensée fait bien! comme elle soulage! A son tour, l'orgueil et les refus sans pitié! Il pourra recracher sur les autres les mépris que l'on a crachés sur lui. Il pourra prendre sa revanche de la misère et de l'humiliation! — Juge révolutionnaire! — Cette haine qui dormait dans son cœur, à présent qu'elle éclate et qu'elle s'assouvisse! Vengeance! oh! oui, vengeance! Vengeance de la misère! vengeance du dédain! vengeance du travail sans salaire! Vengeance de tous les hommes!

Il marchait à grands pas, il frappait des mains, il se livrait à des transports bizarres qui épouvantaient Laure. Le lendemain, quand vint l'heure de monter dans la voiture du représentant, la pauvre femme n'avait point osé encore adresser une parole à Eustache, qui, dans son agitation, ne s'était pas même jeté sur son lit. Fascinée qu'elle était par les regards de son mari, brisée à la longue par le malheur, et domptée depuis long-temps par les caprices du sort, elle fit ce qu'elle avait déjà fait tant de fois : elle obéit, la mort dans le cœur, et en versant des larmes.

A Paris, il y avait quelque chose de gigantesque et d'une majesté sauvage, dans

la période de la révolution française, connue à jamais sous la dénomination sanglante de la *Terreur*. La province n'en offrait qu'une parodie mesquine et ignoble. Au lieu d'y rugir et d'y mettre en pièces, comme le font les lions ou du moins les tigres, on y grognait sourdement, et à la façon des hyènes; on y bavait sur la proie avant que de la dévorer. La hache pesait trop aux mains débiles qui l'avaient prise, et qui ne parvenaient qu'à en porter des coups maladroitement cruels. Faute de savoir se coiffer comme il faut du bonnet phrygien, on le laissait tomber dans la boue : ses reflets rouges qui seyaient horriblement aux grandes et redoutables faces des Robespierre et des Danton, faisaient ressortir la bassesse rétriquée des visages subalternes, et leurs petites bouches de valets rejetaient le

sang dont elles voulaient boire à grandes gorgées, comme les gosiers puissans des maîtres.

Tel était le représentant du peuple, tels étaient les juges du tribunal révolutionnaire de Termonde; tels étaient les soixante jurés dont Correpont venait de compléter le nombre, par les vingt *braves*, les vingts *purs* qu'il était allé chercher à Paris.

Ils entrèrent en fonctions le matin même qui suivit leur arrivée. Les élections s'étaient faites la veille, et le résultat s'en trouvait tel que le *désirait* le représentant du peuple.

La réorganisation du tribunal révo-

lutionnaire causa une grande joie à la société du peuple. . . . .

. . . .

. . . .

Je vais vous dire ce que c'étoit que la société du peuple. . . . .

. . . .

. . . .

Aux Flamands, il faut avant tout un lieu où ils puissent se réunir vers six heures du soir, pour fumer, deviser et boire de la bière. Sous l'ancien régime, les *Confréries* ou *Sermens* servaient à motiver de telles réunions. Les entretiens y roulaient d'ordinaire sur les beaux coups faits au tir à l'arc, sur le prix des denrées, et se nourrissaient surtout des caquetages et des médisances que l'on affectionne et que l'on prodigue si fort en province.

Vint la révolution, préparée depuis long-temps et rendue inévitable par un malaise général et que l'on ne savait point définir. Tout-à-coup, une voix mystérieuse jeta du ciel ou de l'enfer ce mot sublime « Liberté; » chacun le répéta avec enthousiasme, chacun crut y voir l'expression et le remède des souffrances sans nombre qui faisaient dépérir la patrie, et l'aspect de la France fut changé comme par enchantement. Tout le monde, jusqu'au plus humble artisan, s'empressa de toucher l'arche sainte des affaires publiques; cette arche dont on lui avait si long-temps interdit même jusqu'à la vue. On voulut en écarter les guides funestes qui l'avaient conduite sur le bord de l'abîme, et, dans la lutte des uns pour la saisir, des autres pour

la retenir, la vieille arche vermoulue fut brisée et tomba en poussière.

Vous le comprenez bien, à cette époque, les *confréries* se trouvèrent entachées de vieux régime, et disparurent avec les jurandes et les maîtrises. On substitua à ce mode vieilli les sociétés populaires, dont les familiers, sortant peu à peu de leurs habitudes de naguère, prirent pour sujet de leurs entretiens la chose publique et les améliorations à y apporter. Il fallait entendre les projets bizarres et les discussions non moins bizarres de ces hommes d'état improvisés: ilsfaisaient des constitutions, ils rêvaient des organisations sociales; ils passaient en revue les généraux, les assemblées constituantes, les batailles, les lois, la paix, la guerre et mille autres choses:

tout en un mot. Toujours blâmant, jamais n'approuvant. Car les citoyens qui tenaient le pouvoir ne pouvaient jamais être bien nombreux: aussi, ceux-là qui voulaient le tenir à leur tour, et même ceux-là qui ne devaient pas le moins du monde concevoir une telle espérance, criaient constamment contre les gouvernans et s'efforçaient de les faire tomber. Les uns pour prendre leurs places, les autres par cet unique sentiment de haine et d'envie sans motif qui faisait dire à un paysan athénien : « Je ne sais pourquoi, néanmoins je demande l'ostracisme contre Aristide. » Celui qui n'est rien est poussé à faire la guerre à celui qui est quelque chose ; car lorsqu'il l'abat gisant à ses pieds, il n'en devient pas plus grand, mais il l'a rendu plus petit, et il voit en baissant les yeux ce qu'il

lui fallait lever la tête pour regarder.

Les sociétés populaires devinrent des comités redoutables à mesure que le pouvoir tombait de haut en bas et que, brisé dans sa chute, il s'éparpillait en débris innombrables, de manière à ce que chacun pût en ramasser. Ces débris, trop faibles pour faire du bien, se trouvaient assez forts néanmoins pour nuire, surtout lorsqu'on les réunissait en faisceau. Or les sociétés populaires le formaient, ce faisceau; mal joint, mal concordant, il est vrai; mais capable cependant de porter des coups funestes et surtout de produire cette influence redoutable dont je parle. C'est des sociétés populaires que partaient les dénonciations qui frappaient de captivité et de mort. C'est dans les sociétés populaires que les esprits fermentaient, que surgissait tout-à-coup l'émeute,

comme une trombe qui naît, mugit, passe et bouleverse. Rien ne pouvait lui résister, et une fois que l'émeute avait dit: Tombe! il fallait tomber.

Aussi la Société Populaire de Termonde était-elle constamment l'objet des flagorneries du représentant du peuple, Daniel Correpout. Il ne cessait de caresser cet animal féroce, d'abord pour le lâcher contre ceux qu'il voulait faire dévorer, ensuite pour ne pas en être dévoré lui-même. Sitôt donc son arrivée à Termonde, il se rendit à la société populaire pour lui apprendre qu'il était de retour et que le tribunal révolutionnaire reprendrait le lendemain ses justices suspendues. La Société Populaire salua de ses acclamations le représentant du peuple et la bonne nouvelle qu'il apportait. Un grand

dîner patriotique fut en outre décrété unanimement pour le lendemain.

Le lendemain, Daniel en costume de représentant et accompagné du juge Eustache, des collègues de ce dernier et du bourreau, se rendit à la société populaire.

Avant que l'on ne se mît à table, le représentant harangua en ces termes :

« CITOYENS ET AMIS,

» Depuis long-temps, une fatale inertie entravait les mesures révolutionnaires. Je suis arrivé hier, et tout de suite un jury terrible a été adapté au tribunal révolutionnaire. Ce jury est composé de soixante bougres à poil, choisis en par-

tie parmi vous, et renforcés de vingt purs que j'ai été chercher parmi les patriotes les plus intègres de Paris.

« Un arrêté vigoureux a fait claquemurer les hommes aristocrates dont les femmes sont incarcérées, et les femmes dont les maris le sont. »

A cette mauvaise équivoque, un rire général s'éleva parmi les membres de la société populaire. Le représentant reprit :

« Les rédacteurs et fonctionnaires publics, signataires des arrêtés liberticides de 1792, sont également en prison. Des perquisitions ont été faites et se font chez les contre-révolutionnaires; on a trouvé chez eux des provisions de bouche et

d'argent énormes. Les scélérats ont été enlevés au nombre de soixante.

» Vous, de votre côté, citoyens, vous venez de régénérer cette société populaire. De quatre cents membres qui la composaient, vous l'avez réduite, par l'épuration, à cent cinquante. Ne jugez-vous pas, à propos d'arrêter que nous dressions l'acte d'accusation de tous les gros aristocrates de Termonde d'abord, et ensuite des autres villes de la Flandre?

» La guillotine recommencera tout à l'heure ses bienfaisantes rigueurs. Elle ne désemparera plus à l'avenir. Les ducs, les marquis, les comtes, les barons, mâles et femelles, vont tomber comme grêle.

» Sans doute le tribunal deviendra in-

suffisant ; mais je lui adjoindrai une seconde section.

« *Et ça ira, ça ira, ça ira!* » chanta-t-il en prenant place à table, et en passant tout-à-coup de l'emphase déclamatoire au ton familier et trivial.

— A boire! A la santé de la république! A la mort des contre-révolutionnaires que nous ferons bientôt jusqu'au dernier éternuer dans la besace!

On but et l'on mangea jusqu'à trois heures de l'après-dîner.

A trois heures, le représentant presque tout-à-fait ivre, frappa sur la table pour demander du silence et de l'attention.

— Citoyens, avant l'ouverture du tribunal révolutionnaire, il nous reste deux heures ; il faut les employer utilement. Faisons une épuration des détenus.

— Oui, oui !

— Bien !

— Très bien !

— Une épuration de détenus, c'est cela.

Le représentant donna quelques ordres à un de ses agèns qui sortit accòmpagné de douze à quinze membres de la société populaire, et qui, sur l'ordre écrit du représentant, demanda vingt soldats à l'officier d'un corps-de-garde voisin.

Pendant ce temps-là, on amoncelait des tables et l'on plaçait dessus un mauvais fauteuil.

— J'espère qu'on les verra bien quand ils seront assis là-dessus.

—Attendez! Mettons ici ce petit banc. Ils se cogneront les jambes, et feront des grimaces. Cela sera drôle.

— Les voilà! les voilà!

En effet, douze à quinze prévenus entraient dans la salle, au milieu d'une escorte de soldats, et des membres de la société, sortis tout à l'heure avec l'agent auquel le représentant avait parlé bas.

De tous les prévenus, le plus proche de

Daniel était une femme âgée de vingt-trois à vingt-cinq ans. Il lui fallut monter sur les tables et s'asseoir sur le fauteuil où elle resta exposée aux regards de ces hommes ivres.

— Comment t'appelles-tu ?

— Sœur Henriette.

Un rire fou éclata de toutes parts dans la salle, et chacun y répéta :

« — Sœur Henriette » ! en se tenant les côtés. La rougeur couvrit les joues blanches de la détenue ; ses beaux yeux noirs s'abaissèrent. Mais elle les releva bientôt, et les fixant avec calme sur ses persécuteurs, elle répéta :

— Je suis sœur Henriette, fille de la charité.

— Quelle impudence ! elle l'avoue.

— Elle s'en vante.

— A la guillotine ! A la guillotine !

Le représentant s'approcha de la religieuse et lui demanda avec un faux air d'intérêt :

— Tu crois donc bien en la protection de Dieu, pour montrer tant de courage ?

— Dieu est mon seul appui, et mon seul espoir.

— Eh bien ! dis-lui qu'il fasse un mira-

cle, car tu en as besoin. Va m'attendre au tribunal révolutionnaire, et demain matin *quouak*.

Il accompagna ces paroles d'un geste de sa main sur le cou, et baissa la tête par un mouvement brusque.

Puis, deux forcenés grimpèrent sur les tables, y saisirent la religieuse et la jetèrent à bas plutôt qu'ils ne l'emmenèrent.

Les cris : « A mort la bigote! » Les blasphèmes les plus exécrables, les paroles les plus obscènes vinrent mugir aux oreilles de la courageuse chrétienne, qui, toujours calme et résignée, murmurait des prières, et dont seuls quelques mouvemens convulsifs trahissaient les meurtrissures dont on l'accablait.

— Messieurs, — citoyens, ne nous faites pas de mal, crièrent deux jeunes filles que l'on poussait vers le fauteuil; deux jeunes filles dont l'aînée avait à peine dix-sept ans. Elles étaient pâles, elles se mouraient de peur et leurs genoux défaillaient sous elles. Nul ne les prit cependant en pitié, et leur terreur ne fut qu'un amusement bouffon pour tous ces hommes.

— Qui es-tu? Toi! L'aînée.

— Julie de Sainte-Croix.

— Il n'y a plus de de...

— Julie Sainte-Croix.

— Il n'y a plus de sainte.

— Julie Croix.

— Il n'y a plus de croix.

On rit de toutes parts et le représentant resta quelques minutes sans pouvoir se faire entendre.

— De quoi t'accuse-t-on?

— Mon Dieu, je n'en sais rien.

— Il n'y a plus de Dieu.

Les rires recommencèrent de plus belle. Satisfait de ce succès d'hilarité, le représentant reprit, plus facétieux que jamais:

— Je vais vous le dire, moi, de quoi

l'on vous accuse, très nobles et très puissantes dames. On vous accuse d'avoir chanté et joué du forté-piano le jour de la prise de Lornouck par les hulans.

— Citoyens, cela n'est pas vrai, je vous le jure.

— Démens donc cet honnête et pur sans-culotte, qui était domestique chez ton père et qui t'a entendue, toi et ta sœur.

•

—J'ignorais la prise de Lornouck. Mon père, mon vieux père, était malade accablé par la goutte, et il n'y avait que la musique qui pût le consoler et le distraire. Mais, citoyen, j'ignorais que Lornouck fût pris. Je l'ignorais, citoyen.

Pourquoi n'a-t-on point amené leur père ?

— Il est mort en prison! dit la jeune fille avec un cri déchirant. Et elle tomba, presque sans connaissance, dans les bras de sa sœur qui pleurait à sanglots.

— Si l'on vous rendait à la liberté, demanda le représentant avec un sourire sardonique, que feriez-vous ?

— Nous irions rejoindre notre mère, répliqua la plus jeune, les yeux étincelans d'espoir, et sans prendre garde à la main de sa sœur qui pressait la sienne pour la faire taire.

— Où est leur mère?

— En émigration.

— Descendez du fauteuil.

Elles allaient obéir, et je ne sais quelle confiance dans l'avenir commençait à les rassurer, lorsque le représentant les arrêta d'un geste.

— Un instant! fit-il : de hautes et puissantes dames comme vous, les filles d'un marquis, ne doivent pas descendre d'un fauteuil seigneurial sans qu'un écuyer leur donne la main. Quel est ici le plus digne de cet honneur? — Il chercha des regards, et les arrêta sur le bourreau :

— C'est toi, Jacques, dit-il.



VII.

LE JUGEMENT.

Quæque miserrima vidi et quorum pars magna fui.

P. Virgilius Maro. Æneis.

Le jugement.

Tandis que la Société populaire et le représentant Daniel Correpont se livraient aux joies de *l'épuration des détenus*, douze accusés dont faisait partie la sœur Henriette et les demoiselles de Sainte-Croix attendaient leurs juges dans l'enceinte du tribunal révolutionnaire. C'était une salle vaste, longue, froide,

badigeonnée à la chaux, et dont les murs blancs ne portaient d'autres décorations que des faisceaux, des haches, des bonnets rouges, une guillotine et des drapeaux. Le tout surmonté des inscriptions suivantes :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,
OU LA MORT.

QU'UN SANG IMPUR
ABREUVE NOS SILLONS (1).

LE DROIT DE FAIRE GRACE NE SERAIT QUE LE DROIT DE VIOLER LA LOI; IL NE PEUT EXISTER DANS UN GOUVERNEMENT LIBRE OU LA LOI DOIT ÊTRE ÉGALE POUR TOUS (2).

Quoiqu'il ne fût guère plus de quatre

(1) La Marseillaise.

(2) *Plan de constitution*, présenté à l'assemblée constituante les 19 juillet et 31 août 1793.

heures et demie, le tribunal se serait trouvé dans une obscurité complète sans trois chandelles posées sur la table des juges. Les trois chandelles dont on avait dédaigné de couper les longues mèches, et dont le vent, de minute en minute, venait incliner et presque éteindre la flamme, jetaient çà et là, par intervalles, une lueur fausse. Cette lueur laissait voir, dans un coin, derrière une grille de fer, les accusés debout et pressés les uns contre les autres. A l'extrémité opposée de la salle, un bourdonnement sourd que dominaient parfois des cris, et auquel se mêlaient des pas glissant et sifflant sans cesse sur les dalles de marbre, annonçait qu'un public nombreux assistait à la réouverture du tribunal révolutionnaire. On éprouvait je ne sais quelle terreur à ces bruits confus et dissonans, à ces mots de menace

ou de raillerie qui surgissaient tout-à-coup ; à ce grand mouvement que l'on entendait sans rien voir. On le comprenait : parmi cette foule habituée chaque jour à des scènes de mort, il ne fallait pas avoir espérance du moindre sentiment de compassion. Ces gens venaient là comme à un spectacle, et rien de plus ; à un spectacle ordinaire, que l'on suit par habitude, sans intérêt vif, et que l'on n'écoute qu'à demi, à moins que l'attention ne soit attirée par des larmes plus abondantes, par des douleurs plus senties, par des effrois plus profonds : — à moins, et cela vaut encore mieux, — à moins que des plaintes bouffonnes, des incidens burlesques, la tournure ridicule de la victime ou quelque bon mot des juges ne ragaillardisent la scène et ne transforment le drame en farce. Alors on éclate de rire,

on s'en tient les côtés, on se répète l'un à l'autre le motif de tant d'hilarité; et, le soir, on le raconte à sa femme, à son père, à ses enfans, qui n'ont pu venir à l'audience. C'est une soirée qui reste dans le souvenir, dont on évoquera les détails, après boire, et quand on se trouvera bien à l'aise, accoudé sur la table d'un cabaret, entre deux amis, joyeux lurons.

Les juges arrivèrent enfin. Ils prirent place à la table disposée au fond de la salle. Les jurés se mirent en face de l'accusateur public, à droite sur des bancs qui formaient le demi-cercle. Daniel Correpont vint occuper un fauteuil posé entre les jurés et les juges, de manière à faciliter partout les observations du représentant d'un peuple, cet agent d'un pouvoir de vie et de mort.

Les spectateurs applaudirent à deux reprises, et il se fit un silence profond.

Alors un huissier appela :

— Henriette Vallez, ci-devant sœur de la Charité.

La grille de fer s'ouvrit avec un grincement, et la religieuse vint s'asseoir sur un petit banc de bois. Un sourire plein de sérénité entr'ouvrait ses lèvres, et elle répondit avec calme et sans l'émotion la plus légère aux interrogatoires du président.

— Monsieur, je vous l'ai dit tout à l'heure à la Société Populaire, et je viens vous le répéter: si c'est un crime d'être sœur de Charité et de préférer la mort au

désaveu de ce titre saint, je suis criminelle ; car je veux vivre et mourir dans la foi de la sainte Église catholique, apostolique et romaine ; je veux demeurer jusqu'à mon dernier soupir la servante de Jésus-Christ.

Elle s'inclina respectueusement à ce nom révéré pour elle, et qui excita un murmure d'indignation parmi le tribunal et l'auditoire.

— Bien ! fit le représentant du peuple. L'affaire ne sera pas longue, et nous pourrons en expédier une de plus. Pose les questions, citoyen président, et vite, jurés, allez délibérer quelques secondes.

Les jurés sortirent, et rentrèrent quelques secondes après : l'un d'eux lut, de

son moins mal, car il ne lisait pas trop couramment, la réponse suivante à la question du président :

« QUESTION UNIQUE. — Henriette Vallez » est-elle coupable d'avoir conspiré contre » la sûreté de l'État en se disant religieuse » et en professant un fanatisme aveugle et » odieux ? »

Réponse à l'unanimité :

« Oui. »

Le président se pencha vers l'oreille de son assesseur de gauche ; puis il fit la même chose pour Eustache, assis à sa droite.

— La mort, n'est-ce pas ? murmura-t-il avec insouciance.

A ces mots une sueur froide coula sur le front d'Eustache et il pensa défaillir.

La mort! Lui! lui! faire ce métier infâme! Lui, prendre part à l'assassinat de cette infortunée!

Le président qui n'avait pas attendu la réponse d'Eustache, et qui attribuait son silence à des libations un peu trop copieuses faites à la Société Populaire, cria d'une voix nasillarde, et après avoir mâchonné pour la forme lecture d'un article de la loi :

— Henriette Vallez, le tribunal à l'unanimité te condamne à mort.

Eustache se leva par un mouvement

brusque. Mais le regard fixe du représentant le fit retomber sur son siége. Daniel s'approcha d'Eustache.

— Prends garde, dit-il à voix basse ; prends garde, on t'épie, et ta faiblesse te coûterait cher, Eustache.

On avait emmené la religieuse ; et les deux jeunes demoiselles de Sainte-Croix se trouvaient déjà sur le banc des accusés. Elles gardaient, les pauvres filles, l'espérance qu'elles avaient conçue à la société populaire, et cette espérance s'accrut encore en voyant Daniel parler bas à Eustache.

— Il prescrit à ce juge de nous acquitter, songèrent-elles. Que Dieu le bénisse ! Nous pourrons encore embrasser notre pauvre mère.

Le représentant du peuple, que fatiguaient et qu'ennuyaient les longues formalités et les questions oiseuses, dit au président :

— Il n'est pas besoin de perdre un temps précieux. Ce sont les deux citoyennes de Sainte-Croix qui ont joué de la musique, et chanté le jour de la prise de Lornouck par l'ennemi. Elles vous ont avoué tout à l'heure, à la société populaire, qu'elles iraient rejoindre leur mère en émigration, si vous les rendiez à la liberté.

— Oui, citoyen, répondit la plus jeune, sans comprendre le piége qu'on lui tendait, et qui sentait ses yeux s'emplir de joyeuses larmes à l'idée de revoir sa mère.

Le jury sortit pour délibérer. Il rentra précédé du même lecteur inexpérimenté de tantôt. Celui-ci bégaya comme il put, et si bas, et si mal, la réponse des jurés que, ni les juges, ni les accusées ne purent l'entendre.

— A mort? demanda le président à Eustache.

— Mais quelle est la réponse du jury ? Je ne l'ai point entendue.

— Ni moi non plus. Mais qu'importe ? répliqua le président stupéfait d'un si misérable scrupule. Et il recueillit le vote de son autre voisin. Il allait prononcer le jugement lorsqu'Eustache l'arrêta.

— Les accusées ont-elles l'âge indiqué

par la loi pour l'application de la peine de mort?

Le président ouvrait de grands yeux et ne comprenait rien à de telles questions et à de tels scrupules chez un juge du tribunal révolutionnaire. A la fin il sourit avec une grimace expressive.

— Ah! libertin, vous voudriez les garder en cage quelques jours, pour les croquer, ces jolis oiseaux : mais vous êtes attrapé, farceur, car elles ont l'âge. N'est-ce pas, mignonne, — vous là bas, la plus petite; — Berthe — vous avez seize ans?

— Oui, citoyen.

— Eh bien! compère, qu'est-ce que je vous disais? — A la mort, n'est-ce pas?

Le représentant, qui s'était levé, sur ces entrefaites, pour venir entendre la conversation du président et d'Eustache, pose la main sur l'épaule de son ancien ami qui, frissonnant à ce contact, répondit :

— A la mort !

— Le tribunal vous condamne à la mort.

— A la mort ! Nous ne sommes donc pas mises en liberté? s'écria Berthe.

Les spectateurs rirent à une telle question, mais rirent aux larmes; et ce fut au milieu de ces accès de gaieté que les deux sœurs, avec des cris déchirans, se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

— Ma mère! répétait Adèle ; ma mère! Nous ne verrons plus ma mère! Du moins épargnez ma sœur; laissez ma sœur à ma pauvre mère.

— Grâce, grâce! criait la plus jeune en tendant les bras aux juges et en se mettant à genoux devant eux : grâce! grâce! je ne puis mourir! Je ne suis qu'un enfant! Quel mal ai-je fait? grâce, et je vous bénirai; je bénirai la république! Grâce! grâce!

Des gendarmes mirent fin à ces cris et à ces gémissemens, et ils entraînèrent les deux jeunes filles dans une chambre où se trouvait déjà la sœur Henriette. Un homme venait de lui lier les mains derrière le dos et de lui couper les cheveux.

Les ciseaux à la main, il s'avança vers les deux jeunes filles.

C'était l'homme qui leur avait donné la main à la société populaire; c'était le bourreau.

Etourdi et frappé de vertige, Eustache passait et repassait sur son front glacé ses mains humides. L'horreur de la condamnation qu'il venait de rendre lui avait causé une fièvre véritable, une fièvre avec ses frissons, ses spasmes, ses tremblemens, et presque son délire. La soif ardait son gosier ; il s'agitait sur son siége, dont le contact le fatiguait; et ses pieds, mordus par les crampes d'une agitation nerveuse, froissaient le plancher et ne pouvaient se tenir en place.

Tout-à-coup, on appelle un quatrième accusé.

— Jean-Baptiste Gosselin.

A ce nom, — le nom de sa mère! — jeté de la sorte devant lui, et au milieu de pareilles sensations, les idées d'Eustache devinrent encore plus confuses et plus heurtées. Il lui semblait qu'un cauchemar se jouait de lui. Devant ses yeux, il voyait ce je ne sais quel fluide, ces je ne sais quelles hallucinations qui troublent les regards d'un mourant. Il ne lui restait plus de raison, pour ainsi dire, quand la pâle et sévère figure de l'accusé apparut sur le banc fatal.

Tous les membres d'Eustache se raidirent, et il lui fallut se cramponner

de ses deux mains à son siége pour ne pas tomber. Il lui fallut rassembler tout ce qu'il avait de forces pour ne pas jeter des cris, tant la commotion qui l'avait frappé était forte; tant il se sentait poigné d'un doute exécrable. Est-ce une réalité? Est-ce un rêve produit par une imagination malade? Ce ne peut être son père. — Son père n'habite point Termonde. — Son père ne se nomme pas Gosselin... Pourtant, pourtant, voilà bien ses traits, son maintien, sa voix. Qu'il souffre! Oh! qu'il souffre! Que cette incertitude fait mal!... Qu'elle est odieuse!... Mais enfin, ce ne peut être son père! Non! non! On voit tous les jours de pareilles ressemblances. Et puis d'ailleurs, le malaise qui le tient, lui; ce vin qu'il a bu tantôt pour s'étourdir sur sa nouvelle position; ce tribunal;

ce rôle de juge ; ces cris de jeunes filles, tout cela contribue à le troubler. Tout cela rend plus bizarre et plus étrange une ressemblance dont l'imagination, du reste, — il en est sûr, — fait plus de la moitié... Pourquoi cependant ces craintes dont palpite son cœur ?... Pourquoi ces vœux qu'il forme malgré lui pour le vieillard ?... Et l'imprudent se perd comme à plaisir !... Avec du sang-froid et de la réserve, il pourrait se sauver. Non, non, Il se plaît à braver les jurés et le représentant !... Il lui faut, à l'insensé, des paroles outrageantes ! Il repousse du pied les moyens de salut qui se présentent à lui ! Malheur !... Malheur !... car sa condamnation est certaine. — Les jurés s'en vont. — Quelle sera leur décision ? — Ah ! peut-être l'acquitteront-ils ! — L'acquitter ? est-ce qu'ils acquittent ? Cette messe, la nuit !

Ce prêtre! Ces habits sacerdotaux!.. comment acquitter devant des preuves tellement accablantes?... Mais les voici!... Que leur réponse tarde!... Ah! mon Dieu, mon Dieu! Ils le condamnent!

Maintenant, c'est son tour. A lui, maintenant.... Il faut qu'il fasse tomber cette tête qu'on lui montre du doigt. Il faut qu'il fasse son métier entre celui qui ordonne et celui qui exécute le meurtre... Mais quelle folie! Pourquoi cet intérêt pour un inconnu?... S'il pouvait respirer à l'aise!... De l'air! de l'air! il lui faut de l'air! Il étouffe! Cette salle est si malsaine et encombrée de tant de monde!

— A la mort, n'est-ce pas? murmura la voix aigre et emmiellée du président,

penché vers Eustache. Eustache le regarda d'un air stupide et répondit :

— Oui.

— Il s'y habitue, ricana le président. Il a parlé, cette fois.

Le représentant du peuple ôta sa main qu'il avait tenue jusque là sur l'épaule d'Eustache, et fut se rasseoir dans son fauteuil.

— Tiens, citoyen, dit le greffier en présentant à Eustache des papiers que le président et l'autre juge avaient déjà signés, voici les trois jugemens rendus ce soir ; signe-les.

Eustache prit les papiers, jeta autour de

lui un regard à la dérobée, signa rapidement deux des condamnations, et les rendit sans avoir mis son nom au bas de la troisième.

— Vous avez oublié d'en signer une, fit observer froidement le greffier.

Eustache reprenait les papiers, quand une voix s'éleva parmi les spectateurs :

—Citoyens, cet homme ment quand il dit qu'il s'appelle Gosselin. Je l'ai connu à Lornouck ; il se nomme Raparlier.

— Mon père !... Et il allait se jeter aux genoux du vieillard.

Mais déjà Daniel s'était jeté entre Eus-

tache et le président pour que ce dernier ne pût rien entendre.

—Tu te perds sans le sauver, murmura le représentant penché sur l'épaule d'Eustache, qu'il maintenait immobile en s'appuyant sur lui de tout le poids de son corps.

—Mon père! répéta Eustache qui se débattait.

—Signe, ou meurs! Je ne veux point ici de scène pathétique.

Et Daniel posait sur le cœur d'Eustache un petit poignard.

—Jamais!

— Insensé! Te sauves-tu en mourant avec lui? Rien au monde ne peut le faire vivre une minute de plus. Signe!

Il prit la main d'Eustache, le força de signer, puis il s'écria:

— Citoyens, il est tard. A demain les autres causes! Vive la république!

On s'était bien aperçu qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire entre le juge Eustache et le représentant Daniel mais l'obscurité n'avait point permis de voir ce que c'était. On n'eut bientôt, du reste, aucune explication à désirer, car Daniel Correpont dit en faisant emporter Eustache évanoui:

— Le citoyen juge a bu tout à l'heure

un coup de trop, et j'ai fait terminer l'audience, car il ne faut pas montrer qu'un juge se grise, n'est-ce pas, Cornillot? n'est-ce pas, mon plus pur juré? Toi qui as été prêtre, tu sais cela! Il faut, comme disent les ci-devant écritures saintes, « jeter le manteau sur un frère ivre mort. »

Au sortir de l'audience, les spectateurs se rendirent sur la place pour voir l'exécution. A leur grand désappointement ils apprirent qu'un ressort cassé à la guillotine forçait de remettre au lendemain matin le supplice des condamnés.



VIII.

UNE NUIT D'AMOUR. —

UNE EXECUTION.

Des roses sur une tête de mort.

Régnier Destourbet.

Une nuit d'amour. — Une exécution.

En présence des juges, et durant le cours des débats, M. Raparlier, soutenu par la ténacité de son caractère, et entraîné par l'irritation qui lui était naturelle, ne montra pas la moindre faiblesse. Loin de là, il répondit sarcasme pour sar-

casme, et injure pour injure. Rien ne l'épouvanta, rien ne le contint ; et lorsqu'il fut ramené dans sa prison une rougeur chaleureuse animait son visage.

Màis, resté seul, à une telle excitation factice succéda bientôt de l'abattement. Une tristesse mortelle s'empara de tout ce vieillard : l'idée de sa pauvre femme et de ses enfans orphelins, vint serrer son cœur et emplir ses yeux de larmes.

A ces pensées pour d'autres, succédèrent des pensées pour lui. Le fantôme de la mort lui apparut, et ce fantôme lui fit peur. Il voulut en détourner la tête, mais en vain. Partout il voyait le hideux squelette ; partout il entendait des voix qui lui disaient : « Demain, à sept heures, la mort ! » . . . .

Il y eut un moment où il trembla et où il se prit à gémir comme un enfant.

Mais il lutta contre cette faiblesse; et, afin de la surmonter plus sûrement, il essaya de prier. Sa prière fut d'abord distraite et pleine d'inquiétude. Mais peu à peu, elle préoccupa l'esprit du pieux bourgeois; elle s'en empara tout-à-fait, elle l'exalta, et remplit son cœur de consolations; car, d'après ses croyances, il allait mourir pour la cause du ciel, et c'était la palme du martyre à la main qu'il paraîtrait devant le juge suprême.

Paraître devant le juge suprême! La mort cruelle qu'il va recevoir suffira-t-elle pour expier les fautes qu'il a pu commettre? Oh! c'est à cette heure redoutable qu'il comprend combien il a mal

rempli les devoirs qui lui étaient imposés! Son fils, son fils Eustache, sans la sévérité d'un père, aurait-il suivi la voie funeste dans laquelle il s'est perdu? Quel sort est réservé maintenant à cet infortuné? Jamais, lui, — son père! — il n'a voulu recevoir une lettre du malheureux jeune homme; depuis huit ans ces lettres ont cessé tout-à-fait... Que le Seigneur soit miséricordieux, car un semblable remords est bien lourd quand l'heure de la mort s'avance.

Si, du moins, il avait un prêtre pour l'exhorter et le consoler! Mais les secours religieux lui manquent. Aucun des prêtres qui se trouvent en prison ne peut remplir près de lui les devoirs de son saint ministère. Il en a vu la plupart de trop près. D'ailleurs aucun d'eux n'oserait, aux risques de sa tête, apporter

des paroles saintes à un condamné. Il ne lui reste donc d'appui qu'en Dieu. Que Dieu ne l'abandonne pas ! que Dieu prenne pitié de lui.

Tout-à-coup, un léger bruit vint le distraire de ses pensées, la porte de la cellule voisine de la sienne s'ouvrit avec précaution, mais non sans crier quelque peu sur ses gonds rouillés; et M. Raparlier reconnut le pas léger d'une femme qui s'était déchaussée pour qu'on l'entendît le moins possible. On mit le même soin à refermer la porte, et, après quelques mots échangés à voix basse, les paroles suivantes parvinrent jusqu'à M. Raparlier.

— Ce n'est pas sans peine, monsieur le Comte, que je suis arrivée jusqu'ici. Si

vous saviez comme mon cœur battait! comme j'avais peur! Si vous saviez combien il m'en a coûté pour demander à la bonne concierge qu'elle me confiât, cette nuit, la clé de ma cellule et la clé de la vôtre. Elle ne le voulait pas : il a fallu la prier, la supplier. Il a fallu lui avouer que je vous aimais, que c'était pour vous voir que je demandais tout cela. « Ton mari t'aime, lui ai-je dit, et tu l'aimes tendrement. Quelle serait ta douleur si tu t'en trouvais séparée! Eh bien! moi, vois-tu, je suis la fiancée de M. de Carnières : sans les évènemens qui sont survenus, nous serions mariés. Juge de ma douleur! Je ne puis le voir qu'en présence d'étrangers; de gens qui nous épient; qui cherchent à deviner notre secret; qui l'ont presque surpris. Tu es ma sœur de lait. Quand j'étais riche et puissante, je me trouvais heu-

reuse de pouvoir satisfaire tes désirs, et tu ne veux rien faire pour moi, aujourd'hui?

— Merci! Oh merci, ma chère Blanche!

— Après m'avoir allégué son mari, les dangers qu'elle courait de perdre sa place, et mille autres motifs, elle a consenti... Et me voici, monsieur le Comte. Je fais bien mal, n'est-ce pas? de céder ainsi au désir que vous m'avez exprimé dans votre billet. Oui, je fais bien mal; mais voici huit jours que vous ne me parliez plus; oui, huit jours que vous n'aviez plus un regard pour moi. Il était au-dessus de mes forces de supporter plus long-temps votre indifférence.

— Tu es un ange, ma bien-aimée; tu es un ange!

—Finissez, monsieur le Comte ; oh laissez-moi ! Laissez ma main ! Ne me faites point repentir de m'être confiée à votre loyauté.

— Et tu me refuses les faveurs les *plus* innocentes ! Tu n'as pour *moi que* des paroles froides et cérémonieuses. Vous ne m'aimez pas, Blanche.

— Monsieur le Comte !

— Non, vous ne m'aimez pas. Vous êtes venue ici, non par amour mais par pitié ; rien de plus ; peut-être même pour vous seule ; pour ne pas rompre avec le seul ami qui vous reste en ces tristes lieux. Mais vous ne m'aimez point! Non, vous ne m'aimez point.

Elle se prit à pleurer.

— Oh! pardonne! pardonne! Mais si tu savais comme je t'aime! Si tu savais comme je désire être aimé de toi d'un amour sans bornes! Notre amour tendre, dévoué, a commencé durant des jours de bonheur, il est consacré par l'infortune, par la captivité. Oh! pardonne! car je suis un insensé qui ne le mérite pas cet amour. Un insensé qui fais couler tes larmes. Blanche! ma chère Blanche!

— Philippe!

Et elle lui tendit la main, et il la couvrit de baisers, cette main; et de tendres murmures suivirent, et d'autres baisers, et des étreintes que trahissaient les frôlemens d'une robe de satin.

— Oh! laisse-moi, Philippe! Laisse-moi! Prends pitié de ma faiblesse! je te le demande à genoux.

— Blanche! n'es-tu pas mon épouse? Ne suis-je pas le fiancé que t'avait présenté ta mère? Mon amie, Dieu ne voit-il pas notre union du haut du ciel? ne reçoit-il pas nos sermens?

— Mon ami! Philippe!

— Oui, Blanche; dès que nous serons rendus à la liberté, et j'en ai l'espoir assuré, ce moment ne peut pas être bien loin, les sermens que je te fais, un prêtre les consacrera, ma chère Blanche.

— Philippe, mon Philippe!

— Et rien ne nous séparera plus désormais. Pas même la tombe! On nous y déposera l'un près de l'autre, et nous nous trouverons réunis dans le ciel. Jusque là, une existence d'amour, une existence de bonheur! Qu'importe la prison! Qu'importe l'infortune! Nous nous aimons. Tu m'aimes, Blanche!

A ces paroles de bonheur, une sorte de rage saisit M. Raparlier, qui depuis long-temps s'efforçait en vain de ne plus les entendre et de recommencer sa prière interrompue.

A la fin, hors de lui, il frappa de ses deux mains contre le mur, et s'écria:
— Allez parler d'amour loin de mon cercueil! Allez! Car on me guillotine demain, et vous m'empêchez de prier! Au

lieu de vous livrer à de folles tendresses, songez à la mort! Elle est bien près de moi! Elle est peut-être aussi proche de vous.

—Les insensés! ajouta-t-il en se parlant à lui-même. Les insensés! Ils se promettent un avenir de bonheur, et ils ont un pied sur la bascule de la guillotine. Ils font des projets d'amour, et le bourreau aiguise pour eux sa hache. Au lieu de se préparer à la mort par le repentir, il leur faut des baisers, des caresses, du vice! Insensés! Insensés!

Mais dans leurs transports, ni Blanche, ni Philippe n'avaient entendu les menaces du vieillard; et cédant enfin à la fatigue, M. Raparlier, déjà depuis une heure au moins, dormait d'un sommeil

agité, quand Blanche soulevant la tête de dessus la poitrine de son amant, lui demanda :

— Tout à l'heure, n'as-tu point entendu quelque bruit, Philippe?

— Aucun bruit! aucun bruit! mon ange. Et il l'entoura de ses étreintes.

Pendant cette nuit d'amour pour Philippe de Carnières et Blanche d'Escaudœuvres; pendant que Raparlier cédait à un assoupissement de courte durée, la pauvre Laure veillait près du lit d'Eustache.

Eustache souffrait à faire pitié. Affaissé par l'abattement le plus lourd, il demeurait des heures entières, la tête penchée

sur la poitrine, les yeux immobiles, et la bouche râlant. Les soins attentifs de Laure ne parvenaient à obtenir de lui que des exclamations brusques et sans suite. Elle ne se décourageait pas néanmoins.

Car la tendresse et la vertu de cette femme ne pouvaient ressembler à une tendresse et à une vertu vulgaires. Née dans le vice, élevée pour la prostitution, et déjà dans la fange, elle en était sortie à force d'amour. Cet amour lui avait donné une autre nature, ou plutôt il était devenu sa nature; et rien ne pouvait désormais le détruire; rien, pas même les fautes de celui qui l'avait fait naître, pas même la dégradation d'Eustache. Cet amour cependant, pour n'avoir point perdu de sa force, n'en avait pas moins changé de caractère. A mesure

que, ses illusions lui échappaient, et qu'elle voyait l'idole se dépouiller des prestiges dont elle l'avait parée, un sentiment de pitié tendre remplaçait dans le cœur de Laure le culte fanatique qu'elle avait prodigué à un idéal créé par elle. D'abord affectueux et protecteur comme la tendresse d'une mère, ce sentiment de pitié tendre prit peu à peu une teinte sombre et presque d'effroi. Les emportemens d'Eustache, sa dureté et son manque de ménagemens, telles furent les causes qui produisirent cela. Car les âmes faibles sont les plus inégales et les plus tyranniques. Elles sentent qu'il leur manque de l'énergie, et elles veulent suppléer à cette énergie par de menus abus, par des tracasseries et par des injustices. Ainsi Laure qui s'attendait sans cesse, de la part d'Eustache, à des reproches im-

mérités, à des fougues de colère, à de l'aigreur, à des manières d'agir sans bienveillance, n'approchait de lui qu'avec une crainte mêlée de stupeur et préparée à souffrir. De la sorte, et à force de douleur, elle en était venue insensiblement à une résignation sans murmures, sans larmes, et contre laquelle ne prévalait guère le découragement. Elle supportait les coups les plus rudes avec une douceur d'ange, et, qu'au premier abord, un regard peu exercé aurait pu prendre pour de l'apathie.

Mais lorsque survenait une crise, lorsque des malheurs ou une nouvelle faute brisaient l'âme d'Eustache, alors les rôles changeaient. Lui, il devenait doux et humble; il ne pouvait se passer ni des soins, ni de la personne de Laure, il fal-

lait qu'elle fût toujours à ses côtés, qu'elle l'écoutât, qu'elle le consolât. Il se reprochait amèrement ses injustices; il en demandait pardon, et il formait de bonne foi, pour l'avenir, des projets de réforme et de bonheur. Elle, sans récrimination, avec une tendresse ineffable, elle s'efforçait de guérir ce cœur ulcéré, de lui rendre du calme, d'apaiser ses remords et de le réconcilier avec lui-même. Quand Eustache, oublieux du passé et moins à plaindre, reprenait son humeur brusque et sombre, elle reprenait sa résignation mélancolique.

Cette fois, l'agitation d'Eustache avait un caractère que Laure ne lui avait jamais vu. Elle chercha, long-temps et en vain, à en deviner la cause. Les sollicitations les plus tendres n'obtenaient rien

de lui; ses regards farouches ne se levaient pas de dessus la terre; ses lèvres restaient étroitement serrées.

Vers le matin, Laure lui dit :

— Eustache, veux-tu que nous nous en retournions à Paris ?

Il la regarda, cette fois, mais d'un air hagard.

— Va, je comprends bien ce qui te fait souffrir. Reprenons notre pauvreté. Quittons ces lieux; quittons-les, Eustache. Le travail et l'obscurité valent mieux que de la fortune au prix où nous voulions l'acheter.

Ainsi, loin de lui rappeler qu'elle s'é-

tait traînée à ses genoux pour l'empêcher de prendre l'emploi sanglant de juge révolutionnaire, elle s'associait maintenant à cette résolution ; elle tâchait de la lui rendre plus légère ; elle voulait en supporter la moitié, empêcher Eustache d'en rougir, et lui permettre de dire : « Je souffre, oh! tu sais par toi-même combien je souffre, n'est-ce pas? puisque tu éprouves les mêmes souffrances. »

— Quittons cette ville odieuse et repartons pour Paris.

Eustache lui pressa les mains, voulut parler et ne le put : cependant, à cette voix consolatrice il sentait son cœur devenir moins douloureusement serré.

— Partirons-nous aujourd'hui même?

— Quand tu le voudras, ma bonne Laure.

Il appuya sa tête sur l'épaule de sa femme et s'y mit à pleurer, oubliant ses souffrances... Mais tout-à-coup il se leva en sursaut et retomba dans tout son désespoir.

— Mon père! mon père! s'écria-t-il: mon père!

— Mon ami, calmez-vous. Pourquoi vous habiller si précipitamment? Pourquoi vouloir partir à pareille heure? Il fait un froid extrême... Vous êtes souffrant...

Il se tourna vers elle avec un sourire de damné.

— Oui, dit-il, il me faut prendre des

précautions contre le froid. Il ne me faut point sortir ce matin. Après tout qu'est-ce que je vais demander?... La grâce de mon père.

— De votre père? répéta Laure, qui croyait Eustache dans le délire.

— De mon père, oui, de mon père. Tu ne sais donc pas que je l'ai condamné à mort mon père? que j'ai signé sa condamnation, à mon père? Oh! tu ne le sais pas, car tu me fuirais avec horreur.

— Eustache! Eustache!

— Malheur! oh! malheur! à moi! Que je voudrais mourir! Avec quelle joie je me tuerais si je croyais au néant! si un doute, un misérable doute — une autre vie! — ne me retenait, ne me menaçait pas de re-

mords plus horribles encore que ceux que j'éprouve! Oh! le néant! le néant! Quel bienfait ce serait pour moi!... Insensé que je suis! il n'y a point de Dieu; il n'y a point d'autre vie. Ce sont là des rêves absurdes d'enfans et de vieilles femmes. Je suis un fou de m'y arrêter... Non, non, je doute... Mon père! mon père!

— Tout n'est peut-être pas perdu. Viens! courons trouver le représentant du peuple. S'il refuse, eh bien! appelons-en au peuple. Le peuple ne peut vouloir qu'un fils tue son père; le peuple prendra notre parti. Viens, Eustache, viens.

Eustache fit précipitamment *quelques* pas pour sortir, et puis il s'arrêta. Une peur, une lâche peur le glaçait: — Ils vont me tuer.

Laure la devina cette peur, et pour la première fois elle ne put s'empêcher de jeter un regard de mépris sur Eustache.

— J'irai seule, dit-elle.

— Ensemble! reprit Eustache, ensemble! Viens, je suis un misérable qui me fais honte à moi-même. Viens! viens!

Déjà la foule encombrait la place publique et venait regarder avec curiosité la guillotine que l'on avait élevée pendant la nuit, en face du balcon de l'Hôtel-de-Ville. Le couteau était suspendu au sommet des deux poteaux rouges, et les premiers rayons du matin le faisaient resplendir. Des ouvriers achevaient de creuser, au pied de l'horrible machine, une large

fosse pour recevoir le sang des victimes, et d'autres la garnissaient de sable et de sciure de bois. Un des agens subalternes du représentant disait qu'il fallait que cette fosse fût assez grande pour contenir soixante-quatre têtes.

Avant de poursuivre, qu'il soit permis à l'auteur de faire observer que, historien fidèle, il ne cherche point à augmenter par des fictions l'horreur des évènemens qu'il raconte. Loin de là, il s'abstient d'ajouter plusieurs circonstances non moins odieuses et non moins effrayantes. Il n'a mis en œuvre que juste ce qu'il lui fallait pour peindre avec vérité la terreur de 1793 en province : seulement, les noms des personnages sont changés : les faits restent les mêmes ; des documens authentiques et des témoins innombrables sont là pour les attester.

Il fallait que Eustache et Laure traversassent toute cette foule, entendissent ses propos, et vinssent passer devant la guillotine pour arriver jusque chez le représentant du peuple. Le représentant du peuple ne se trouvait pas chez lui. Déjà il s'était rendu au tribunal révolutionnaire, où l'on avait fait remplacer, par un juge suppléant, Eustache, que l'on croyait gravement malade. Ce fut donc là, au tribunal, que le fils de M. Raparlier dut venir chercher Daniel Correpont.

En le voyant entrer, les juges et les jurés interrompirent presque tout-à-fait l'audience, les uns pour s'enquérir avec intérêt de la santé de leur collègue, les autres pour le plaisanter sur une indisposition qu'ils croyaient de commande et suggérée par la paresse. Laure dut rester à

la barre avec le public; car les femmes, autres que les accusées, ne pénétraient pas dans l'enceinte réservée aux membres du tribunal.

Eustache, dans un état indicible d'agitation, vint s'asseoir derrière le fauteuil du président et la tête appuyée sur le dos de ce fauteuil. Il demeura pendant quelques instans dans cette attitude, sans avoir la force de parler. Car à présent il le comprenait, toute espérance était perdue. Il s'était laissé aller à un fol espoir. Le représentant ne lâchera point sa victime. N'importe, il veut du moins essayer de le fléchir; il l'osera, dût-il payer de sa tête une pareille tentative.

— Daniel! Daniel! la grâce de mon père!

— Demande-la au peuple, répliqua le représentant, qui ne tourna même pas la tête.

— Au nom de notre ancienne amitié, la grâce de mon père!

— Demande-la au peuple. Lève-toi; dis: « Moi, juge au tribunal révolutionnaire, je suis le fils de ce vieillard qui donne asile à des prêtres; le fils de ce vieillard qui fait dire la messe chez lui; le fils de ce vieillard qui vous bravait hier et qui se vantait de sa haine pour la liberté. Dis-lui cela, Eustache, et le peuple te répondra: « Monte sur la charrette avec ton père. »

— Daniel! par pitié!

— Tu aurais mieux fait de rester

chez toi. Écoute! Voici que l'on entend venir les condamnés; voici qu'on les mène à l'échafaud. Comment, à cette heure, pourras-tu t'en aller sans exciter l'indignation du peuple; sans risquer ta vie, comme cela est arrivé à ton prédécesseur qui a voulu faire le sensible? Tâche bien vite de t'en aller s'il en est temps encore. C'est le meilleur parti que tu aies à prendre.

Mais il n'était plus temps. La foule encombrait toutes les issues, et quand on vit le juge Eustache vouloir se frayer un passage à travers cette masse compacte d'individus, des murmures éclatèrent de toutes parts; et il lui fallut, après de longues et inutiles tentatives, venir reprendre sa place auprès du représentant, qui lui murmura à l'oreille :

— Je te l'avais bien dit. A présent arme-toi de courage, car tu n'es pas au bout de tes épreuves. La société populaire entoure la guillotine, et elle prépare quelque projet pour épouvanter les aristocrates, de manière à les guérir tout-à-fait de la manie de conspirer. Ferme les yeux et bouche-toi les oreilles, si tu peux le faire sans qu'on s'en aperçoive, car la chose sera de longue durée s'ils exécutent ce dont ils s'entretenaient hier.

Le bruit d'une musique militaire se fit entendre, et, à mesure qu'elle s'approchait du tribunal, on distinguait l'air : *Ah! ça ira!* Cette musique précédait les condamnés que l'on menait à l'échafaud, et fut pour chacun des spectateurs un signal de se lever. Les juges suspendirent l'audience et allèrent occuper une fenêtre

du balcon. Soudain la foule escalada les barrières qui la contenaient au fond de la salle, et forma derrière les juges un amas de plusieurs centaines de personnes qui toutes se dressaient et levaient la tête pour tâcher de voir l'exécution.

Dès que la société populaire vit arriver le cortége, elle courut au-devant, s'empara des patiens, malgré une faible résistance de l'escorte, et les conduisit elle-même à la guillotine, après les avoir fait descendre de la charrette. Deux des victimes, la sœur Henriette et Raparlier, furent attachés au pied de l'échafaud, et des misérables arrachèrent les vêtemens de la religieuse et la laissèrent presque nue. Des acclamations unanimes saluèrent de toutes parts cet acte d'atrocité. On frappait les infortunés, on les accablait de

boue et de pierres, on leur crachait au visage, on chantait devant eux, on leur criait aux oreilles des sarcasmes et des paroles obscènes. Le peuple applaudissait; chacun battait des mains, et si, dans toute cette foule, comme dans un cirque de Rome, on avait dit : « Que ceux qui veulent la vie du gladiateur lèvent la main, » pas une main ne se serait levée.

Tandis que cela se passait au pied de l'échafaud, dessus on traînait vers la bascule la plus jeune des demoiselles de Sainte-Croix. Elle était morte de peur, et la hache n'abattit que la tête d'un cadavre: spectacle froid et sans intérêt.

Sa sœur la suivait. Elle vivait, celle-là: elle demandait grâce au bourreau; le bourreau, pour toute réponse, la jeta sur

la planche mobile, et le peuple entonna la *Marseillaise* : quand on en fut arrivé à ces mots *qu'un sang impur*, alors (seulement alors !), le couteau tomba et la tête de la jeune fille s'échappant des mains du valet qui la tenait, bondit, et tomba parmi la foule qu'elle éclaboussa de sang. Quelqu'un la ramassa, cette tête, et la fit baiser à la religieuse, qui perdit connaissance. On jeta un seau d'eau sur la fille de la Charité, et quand elle eut repris ses sens on la mena à la guillotine.

Restait M. Raparlier.

On le fit monter sur l'échafaud, on lui fit passer la tête sous la hache, et déjà le chœur de la foule chantait les paroles de la *Marseillaise* : *Marchons ! Marchons !* quand l'un des jurés fit signe de suspen-

dre l'exécution. Le bourreau s'arrêta, et tous les regards se portèrent sur le juré.

— Citoyens, s'écria cet homme, voici des dépêches que j'ai reçues ce matin ; et j'ai voulu attendre le moment solennel où nous sommes pour vous apprendre les nouvelles heureuses qu'elles contiennent. Lornouck vient d'être repris par les troupes de la république. Déjà un tribunal révolutionnaire y organise une terreur salutaire.

— Ecoutez!

Et il lut un long bulletin ; puis il ajouta :

— Maintenant, que les ennemis de la patrie périssent, et qu'ils apprennent nos victoires en mourant.

Disant cela, il reprit le chant de la *Marseillaise* : *Marchons ! Marchons ! qu'un sang impur*.... et le couteau tomba.

Eustache avait assisté à ce long et exécrable spectacle, et Eustache n'était point mort ! Appuyé contre une colonne, et à demi caché par Daniel, il était demeuré béant et stupide, souffrant ce que jamais homme, avant lui, n'avait souffert. Il ne dit pas une parole jusqu'au moment où tomba la tête du vieillard ; alors il s'écria :

— Mon père !

Et il roula aux pieds du représentant.

Cela produisit une vive sensation, et chacun cherchait à s'expliquer un pareil évènement. Daniel, par une inspiration soudaine, s'en empara tout-à-coup.

— Citoyens, dit-il, heureuse la république qui compte des citoyens dévoués comme Eustache Raparlier. Les Brutus de Rome sont surpassés, car le vieillard coupable dont la guillotine vient d'abattre la tête est le père d'Eustache. Le républicain Eustache a été son juge.

Il y en eut qui applaudirent, mais ceux-là étaient en petit nombre. La foule se dispersa morne et silencieuse en répétant :

— Son père !



IX.

EN PRISON.

[illegible]

Tour à tour.

[illegible]

En prison.

Terminons cette peinture de la terreur en Flandre; peinture, il faut le répéter, adoucie plutôt que exagérée; peinture incomplète, et dont on n'a montré qu'une partie. Car on n'a point parlé de ce représentant qui faisait mettre nues

devant lui les jeunes filles assez imprudentes pour se revêtir d'habits propres, le dimanche. On n'a point parlé du juré Flamant, — c'est un vrai nom propre cette fois, — de Flamant, qui, conduisant deux femmes au spectacle, s'arrêtait les jambes écartées au-dessus d'un ruisseau de sang; qui trempait ses mains dans ce ruisseau; qui en faisait découler l'eau rouge le long de ses doigts, et qui disait à ses compagnes : Comme c'est beau! On n'a point parlé de l'exécuteur des hautes œuvres et de ses facéties atroces; elles consistaient à dépouiller les cadavres; à les accoupler dans des postures lubriques, et à les montrer au peuple avec un gros rire satisfait. L'inscription peinte sur la porte du cabinet d'un juge : « *Qui demande grâce pour un accusé, devient accusé lui-même;* » une nonagénaire in-

firme et aveugle, condamnée à mort, « parce qu'elle conspirait *aveuglément*, » disait un juge ; onze bossus exécutés le même jour, ensemble, afin de donner au peuple une tragédie burlesque : ai-je conté tout cela ? Ai-je ajouté que la famine marchait à côté de la terreur, afin de la rendre plus horrible ? Ai-je complété mon tableau avec le *maximum* qui ruinait le commerce, l'ennemi dont les armées assiégeaient les villes, et les épidémies qui frappaient et qui détruisaient, comme si la guillotine n'eût point suffi ? — funeste époque de vertige encore plus que de crimes ! Sanglante expiation de la pourriture sociale du dix-huitième siècle ! Despotisme fangeux succédant à un despotisme doré : comme si le despotisme seul était réel et la liberté un besoin ironique mis dans le cœur de l'homme pour ajouter à ses souffrances !

Et quand vint le neuf thermidor, quand la terreur finit, le despotisme ne finit point; la soif du sang ne fut pas étanchée. Seulement, les rôles changèrent. L'on mit à persécuter ceux qui avaient été persécuteurs une atrocité et un acharnement presque égaux, et le peuple qui naguère criait : « A la lanterne les aristocrates ! » poussait les mêmes clameurs contre les jacobins; et demandait pour eux la guillotine. Les prisons, en rendant leurs détenus par une porte, en recevaient de nouveaux par une autre. Les juges devenaient accusés, les accusés devenaient juges, voilà tout. S'il eût été possible à quelqu'un d'ignorer la chute de Robespierre et de ses adhérents, certes il ne l'eût point soupçonnée, en voyant le train des choses, et il aurait dit : Rien n'est changé.

Déjà Daniel Correpont, l'ex-représentant du peuple, avait été mis en arrestation, et l'on instruisait son procès avec une activité qui tenait presque de l'injustice. Chacun de ceux qui avaient pris part à ses proscriptions s'attendait d'heure en heure à partager le même sort que lui. De ce nombre était Eustache.

Car Eustache était devenu un des plus farouches et des plus redoutés jacobins de Termonde. Le lendemain de l'exécution de son père, il avait reparu au tribunal, parmi les juges, affectant un calme dont la pâleur et l'égarement de ses yeux attestaient le mensonge. Jamais une parole d'indulgence ne sortait de sa bouche, et avant que le président ne se fût tout-à-fait penché vers lui pour recueillir son vote, il avait déjà dit avec insouciance : « A la mort! »

Les militaires racontent que, laissés couverts de blessures au milieu d'un champ de bataille, ils n'éprouvent qu'un engourdissement extrême; eux qu'une piqûre d'épingle aurait fait souffrir quelques minutes auparavant. Il y a semblable analogie dans les blessures morales : à force de devenir excessives, elles ne font plus qu'engourdir, et dégénèrent en un malaise confus qui serre le cœur et enfièvre la tête.

D'ordinaire on cherche un remède à cet état de fatigue dans les jouissances ou dans les commotions physiques : on les demande à la débauche, aux orgies, au jeu, à l'ivresse. Ainsi, par exemple, Eustache buvait de manière à se trouver pris de vin depuis le moment où il se levait jusques à la nuit. De la sorte,

il végétait, il ne vivait plus : il n'avait que des sensations imparfaites et monotones; il suspendait le plus grand de ses maux, son mal unique, peut-être : le souvenir.

Aussi la chute de Robespierre et les dangers que lui valaient, à lui, ses titres de juge révolutionnaire, de jacobin forcené, d'ami du représentant Daniel Correpont, le trouvèrent presque indifférent. Il buvait et il rebuvait sans interruption d'ivresse, sans se laisser un moment lucide. Quand, un matin, des gendarmes, au milieu d'une populace qui jetait des cris de joie, vinrent l'arrêter et le conduisirent en prison, il se laissa emmener sans résistance, sans effroi, et comprenant à peine le désespoir de Laure, et les reproches et les menaces que l'on hurlait contre lui de toutes parts.

Le premier soin d'Eustache, quand le geôlier l'eut déposé dans un cachot, fut de demander du vin. Le geôlier promit d'en apporter aussitôt, et en effet il en alla de suite en demander à madame la concierge Marguerite. Marguerite avait trouvé fort avantageux d'établir à son compte, dans la prison, un commerce de vins et de liqueurs. Cet établissement prospérait au-delà de tous les désirs de la concierge; d'abord, parce qu'elle n'avait rien à craindre de la concurrence, attendu quelle s'était arrogé dans son petit royaume le monopole de toute boisson, excepté de l'eau, qui se donnait *gratis*; ensuite parce que les parens des détenus faisaient, chez Marguerite, de nombreux achats, sans *jamais* regarder au prix; et cela, afin de se mettre bien avec elle, et d'obtenir de plus fréquentes entrevues avec les prisonniers.

Aussi, fallait-il voir les changemens survenus dans l'habitation de Marguerite.

De beaux rideaux de mousseline brodée, à franges longues et bien peignées, tombaient à demi sur les fenêtres de sa chambre, et formaient des draperies élégantes autour d'un lit de merisier, tout neuf, et imitant l'acajou à s'y méprendre. Les housses de toile grise et fine qui recouvraient ses meubles annonçaient quelle valeur avaient ces meubles et combien de soins leur prodiguait la concierge, heureuse d'avoir à frotter du matin au soir. Une pendule de cuivre doré s'élevait au milieu de la cheminée, entre deux vases de porcelaine qu'emplissaient des fleurs artificielles; et trois montres d'or, appendues à des clous en

cuivre, réjouissaient la vue de l'aspect de leurs caisses ciselées, tandis qu'elles charmaient l'oreille par le petit bruit de leurs mouvemens.

Sans compter je ne sais combien d'autres bijoux. Sans compter des cadres, des portraits de famille; des argenteries; du linge de table damassé. Tout cela provenait de cadeaux laissés par des prisonniers rendus à la liberté, et plus encore de legs faits par des condamnés conduits à l'échafaud.

Jamais Marguerite n'avait été plus heureuse que ce jour-là; car elle donnait un dîner, un grand dîner de quatorze couverts, et pour lequel n'avait point dédaigné d'accepter une invitation M. le greffier du tribunal, personnage d'importance s'il en fut oncques. Tandis que la digne ména-

gère achevait d'habiller son petit enfant qu'elle tenait demi-nu sur ses genoux, et dont elle ne pouvait se lasser d'admirer les joues roses, la poitrine blanche et les beaux yeux noirs, elle donnait à sa servante — car elle avait une servante — des instructions sur la manière de servir à table, et d'achever une sauce dont elle, madame la concierge, avait à l'avance préparé les ingrédiens. Puis ensuite, elle quitta sa robe de drap bleu, à laquelle il ne restait plus rien, du reste, ni de ses liserés patriotiques, ni de sa coupe primitive, et elle se para d'une jupe de soie presque neuve. Hélas! c'était la robe que portait mademoiselle Berthe de Sainte-Croix le jour où elle fut jugée et condamnée à mort. La toilette de Marguerite se trouvait à peine terminée, que les convives arrivaient déjà chez elle, et que M. le

greffier, en manchettes, et le chef couvert d'une perruque aristocratiquement poudrée, saluait à droite et à gauche d'un air protecteur et de manière à montrer combien il mettait de condescendance à venir dîner chez un simple concierge. Vous comprenez qu'au milieu des embarras d'une pareille fête, Marguerite avait bien autre chose à faire qu'à donner du vin à un prisonnier. Elle renvoya le geôlier en lui disant de revenir le soir.

Eustache, pour la première fois depuis bien long-temps, se trouva donc avec toute sa raison. Les impatiences et les colères de l'attente commencèrent d'abord à rendre de la sensibilité à ses facultés engourdies par l'habitude de l'ivresse. A mesure que se dissipaient les vapeurs de cette ivresse, le prisonnier reprenait ses

souvenirs et ses remords; non pas distincts et précis : mais vaguement douloureux, et sous la forme d'une inquiétude pleine d'irritation. Pour se soustraire à lui-même, il voulut préoccuper son esprit par quelque travail futile, et comme l'avaient fait déjà beaucoup de détenus, graver son nom parmi les noms inscrits sur la muraille. Pour cela, il choisit avec complaisance l'endroit le plus favorable et le mieux conservé, et il en écarta la poussière à l'aide de son mouchoir. Chose étrange, et pourtant réelle! qu'au milieu des circonstances les plus graves de la vie, il survienne dans le cœur de l'homme une espèce d'imbécillité qui le fait s'occuper de misérables distractions, et qui mêle à des angoisses affreuses une frivolité niaise. Qui de nous, lorsque des larmes emplissaient ses yeux, que des

sanglots suffoquaient sa poitrine, n'a point surpris des motifs musicaux se jouant dans son imagination? Qui de nous, séparé, par la mort ou par l'absence, d'une personne qu'il aime, en oublie les soins puérils et machinaux de la vie accoutumée? Ainsi, le juge au tribunal révolutionnaire, privé de sa liberté, en présence d'un jugement et d'une inévitable condamnation capitale, voulut graver son nom sur une vieille muraille.

A mesure que la dalle frottée par Eustache se débarrassait de la poussière humide dont elle était recouverte, un nom tracé au crayon noir montrait ses lettres à demi effacées. Le prisonnier mit à déchiffrer ce nom une persévérance extrême, quoique la nuit qui commençait à venir rendît cela presque impossible.

Il y parvint cependant, et il lut :

NICOLAS RAPARLIER.

Il se rejeta à l'autre bout du cachot, et se frappa, pour se la briser, la tête contre la muraille... car il se souvenait tout-à-fait, à présent, et il voulait mourir. Les remords qu'il avait si long-temps écartés de son cœur, ces remords atroces, impitoyables, ils venaient d'y retomber maintenant, et ils le torturaient de cette exécrable pensée : Parricide! parricide!

Et il revoyait toute cette journée funeste, dont il n'avait plus voulu se souvenir : le tribunal à demi éclairé : le vieillard bravant ses juges : le président murmurant : « A mort, n'est-ce pas? » Puis l'exécution : le supplice lent et sans fin :

la hache qui tombe, et ce chant infernal dont retentissent encore ses oreilles : *Ah! ça ira! ça ira.* — Mourir! mourir devint dès lors sa pensée : mourir, car mieux vaut la mort, mieux vaut l'enfer, que de pareilles pensées, que de pareils souvenirs! Mourir! Et dans une sorte de délire, il attacha sa cravate aux barres du soupirail; il la noua autour de son cou, et rejetant du pied la chaise sur laquelle il était monté, il demeura suspendu.

Au même instant le geôlier ouvrit la porte du cachot.

— Tenez, monsieur, dit-il, voici du vin.

On ne répondit point. Il promena ses yeux dans le cachot vide.

— Diable! ce gaillard-là auroit déjà

trouvé moyen de fuir ! Gare à ma place ! tonnerre de Dieu, s'il en est ainsi.

Alors il vit le cadavre, et se prit à rire d'un rire jovial et facétieux, en étendant la main vers Eustache.

— Ah ! le farceur ! Ils sont tous comme cela, les premiers jours : ils veulent mourir ; et quand ils ont passé six semaines en prison, et qu'on vient les chercher pour leur donner leur affaire, ils se lamentent et ils ont peur. Allons ! camarade, voyons si tu es tout-à-fait mort : s'il faut te laisser là, ou bien aller chercher un médecin.

Disant cela, le geôlier, remit dans la poche de sa veste la pipe qu'il venait de fumer, et il décrocha Eustache. Ce dernier ne tarda pas à donner quelques signes de vie. Un médecin fut appelé, et, grâce à

une saignée abondante et à un séjour de quelques semaines à l'infirmerie, Eustache se trouva en état de paraître devant ses juges.

Nous n'entrerons pas ici dans de longs détails sur le procès et sur le jugement de Daniel Correpont, d'Eustache, et des deux autres juges du tribunal révolutionnaire. Condamnés à l'avance par l'opinion publique, on ne remplit à leur égard, que pour la forme, la marche ordinaire de la procédure. Les cinq accusés furent condamnés à la peine capitale. Pendant la durée des débats, l'indignation de l'auditoire éclata plusieurs fois contre eux, surtout contre Eustache; Eustache qui avait signé la condamnation de son père! Eustache qui avait assisté à l'exécution de son père! Eustache, qui s'était vanté sans remords

de cet abominable attentat; Eustache qui s'était laissé comparer à Brutus! En vain le malheureux tenta d'expliquer les circonstances qui l'avaient entraîné dans ces malheurs, jamais on ne voulut l'écouter, et des cris et des huées couvrirent ses paroles chaque fois qu'il essaya de se faire entendre

Au sortir de la prison le peuple l'attendait pour le couvrir de boue. Déjà, depuis une heure, Eustache se retrouvait dans son cachot, que les malédictions de la foule arrivaient encore jusqu'à lui, comme les rugissemens d'un orage: elles continuaient à répéter :

— A mort, le parricide! A mort, le parricide!

— Oui, vous avez raison, dit Eustache

en se levant sur la paille de son caveau : oui, vous avez raison : A mort ! La mort ne peut m'être un mal... Au contraire, elle me sera un bienfait.

Car, au bout du compte, il faudrait que je fusse bien lâche et bien misérable pour tenir à la vie.

Qu'a-t-elle été pour moi, cette vie ? Un enchaînement funeste d'évènemens non moins funestes, qui m'ont entraîné dans des crimes involontaires. Je suis, à présent, pour tous, un objet de haine, de *mépris* et d'horreur. Ils me nomment parricide. Parricide ! je le suis, il est vrai : mais à qui la faute ? A moi peut-être ? à moi ridicule jouet de la fatalité ! Sans la rencontre d'une jeune fille ; sans un retard de cinq minutes ; sans je ne sais quel caprice d'un vieillard exigeant, au lieu d'être appelé le

parricide; on m'appellerait le bon monsieur Eustache! Au lieu d'être assis sur le siége sanglant d'un juge, j'aurais végété obscur et paisible dans le comptoir d'un marchand de bas. Maintenant, au lieu de compter les heures qui me séparent de l'échafaud, je compterais les heures qui me séparent de mon souper; en attendant de me mettre à table, j'élèverais en piles brillantes l'argent de mon tiroir, et je dirais : La vente a été bonne : faites rôtir un poulet : nous pouvons nous donner cette récréation.

Au lieu de cela, et toujours parce que mon vieux fou de père tire cinq minutes trop tôt les verroux de sa maison, je porte la main sur le vieillard. Je séduis la maîtresse de mon maître. Je rends mère et j'abandonne ma fiancée. J'empoisonne un ami. Je noie ma femme. Je

deviens juge révolutionnaire. Je condamne à mort mon père et j'assiste à son exécution. Parricide! parricide! Tu as beau crier : parricide! « peuple imbécile! » Dis, y a-t-il un crime volontaire dans tout cela? Ai-je rien médité? Ai-je rien calculé? Est-ce ma faute si des idées horribles ont passé sur mon front? Est-ce ma faute si je me suis trouvé sans cesse devant la nécessité d'une action funeste? Il fallait me laisser dans une vie humble et bourgeoise; il fallait ne point m'exposer à la tentation, et je serais demeuré un honnête homme : car j'avais là quelque chose qui me faisait aimer le bien.

. . . .

Le bien? Y a-t-il du bien et du mal? — Y a-t-il de la vertu et du vice? — Y a-t-il autre chose que du hasard? Le hasard... oui, voilà tout ce qui a fait mon existence.

Le hasard, le hasard seul, rien de plus; un hasard capricieux, méchant, acharné. Combien de fois ai-je formé les résolutions les plus sages? Combien de fois me suis-je réfugié dans les bras de la vertu avec le désir de ne plus en sortir! J'étais heureux, j'étais paisible; je ne demandais rien: tout-à-coup une main infernale venait me saisir et me jeter dans quelque nouveau précipice. Un ange, une pauvre femme, modèle de résignation et d'amour, se trouvait liée à mon sort. J'ai été pour elle, pour elle que j'aimais, un bourreau sans pitié qui ne lui a jamais laissé une journée —non de bonheur—mais de calme. Je l'ai tuée, à la fin, car depuis un mois que dure ma détention, elle n'est point venue; et pour cela il faut qu'elle soit morte; elle ne m'aurait point abandonné. Oh! voilà le remords le plus cruel, le seul juste

remords de ma vie. Et pourtant, non, non, je ne suis pas coupable. Le désespoir aigrissait mon caractère, le malheur égarait ma raison. En cela, comme pour le reste, c'est à la fatalité, ce n'est point à ma volonté qu'il faut s'en prendre.

« A mort! A mort! » Braille-le! Répète-le encore, peuple imbécile. Je la désire, la mort. Je suis las de mener une existence pareille. Je suis las d'éprouver des remords que je n'ai point mérités. Je suis las de m'entendre maudir pour des crimes que je n'ai point voulu faire. La vie est une chose assez insupportable pour qu'on veuille s'en débarrasser, pour qu'on s'en débarrasse avec joie. Vienne donc la mort! Qu'elle vienne de suite! La liberté se tiendrait là, devant moi, que je détournerais la tête, et que je lui dirais : Va-t'en, c'est la mort que je veux.

Oui, c'est la mort que je veux : car de quoi me serviraient la vie et la liberté ? Il me faudrait subir les ennuis et la misère de l'exil ; quitter la France ; aller mendier du travail et cacher soigneusement mon nom ; mon nom en horreur à tous, même à ma mère !

Ma mère ! A ce nom sacré que l'homme le plus mal organisé ne prononce jamais sans émotion, Eustache baissa la tête et se prit à pleurer. Il se souvenait de son enfance et des beaux jours d'un temps paisible et naïf. Il se souvenait de sa mère, si bonne, si tendre, si dévouée ; de sa mère qui vivait tout entière dans ses enfans ; de sa mère, sainte femme, pure devant Dieu comme devant les hommes ; de sa mère, qui jadis essuyait les larmes d'Eustache, et qui toujours indulgente, porte-

geait les douleurs et calmait le repentir de son fils bien-aimé.

Sa mère! Hélas! elle aussi, elle partage les préjugés de la foule: elle aussi, elle répète avec indignation : *parricide* ! Les nombreuses démarches d'Eustache près d'elle, lorsqu'il était en liberté; ses prières, ses sollicitations, rien n'a pu obtenir d'elle un pardon, un regard sans courroux. Elle n'a même pas voulu recevoir les lettres qu'il lui écrivait; et à présent qu'il va mourir et qu'il en est arrivé à l'heure suprême où tout se pardonne, elle le laisse là mourir sans pitié! sans consolation! Seul! Elle ne lui amène pas sa fille, sa fille qu'il n'a point encore vue. Oh! cela ne peut pas être. Il faut qu'il y ait quelque funeste mystère là-dessous. Il le faut, car sa mère, sa sœur, sa femme, ne l'abandonneraient point ainsi.

Quand le geôlier lui apporta son repas du soir, il demanda :

— Personne, depuis que je suis en prison, n'est-il venu pour me voir?

— Si fait, monsieur : et ce n'est pas leur faute, allez, si elles ne vous ont pas vu. Mais l'ordre était exprès, et il était défendu de vous laisser communiquer avec personne, et même de jamais répondre à vos questions, quelles qu'elles fussent. Ces dames ont offert de bonnes sommes à moi, au concierge, à tout le monde ; mais la consigne était là, et elles avaient beau dire : Je suis sa femme, je suis sa sœur, je suis sa fille... Rien ! Il était défendu de vous parler ; défendu même à moi, la seule personne qui vous vît.

— Elles n'étaient que trois?

— Trois.

— Il ne se trouvait pas avec elles une vieille dame ?

— Non.

— Est-ce qu'elles était vêtues de noir ?

— Oui.

— Ma mère, ma mère est morte !

— Non pas, ce n'est point pour votre mère qu'elles sont en deuil. C'est, vous savez bien, pour....

Eustache frissonna.

Il demanda ensuite en bégayant d'une

voix mal assurée, et sans presque savoir ce qu'il disait :

— Et à présent, ne puis-je les voir ?

— A présent, non. Mais dans huit jours, lorsque les trois comités réunis auront renvoyé de Paris la confirmation de votre jugement. Jusque là vous demeurerez au secret.

— Ne puis-je du moins écrire ?

— Non, cela est défendu.

— Ces gens-là m'accusent d'avoir été cruel, dit Eustache, tandis que le geôlier refermait le cachot, et ils se montrent plus cruels que je ne l'ai jamais été. Ils ajoutent des supplices aux supplices qu'ils

me préparent. Ce n'est point assez pour eux de ma tête, il leur faut encore les tortures de mon âme.

Après tout, dans huit jours je serai quitte de toutes ces misères et de toutes ces stupidités. En attendant : oubli et abrutissement.

Et il vida d'un trait la bouteille d'eau-de-vie que lui avait apportée le geôlier.

A huit jours de là, vers la brune, un huissier et un officier municipal entrèrent dans le cachot d'Eustache, et l'huissier lut la sentence suivante :

TRIBUNAL CRIMINEL DE TERMONDE.

« Ouï les réponses affirmatives du

Jury aux soixante-deux questions posées par le tribunal ;

»Lecture faite de l'article 5 de la cinquième section du titre Ier, et des articles 7, 11 et 14 de la première section du titre II de la seconde partie du Code pénal, et de l'article 4 du titre Ier de la première partie dudit Code, lesquels sont ainsi conçus :

»L'article 5 de la cinquième section du titre Ier de la deuxième partie du Code pénal porte :

« Tout fonctionnaire public qui par »abus de ses fonctions, et sous quelque »prétexte que ce soit, provoquerait direc»tement les citoyens à désobéir à la loi »ou aux autorités légitimes, ou les provo-

» quérait à des meurtres ou à d'autres » crimes, sera puni de six années de » gêne. »

» L'article 7 de la première section du titre II de la même partie porte :

« Hors les cas déterminés par les pré» cédens articles, tout homicide commis » volontairement envers quelques per» sonnes avec quelques armes, instru» mens, et par quelque moyen que ce soit, » sera qualifié et puni ainsi qu'il suit, » selon le caractère et les circonstances du » crime. »

» L'article 11 suivant porte :

« L'homicide commis avec prémédita» tion sera qualifié d'assassinat, et puni de » mort. »

» L'article 14 porte :

« Sera qualifié d'assassinat, et comme
» tel puni de mort, l'homicide qui aura
» précédé, accompagné ou suivi d'autres
» crimes, tels que ceux de vol, d'offense
» à la loi, de sédition ou tous autres. »

» L'article 4 du titre 1er de la
première partie du même Code porte :

« Quiconque aura été condamné à
» mort pour crime *d'assassinat*, d'incendie
» ou de poison, sera conduit au lieu de
» l'exécution, revêtu d'une chemise rouge. »

« Ouï l'accusateur public et l'accusé,
le tribunal condamne Eustache Ra-
parlier à la peine de mort; et à être
conduit sur la place publique de Ter-

monde, revêtu d'une chemise rouge, pour y subir sa peine; ordonne que ses biens soient confisqués au profit de la république, et que le présent jugement sera, à la diligence de l'accusateur public, mis à exécution, imprimé et affiché partout où besoin sera.

» Et cependant, faisant droit sur la pétition d'Eustache Raparlier; et considérant que depuis la loi du 29 messidor, qui recevait ledit Eustache Raparlier par-devant ledit tribunal pour y être jugé conformément à la loi du 12 prairial, l'acte constitutionnel accepté par le peuple français a été promulgué en ce siége, et qu'il n'appartient pas au tribunal de décider si l'acte constitutionnel permet de s'écarter de la rigueur de la loi du 12 prairial, et s'il autorisait Eus-

tache Raparlier à réclamer le bénéfice du recour en cassation.

» Arrête qu'il en sera déféré à la Convention nationale; pour quoi expédition du présent jugement et de la pétition dudit Eustache Raparlier sera remise à l'accusateur public, pour être transmise à la Convention Nationale, par la voie de la commission des administrateurs civils, police et tribunaux; et cependant qu'il sera sursis à l'exécution du jugement jusqu'après la décision de la Convention nationale.

» Fait et prononcé en la séance publique du tribunal criminel des Français, département du Nord, le 13 vendémiaire an IV de la république une et indivisible, où étaient présens les citoyens

Desmery *président*, Baron, Duval et Turquet, qui ont signé en la minute.

« Au nom de la république française il est ordonné à tous huissiers, sur ce requis, de mettre le présent jugement à exécution, aux commissaires nationaux près les tribunaux de districts d'y tenir la main, aux commandans et officiers de la force armée de prêter main-forte lorsqu'ils en seront requis.

« En foi de quoi le présent a été signé par le président et par le greffier.

« *Signé* : DESMERY et DUBOIS. »

« DÉCRET.

« Sur le rapport des trois comités réunis

» de salut public, de sûreté générale, et
» de législation, à la Convention nationale;
» Considérant que la loi du 12 prairial
» n'a point été rapportée, a décrété qu'il
» n'y avait point lieu à délibérer.

» An IV de la république française une et indivisible.

» *Fait à Paris le...* »

Ici l'huissier interrompit sa voix nasillarde, et reprit haleine. Après quoi il ajouta :

« Le tribunal a levé le sursis prononcé par son jugement, et ordonné que ledit jugement serait exécuté demain à dix heures du matin (1). »

(1) Tous ces détails judiciaires sont authentiques.

— Cela est bien, s'écria Eustache. A présent, me sera-t-il permis de voir ma famille ?

— Aujourd'hui à six heures du soir.

Et ils s'en allèrent.

Eustache demeura quelques instans plongé dans une rêverie profonde. Il en sortit tout-à-coup en se frappant le front et en s'écriant :

— Demain à dix heures !



X.

DÉVOUEMENT.

Qu'importe ! pourvu qu'il soit sauvé.

RÉPONSE DE MADAME DE LAVALETTE.

Devouement.

On sait déjà quelle consternation et quel désespoir jeta dans dans la famille Raparlier l'arrestation du vieux marchand. Par là, on peut se figurer ce que son jugement et sa mise à mort ajoutèrent à une telle consternation et à un

tel désespoir. Françoise, déjà bien malade, faillit rendre l'âme dans les accès d'une fièvre qui dura plusieurs semaines; et sa mère, réduite à un état presque semblable, fut obligée de s'aliter. Il ne resta pour consoler et pour soigner les deux infortunées que la petite Jeanne. Jeanne trouva tout-à-coup en cette crise une force et une intelligence dont on ne l'aurait guère soupçonnée, elle, chétive petite fille de dix à onze ans. Mais en pareille nécessité, il survient aux femmes les plus faibles une énergie qui ne surviendrait pas à un homme. Les nuits à veiller, les fatigues à subir, les larmes à cacher, rien ne les abat. Ainsi, Jeanne passa près d'un mois et demi sans sortir de la chambre où elle avait fait mettre les deux lits de sa tante et de sa grand' mère. Elle ne voulut partager les soins à

leur rendre qu'avec une vieille domestique infirme et de peu d'aide. Jamais néanmoins les lèvres brûlantes des malades n'attendaient une seconde le breuvage qui devait les rafraîchir ; jamais leurs plaintes n'excitaient d'impatience.

Jeanne, pourtant, n'était qu'une jeune fille ordinaire ; sans organisation supérieure, sans grande élévation d'idées. Elle faisait seulement ce que font toutes les femmes, même les moins vertueuses, lorsque des êtres souffrans et chers viennent réclamer les soins dont elles seules possèdent le secret. En pareil cas, du reste, disons-le en passant, les extrêmes se touchent : les plus pures et les plus avilies se montrent les plus dévouées et les plus tendres. S'il s'en trouve qui reculent devant les douleurs d'un malade, c'est qu'une édu-

cation brillante les a dégradées de leur plus bel attribut, « la compassion, » et leur a desséché le cœur. Une éducation brillante a produit ce que n'aurait point produit même la prostitution.

Jeanne veillait donc près de son aïeule et de sa tante ; Jeanne leur montrait sans cesse un sourire consolateur ; Jeanne trouvait, pour elles, des paroles qui faisaient oublier les pensées douloureuses ; et cependant Jeanne avait la mort dans le cœur. Son père habite Termonde, son père dont, tant de fois, sa pauvre mère, Odille, lui avait parlé en pleurant, et dont à l'heure de sa mort elle répétait le nom avec des mots de pardon et de ferventes prières. Son père habite Termonde, et elle ne peut le voir ! Elle ne peut le presser contre sa poitrine ! Elle ne

peut ni l'aimer ni le respecter! Il a signé la mort de son père : il s'est fait le témoin de cette mort; il en a reçu les infâmes félicitations du représentant... Et ce funeste secret, elle seule jusqu'ici le sait dans la maison, elle seule. Car l'apprendre à son aïeule et à sa tante eût été leur donner le coup de la mort. Cependant il faudra bien qu'elles le sachent! Il faudra bien le leur apprendre. Comment leur cacher ce que sait et ce que répète toute la ville?

Quand les malades furent entrées en convalescence, et que le temps et la prostration des facultés morales que produit une longue maladie, eurent affaibli l'âpreté de leurs douleurs, Jeanne les mit insensiblement au fait de son horrible secret. Quelque précaution qu'elle eût prise, le coup fut affreux. Françoise tomba les deux genoux en terre,

et joignit les mains avec effroi. Madame Raparlier, cette femme d'ordinaire si bonne et si faible, se leva de son fauteuil, étendit les mains en signe de malédiction et dit :

— C'est à ce coup, Jeanne, que je n'ai plus de fils, et que tu n'as plus de père. Il n'y a plus pour lui ni pardon de Dieu, ni pardon de moi.

A cette époque, qu'Eustache, n'osant se présenter devant sa mère, lui écrivit à plusieurs reprises, les lettres les plus suppliantes. Madame Raparlier ne voulut ni en lire, ni même en recevoir aucune.

— Dites au juge révolutionnaire qu'il lui reste encore sa mère à guillotiner, et que s'il veut la revoir, il n'a qu'à la faire mener à l'échafaud.

Telle fut constamment la réponse de madame Raparlier. Eustache finit par ne plus renouveler ses tentatives, et l'ivresse, à laquelle il eut recours plus que jamais, lui fit oublier le courroux de sa mère, le meurtre de son père et même le remords.

Des mois entiers, et presqu'un an s'écoulèrent. Un soir que madame Raparlier, plus souffrante que de coutume (car jamais sa guérison n'avait été complète), venait de se retirer dans sa chambre, et que Jeanne et Françoise travaillaient seules auprès de la cheminée de la cuisine, on entendit sonner à la porte, et une femme pauvrement vêtue sollicita de la vieille domestique, fort mécontente d'être dérangée à pareille heure, un moment d'entretien avec mademoiselle Françoise.

— Il est une heure trop avancée, al-

léguait la vieille servante, qui voyait encore à faire, de nouveau, pour ses jambes de soixante-dix ans, le trajet de la porte à la cuisine, et de la cuisine à la porte. — Il est trop tard, revenez demain matin.

— Il faut que je lui parle! que je lui parle sur l'heure, répéta l'inconnue, insistant avec force.

— Est-ce afin d'avoir de l'huile de lis pour la brûlure, ou de l'eau pour les yeux ?

— Il faut que je lui parle! Que je lui parle sur l'heure!

— Pourquoi faire? demanda la vieille et curieuse servante surprise de l'importance que l'inconnue attachait à cet entretien.

— Je ne puis vous le dire : c'est pour une affaire importante.

— Ah ! tu ne veux point le dire, rumina la servante. Tu fais des mystères ! Eh bien tu n'entreras pas. Et elle ajouta tout haut :

— Revenez demain.

L'inconnue fit un pas pour s'en aller ; puis, par un mouvement désespéré, elle revint, poussa la vieille servante et pénétra malgré elle, jusqu'à la cuisine, Là, surprise et embarrassée de sa démarche, elle s'arrêta et rougit.

— Pardonnez-moi, dit elle, pardonnez-moi mesdames, mais il s'agit d'un grand malheur. Votre père, mademoiselle Jeanne, votre frère mademoiselle

Françoise vient d'être avec le représentant du peuple.

A l'annonce de cette nouvelle fâcheuse, Françoise sentit s'évanouir tout le courroux qu'elle avait contre son frère; et Jeanne devint tremblante et pâle.

— Mon père!... Il est en prison... Mon père! Ils vont le faire mourir!

— Pauvre Eustache!

— Mon père! mon père!

— Oh! dans quel abîme l'a entraîné la malheureuse femme qui l'a perdu. Car il était bon, il était vertueux, mon frère: et sans cette méchante créature, jamais, jamais il ne fût devenu coupable comme il l'est.

L'inconnue répandit quelques larmes.

— N'importe! dit-elle. Après tout, que l'on m'accuse de sa ruine pourvu qu'il y échappe à cette ruine! Ne vous reculez pas ainsi, mesdames, en apprenant que je suis celle que vous maudissez. Le ciel m'est témoin... Mais pourquoi chercher à me justifier! Doit-il s'agir de moi en ce moment? Non, non. C'est votre frère, c'est votre père qu'il faut sauver. Moi sa femme, moi que l'on accuse de lui avoir conseillé le parti funeste qu'il a pris d'être juge révolutionnaire; moi, mesdames, je ne puis aller demander sa grâce. Je ne ferais que rendre sa perte plus certaine. Quand le peuple me rencontre, il me jette des pierres : il me poursuit de ses clameurs : une seule démarche de moi perdrait Eustache. Vous, il n'en est pas de même. On

vous écoutera. Vous pouvez beaucoup. Vous direz : « Mon père a été tué, ne tuez pas mon frère ! » Si l'on vous refusait, si l'on ne vous écoutait pas, eh bien ! dites que c'est moi qui l'ai poussé à faire du mal ; que je lui dictais les arrêts ; que sa faible tête n'avait d'autre volonté que la mienne. Dites cela, dites ce que vous voudrez, perdez-moi, s'il le faut, mais demandez sa grâce ! Sollicitez sa grâce ! Sa grâce ! Sa grâce ! Il me faut sa grâce ! Je vous la demande à genoux.

Françoise et Jeanne ne purent tenir contre tant de douleur. Elle relevèrent la pauvre Laure ; elles l'interrogèrent ; elles lui permirent de se justifier, et reconnurent avec joie que cette justification était véritable et bonne. Quand les trois femmes se séparèrent, bien avant

dans la nuit, leurs cœurs s'entendaient: une tendre affection les unissait les unes aux autres, et elles n'avaient plus qu'un but, qu'une pensée: sauver Eustache.

Le lendemain il n'en fut pas de même de madame Raparlier. Rien ne put la décider à voir Laure, ni même à faire ou à permettre de faire en son nom la moindre démarche en faveur d'Eustache.

— Ne me parlez pas de celui qui a tué son père, répondait-elle obstinément à toutes les raisons que lui alléguaient ses filles. Il n'y a plus pour lui de pardon ni de Dieu, ni de sa mère.

Laure, Françoise et Jeanne n'en persistèrent pas moins dans leur résolution de sauver Eustache. Mais leurs démarches

sans nombre ne purent rien obtenir, pas même la permission de voir le prisonnier. Par une rigueur inutile et barbare, on avait défendu toute communication entre les accusés et leurs familles. Aucune nécessité ne motivait une semblable mesure; mais l'on avait souffert et l'on voulait faire souffrir.

Les trois infortunées suivirent avec angoisse les débats du procès d'Eustache, non pas dans la salle d'audience, mais dans une maison voisine où, de quart d'heure en quart d'heure, venaient leur apporter des détails quelques amis dévoués. C'est ainsi qu'elles apprirent la condamnation d'Eustache et la perte de leur dernière et frêle espérance.

Le soir où le rejet du pourvoi fut arrivé à Termonde, un huissier vint les pré-

venir qu'il leur serait permis, dans une heure, de visiter le condamné, qui désirait les revoir encore une fois, ainsi que sa mère. Il fallut apprendre à madame Raparlier la condamnation de son fils, et les derniers désirs qu'il exprimait. A cette nouvelle, dite d'ailleurs avec bien des ménagemens, le cœur de cette mère qui se croyait elle-même devenue insensible pour son fils, se brisa, et retrouva toute sa première tendresse. Enveloppées de manteaux, versant des larmes amères, et anéanties par la douleur, elles se rendirent toutes les quatre à la prison, et on les conduisit au cachot d'Eustache, dont on referma la porte sur elles, après s'être assuré, au préalable qu'elles n'apportaient au prisonnier, ni des armes, ni du poison, ni des moyens de fuite.

Quand elles entrèrent, Eustache se trouvait encore aux prises avec cette idée :

—Demain à dix heures.

Demain à dix heures : la mort, lente, inévitable, avec des apprêts horribles ; la mort au milieu de cris de joie, d'applaudissemens et de malédictions. La mort : Qu'est-ce, après tout, que la mort? Du repos. Une douleur rapide, et puis après, rien. Il mourra avec courage, car il fait fi de la mort.

Non, il ne fait point fi de la mort! Non. En vain, il s'efforce de la braver et de lui sourire, il sent que ses lèvres se contractent, que son front pâlit, qu'un frisson de glace parcourt ses membres. Il a peur : une peur ignoble et lâche. Il voudrait ne

pas mourir, il voudrait vivre, n'importe à quel prix.

Allons, folie que tout cela! Instinct involontaire de consérvation qu'il veut éloigner, qu'il éloigne. Que d'autres pensées le préoccupent, que des souvenirs frais et joyeux... Hélas! il n'a point de souvenirs frais et joyeux. Ses souvenirs... O mon Dieu, mon Dieu, écartez-les de son esprit... S'il pouvait fixer son imagination sur autre chose... sur cette clarté douteuse de la lune qui tombe dans son cachot comme une espérance... Espérance! c'est maintenant pour lui un mot vide et dérisoire. Demain! — A dix heures. — Oh! toujours la même idée! toujours poursuivi par elle! toujours se heurter contre sa face glacée! Demain à dix heures! Demain à dix heures! Mais... chut! Voici des pas qui

viennent. Voici plusieurs personnes... Aurait-on devancé l'heure du supplice ? Non. Cela ne saurait être. La loi se trouverait violée. Il la réclamera la loi ! La loi ! Lui, réclamer la loi ! Il parle de la loi ! Oh malheur, malheur !...

— On s'avance. On est près de mon cachot. La clef grince dans la serrure... Des femmes... Ma mère...

Et il la serrait dans ses bras, et il sanglottait, et il se jetait aux genoux de la vieille femme, et il lui demandait pardon, et il riait, et il pleurait, et il y avait dans son cœur des joies et des souffrances ineffables ; des joies et des souffrances comme on n'en éprouve point deux fois dans la vie ; comme l'amour filial peut seul en donner.

Car, voyez-vous, il n'est point de

sentiment plus noble et plus sublime que l'amour filial; point d'amour que l'on puisse lui comparer.

Dites, avez-vous éprouvé, même à seize ans, après une longue absence, en revoyant une maîtresse naïve et dont vous avait séparé l'infortune, avez-vous jamais éprouvé ce que l'on éprouve en se retrouvant près de sa mère? de sa vieille mère avec laquelle on a souffert; qui vous a consolé et que vous avez consolée; qui vous a soutenu de son bras, et que vous soutenez de votre bras? Dites, les étreintes et les baisers d'une amante valent-ils ces étreintes et ces baisers de lèvres qui tremblent? Valent-ils ces yeux gros de larmes, ces mains qui serrent vos mains? cette voix qui vous parle, et qui n'a point de paroles? Ah! l'on peut, je

le sais, hélas! supporter l'oubli d'une femme que l'on a aimée dix ans; supporter la trahison d'un ami que l'on nommait son frère; on peut supporter davantage encore: l'indifférence, la haine même d'un père. Mais une mère! une mère! Rien ne console de son absence : rien n'apaise les remords causés par sa malédiction, et tant qu'elle n'a pardonné, on sent là, sur la poitrine, un mal insupportable et qui tue.

Jugez donc des émotions d'Eustache en revoyant sa mère; en la pressant contre son cœur, en entendant ses paroles d'amour, après tant d'absences, tant de fautes, tant de désespoir! Il en oubliait l'échafaud, il en oubliait sa sœur et sa femme, il en oubliait sa fille, sa fille qu'il n'avait point encore vue; sa fille à

genoux devant lui, et qui lui donnait ce nom, que n'avaient jamais entendu les oreilles d'Eustache

— Mon père !

A la fin il les vit, ces trois femmes, il eut aussi pour elles des étreintes et des regards. Il attira Jeanne sur ses genoux ; il essuya ses larmes ; il écarta les cheveux qui couvraient son front ; et avec un doux sourire, il contempla ses traits pâles et ingénus qui lui rappelaient les traits pâles et ingénus de la pauvre Odille. Il s'émut des souvenirs de son enfance ; il sentit des larmes, sans amertume, tomber de ses yeux ; et cet homme qui n'avait plus que douze heures à vivre, et qui n'avait jamais connu le bonheur, le rencontrait,

pour la première fois, dans un cachot et en face de la guillotine.

Mais ce bonheur ne fut pas de longue durée. Une pensée vint le détruire et le changer en désespoir :

— Demain à dix heures.

Cette pensée ressaisit aussi les quatre femmes, qui l'avaient également oubliée, et un silence funèbre s'établit dans le cachot.

Tout-à-coup Laure se lève de dessus la pierre où, depuis quelques instans, elle méditait, la tête appuyée sur ses deux mains. Elle se dépouille précipitamment de son manteau, de sa coiffe et de sa robe, et fait signe à Eustache de s'en revêtir.

Eustache sans espoir, Eustache auquel une idée rapide montra la vie et la liberté, sentit tout lui-même tressaillir de sensations que des mots humains ne sauraient exprimer. Une sorte de démence s'empara de sa tête ; il se laissa faire stupidement. Cette prison, ces femmes qui l'entouraient, ce mouvement qui s'opérait autour de lui, tournoyaient, se confondaient comme des vagues et assourdissans prestiges. Il n'eut pas un mot, pas un geste pour cette femme qui, demi-nue, s'enveloppait des vêtemens de son mari et se couchait sur la paille du cachot en disant :

— Partez avec lui.

Jeanne, Françoise et madame Raparlier voulurent se jeter dans ses bras.

Elle, calme, et avec une présence d'esprit sans exemple, leur fit un signe impérieux de silence et de réserve.

— Partez! répéta-t-elle. Soutenez-le comme si c'était moi, et que je fusse presque évanouie. Hâtez-vous, une fois sortis de la prison, de gagner les portes de la ville qui ne sont point encore fermées. Sorti de Termonde, il est sauvé, et il gagnera la frontière, qui n'est qu'à trois lieues.

— Mais vous! vous? Ils vous tueront, dit Françoise à Laure.

— Croyez-vous que la vie me soit bien précieuse? demanda celle-ci en levant les yeux vers le ciel. Croyez-vous que vingt années de douleurs sans relâche me fas-

sent tenir à la vie? Mais rassurez-vous. On ne tue pas une femme qui sauve son mari. On ne peut même rien lui faire; les lois ne sauraient être cruelles à ce point. Partez donc, et demain matin, s'il est sauvé; dès qu'il sera hors des portes de la ville, par pitié, que l'une de vous vienne chanter sous mes fenêtres un refrain de la *Marseillaise* Partez! — Ah!... Prenez garde que son voile ne se dérange. Qu'Eustache ne fasse point de grands pas. Vous savez: la démarche d'une femme n'a point la fermeté de la démarche d'un homme. Partez! Du courage! Du sang-froid! De la présence d'esprit.

— Ma sœur! dit Françoise.

— Ma mère! dit Jeanne.

— Ma fille! dit madame Raparlier en étendant les mains pour bénir Laure.

Jeanne appela le geôlier, et le geôlier vint ouvrir la porte. Le sang remonta au cœur des trois femmes en voyant cet homme poster la lueur de sa lanterne sur le coin obscur où Laure *s'était étendue* couverte des habits d'Eustache.

Après quoi, le geôlier fit sortir devant lui Eustache, sa mère, sa fille et sa sœur, referma la porte, en tira les verroux avec soin; et puis il conduisit lui-même *la famille* tremblante jusqu'à la sortie extérieure de la prison.

Eustache arriva sans encombre hors de Termonde. Accompagné de sa sœur, il parvint à gagner bientôt la frontière. Ce

fut seulement alors qu'il recouvra toute sa raison et qu'il put comprendre que l'échafaud avait perdu sa victime. Il se jeta à genoux; il remercia Dieu, il se livra à des transports d'allégresse comme l'aurait pu faire un enfant. Et puis tout-à-coup, comme s'il ne lui eût pas suffi, pour rester libre, de se trouver en pays étranger, il se prit à courir de toutes ses forces et à gagner du terrain.

Françoise, après avoir conduit son frère jusqu'à une ville voisine, où elle l'installa chez un ami sûr et dévoué parent du mari d'Albertine, reprit ensuite le chemin de Termonde afin d'y rejoindre sa mère et sa nièce. Comme elle allait passer la frontière, elle rencontra, dans une voiture, la vieille femme et la jeune fille, qui, pour échapper aux persécutions

que l'on voulait leur intenter, au sujet de l'évasion d'Eustache (persécutions dont on les avait prévenues à temps), prenaient le parti d'abandonner la France, de se réunir à Eustache, et de ne plus le quitter.

Durant cet intervalle, Laure attendait en des angoisses inexprimables le signal qui devait lui apprendre l'issue heureuse de la fuite d'Eustache.

Et le signal ne se faisait point entendre!

Elle avait déjà bien souffert néanmoins, tandis que, l'oreille collée à la serrure du cachot, elle entendait les pas d'Eustache et de sa famille résonner dans le corridor, devenir moins distincts, et s'éteindre. Elle avait bien souffert, tan-

dis qu'elle calculait minute à minute, seconde à seconde, combien de temps il fallait au fugitif pour se trouver à l'abri du danger. Oh! oui, elle avait déjà bien souffert, et il ne lui était pas trop dû maintenant de sortir de transe, et de pouvoir se dire : il est sauvé! Mon Dieu, voici une heure. Voici deux heures. Voici trois heures. Voici quatre heures. Et aucun signal! Aucun bruit! Rien.

Que le temps se traîne avec lenteur! Qu'une pareille attente a de tortures! Hélas! le jour commence à paraître. N'est-il donc plus d'espoir? Son dévouement est-il resté sans résultat? Aussi pourquoi ne lui a-t-il pas été donné d'accompagner Eustache dans sa fuite! Ces femmes se seront troublées. Elles auront perdu la tête au milieu de tant de périls! Leur terreur aura livré Eustache.

Il y a de quoi devenir folle!

On vient. C'est maintenant qu'il ne reste plus d'espérance; maintenant, qu'ils vont le ressaisir et le tuer. Sans doute, ils se sont aperçus de sa fuite. Sans doute, ils le ramènent. Elle sent tout courage l'abandonner. Mon Dieu, faites donc qu'elle meure, car il n'y a point de femme en état de souffrir ce qu'elle souffre!

La porte du cachot s'ouvrit, et Laure, recouverte du manteau d'Eustache, prit l'attitude d'une personne qui dort. Son cœur battait avec tant de violence, qu'elle en entendait les battemens.

Le geôlier entra, deux bouteilles à la main. Il les déposa sur une petite table proche du lit où il croyait que reposait Eustache.

— Il dort! fit le geôlier. Je ne l'aurais pas cru capable de dormir si proche de la guillotine; lui, que de loin elle empêchait si fort de fermer l'œil. Il dort!... Et, ma foi, d'un bon somme encore!...Sans remuer.

L'espérance revint dans le cœur de Laure, car elle comprit que l'évasion d'Eustache n'était point connue.

— Il dort! répéta le geôlier. L'éveillerai-je? le pauvre homme! Ne vaudrait-il pas mieux le laisser dormir? Baste! Après tout, je lui apporte de quoi se moquer de la peur comme il s'en moque avec le sommeil: de l'eau-de-vie. Bonne chose que l'eau-de-vie, lorsque l'on va vous faire mourir!

Le geôlier rit de son mauvais jeu de

mots, puis il se pencha sur le lit du condamné pour contempler son visage.

O surprise! Ce n'est pas le condamné : c'est une femme!

— A l'aide! Vite! Le condamné s'est enfui!

Il ne put achever, car Laure s'était jetée sur lui : Laure de ses deux mains lui fermait la bouche; Laure se cramponnait à ses jambes pour l'empêcher de sortir. Tout robuste qu'il était, ce ne fut pas sans peine que cet homme se débarrassa de Laure, et qu'il put la rejeter loin de lui, après une lutte courte, mais violente. Laure tomba de toute sa hauteur, et sa tête frappa violemment sur le pavé avec un bruit sourd.

— A l'aide! criait le geôlier en parcourant toute la prison : à l'aide! Le prisonnier s'est enfui avec les habits de sa femme! Il a laissé sa femme dans la prison. A l'aide! A l'aide!

La fuite d'Eustache ne produisit pas seulement une vive sensation chez le geôlier et chez le concierge dont la responsabilité se trouvait gravement compromise; elle excita une vive indignation dans toute la ville de Termonde. Le supplice d'Eustache, de ce juge révolutionnaire chargé de l'exécration publique; de ce parricide, de cet homme devant lequel on avait tremblé si long-temps, était attendue avec impatience depuis long-temps; et s'en voir frustré devenait un évènement qui trompait la vengeance publique et que l'on ne pouvait accueillir

qu'avec colère. Aussi, loin d'admirer le dévouement de Laure, on rejeta sur elle toute la haine que l'on avait vouée à son mari; et comme déjà on l'avait accusée d'être conseillère et complice des assassinats soi-disant juridiques d'Eustache, l'évasion de ce dernier une fois connue, personne ne mit plus en doute la réalité des calomnies fomentées contre Laure. On les répéta, on les grossit, on s'en échauffa l'imagination. L'on avança que ce serait presque justice d'abattre la tête de la complice en place de la tête du coupable, et l'on finit par demander la tête de la complice en place de la tête du coupable. La populace, toujours prête à s'ameuter et à causer du désordre; la populace qui naguère chantait et dansait autour de la guillotine; la populace, chien stupide qui n'est content que s'il

peut aboyer et mordre, éleva sa voix terrible et entoura de ses hordes furieuses la prison communale. En vain quelques soldats voulurent leur en défendre l'entrée, ils furent ou blessés ou écartés, et le torrent populaire se rua dans la prison. Il fallut que le concierge, arraché de sa chambre malgré les cris de sa femme, désignât le cachot où se trouvait Laure.

Personne depuis ce moment, dans la ville de Termonde, ne put savoir ni ce qui se passa, ni ce que devint Laure. Les uns prétendaient qu'elle avait été massacrée par le peuple, d'autres qu'elle avait trouvé le moyen de fuir. Le fait est que l'on promena toute la journée dans la ville un cadavre de femme horriblement

mutilé, et que l'on finit par jeter ce cadavre dans l'Escaut.

Le lendemain matin, la concierge Marguerite pleurait comme une Madeleine, emballait tous les meubles de son cher appartement, et les faisait charger sur une voiture.

Hélas! il ne ressemblait plus à lui-même ce bel appartement. Au lieu de l'ordre et de l'élégance qui naguère en faisait le charme, on n'y voyait plus que désorganisation; les rideaux décrochés, les meubles démontés, les cadres gisans sur le carreau; et au milieu de ce désordre, le petit garçon pleurant, criant et frappant du pied, et nul ne prenant garde à lui, pas même sa mère.

— Vois-tu, disait-elle à son mari, vois-tu ce qu'a produit ta négligence! Nous voilà renvoyés, chassés comme des gens de rien. Ta place de concierge est perdue! qu'allons-nous devenir?

— Bah! Faut-il se désoler ainsi? Marguerite! M. Philippe de Carnière, mon ancien maître, que j'ai fait sauver de prison avec sa fiancée (maintenant sa femme), mademoiselle Blanche, ta sœur de lait, est revenu hier de Paris, où il se tenait caché. Je vais aller le trouver, et je suis sûr qu'il nous reprendra à son service.

— C'est une consolation, fit observer Marguerite en essuyant ses larmes, car il peut nous prendre à son service, toi comme intendant, et moi comme femme de charge.

Mais, ajouta-t-elle avec un gros soupir, nous ne serons, après tout, que des gens au service d'un autre, tandis qu'hier encore nous étions des maîtres.

Le soir même, elle fut possesseur de son emploi de femme de charge. Mais plus d'une fois elle tourna les yeux avec regret vers sa chère place de concierge, et à l'heure qu'il est, vieille femme de charge émérite, lorsqu'elle fait, au coin du feu, un de ces rêves qu'elle aime tant à dire, elle commence toujours par les paroles sacramentelles :

— « Du temps que mon mari était concierge de la prison de Termonde. »

C'est pour elle un Eden perdu, vers lequel la bonne femme reporte tous ses

souvenirs, car un bien perdu a plus de prix pour l'imagination même qu'un bien que l'on désire. Je ne parle pas d'un bien que l'on possède : la possession anéantit la valeur d'un objet ; et pour l'apprécier, cet objet, il faut ne pas l'avoir encore, ou mieux : ne plus l'avoir.



XI.

LA FIN.

Ainsi tout change, ainsi tout passe.
Ainsi nous-mêmes, nous passons,
Hélas! sans laisser plus de trace
Que cette barque où nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface.

LAMARTINE.

La fin.

Peu de voyageurs étrangers à la Flandre (car, pour ses enfans, la Flandre tout entière est belle et chérie), peu de voyageurs, après avoir parcouru le département du Nord, ne s'agitent pas avec humeur au fond de leur voiture, las des sites uniformes qu'ils ont vus se succéder sous leurs yeux: des marais verts et plats ; des prairies vertes et plates,

des champs de blé, de colza ou d'œillettes dont les larges tranches blondes, jaunes ou panachées étendent les unes près des autres leur tristes lignes parallèles le long des lignes parallèles des grands chemins: des peupliers plantés méthodiquement et à des distances régulières: des ormes plantés méthodiquement et à des distances régulières; puis par-dessus tout cela, un ciel gris chargé de nuages gris, un ciel qui cache les rayons du soleil, et qui empêche les jeux riches et brillans de la lumière de donner de la vie à cette nature inanimée. Mais qu'on arrive tout-à-coup sur les lisières de l'arrondissement d'Avesnes, soudain le sol change d'aspect, et le voyageur, stupéfait comme par un coup de théâtre, se récrie et met pied à terre afin d'admirer mieux des paysages qu'envierait la Suisse; afin de

respirer mieux un air pur et embaumé qu'envierait l'Italie. Des rochers escarpés et nus dressent leurs têtes à travers un tapis de verdure qui s'entr'ouvre pour laisser couler une rivière transparente, et qui, plus loin, grimpe sur les flancs arrondis d'une colline. Ici une forêt couronne l'horizon et descend dans la plaine avec ses beaux chênes centenaires; là quelque fontaine, blanche d'écume, tombe en cascade, et harmonie son murmure avec le chant du rossignol et de la fauvette. Plus loin, c'est un village qui montre son joli clocher et ses maisons de briques rouges à travers deux pics gigantesques. Le ciel est pur, le soleil est pur; des oiseaux volent et se croisent dans les airs; des troupeaux qui mugissent vont et viennent avec lenteur, et l'on rencontre à chaque pas des jeunes filles dont les

traits fins, le jupon court, et les formes élégantes ne rappellent en rien les joues empourprées, l'embonpoint un peu mâle et les parures sans goût des paysannes flamandes.

Au milieu de cette contrée de féerie, s'élevait, en 1805, un hospice que flanquaient deux tourelles à demi ruinées; hospice bâti sur les fondemens et avec les ruines d'un vieux manoir féodal. Ces ruines et ces tourelles ajoutaient encore plus de sombre et de sinistre à l'aspect disgracieux d'un vaste bâtiment percé de fenêtres à barreaux de fer. De temps en temps, apparaissait à la plus élevée de ces fenêtres une face décharnée qui se collait contre les barreaux et qui riait d'un rire stupide. De longs cheveux en désordre retombaient sur cette face souillée de

fange, et deux mains amaigries tenaient les grilles avec force. Car la pauvre créature ne parvenait que par des efforts incroyables, et au péril de sa vie, jusqu'à la fenêtre, élevée de plus de dix-huit pieds. Mais tout abrutie qu'elle était par la démence, elle éprouvait encore, elle éprouvait impérieusement, le besoin de voir la nature, et de réchauffer ses membres à la bonne chaleur du soleil. Aussi, comme elle présentait ses bras nus aux rayons bienfaisans ! Quelle volupté sauvage la faisait frissonner, lorsque, par une secousse et bien de la fatigue, elle parvenait à exposer sa poitrine aux mêmes rayons ! Encore ! Encore ! Car elle a si froid !... Son cachot est si humide !... Une eau si glacée découle de ces murs !... Il n'y a dans son cachot que des pierres noires et meurtries. Jamais de clarté. Toujours de la nuit. De

l'air, à peine. C'est pourquoi, la pauvre folle, à l'aide des briques inégales, et en s'accrochant des pieds et des mains, grimpe sans cesse le long des murs jusqu'au soupirail. Oh! qu'elle a de joie quand elle se cramponne enfin aux barreaux de fer; quand elle peut éblouir ses yeux à la clarté du jour; quand elle peut entrevoir le ciel, les champs et des êtres vivans!

Tandis qu'elle se tenait là, de la sorte, humant de l'air à pleines gorgées et se béatifiant au soleil, un tout petit oiseau vint s'abattre sur la fenêtre, et de son aspect inattendu et du bruit de ses ailes, il épouvanta si fort l'insensée, qu'elle retira brusquement les mains, lâcha les barreaux, et tomba de toute la hauteur de la fenêtre.

Dans cette chute, sa tête vint frapper

contre les dalles de pierre, et s'y brisa. De la large plaie qu'il se fit, le sang coula long-temps et en abondance.

A mesure que le sang coulait, le front de cette femme devenait moins brûlant et moins serré. Une étrange révolution s'opérait en elle. Des sensations perdues depuis long-temps la faisaient frémir; des souvenirs perdus depuis long-temps revenaient confusément dans sa mémoire.

Les lieux horribles où elle se trouve sont-ils réels? ou sont-ils des prestiges produits par un rêve malfaisant? C'est un rêve! un épouvantable rêve, car les souvenirs qui lui viennent là, dans la tête... Oh! oui, de te's souvenirs ne peuvent être que le résultat d'un rêve. Elle se souvient d'un engourdissement et d'une som-

nolence qui duraient presque tout le jour, excepté à une heure de la journée, quand on lui apportait de la nourriture. Alors, une activité extraordinaire qui s'empare d'elle; des hurlemens, des cris; des bonds: et quand elle entend les pas du gardien, des cris encore, des cris plus *aigus*. Et des transports de joie. Et du pain qu'elle saisit et qu'elle dévore.

Oh! oui, cela ne peut être qu'un rêve! C'était un rêve aussi que l'influence exercée sur elle par cet homme grossier qui lui donnait du pain. Elle l'aimait et elle le redoutait. Elle était joyeuse quand il lui rendait quelques soins grossiers; et le moindre de ses regards, la moindre de ses paroles la faisaient tressaillir et trembler. Car il la battait souvent, il la battait sans pitié. O mon Dieu! c'est

un rêve! un rêve affreux, qui tarde bien à finir!...

Pourtant, elle a beau tâter ces murs, ils sont humides. Elle a des meurtrissures sur les bras; et sur son corps, des sillons de coups de fouet. Pourtant, la paille où elle est couchée grince à chacun de ses mouvemens. — Et d'autres souvenirs.... Des souvenirs plus éloignés encore.... Un homme en prison et des femmes qui pleurent. Une longue attente, l'oreille appuyée contre une porte. Un geôlier qui menace. Une lutte avec lui. Du peuple. Des cris. Des coups. Du sang.

— Tuons-la! Tuons-la!

Puis, plus rien... Si. De l'obscurité. De la nuit. Une cave où elle tombe et où elle se cache. Une autre femme qui crie: Ce n'est

pas moi! Ne me tuez pas! Vous me prenez pour une autre. — Puis du pain mendié. Des gendarmes qui arrêtent et qui interrogent. Puis cette prison... Attendez : il y a un nom qu'elle a oublié et dont il semble qu'elle va se souvenir; un nom cher et qui l'attendrit. Si elle pouvait le trouver.... Non. Elle ne le peut. Elle cherche en vain. C'est un nom qu'elle répétait souvent. Et puis il y avait un autre nom qu'on lui donnait à elle.... Laure!.... Eustache.... Oh mon Dieu! elle a repris sa raison entière; elle comprend toute l'étendue de son malheur!

Elle était folle.....

Mais à présent elle a recouvré la raison et on va lui rendre sa liberté. Voici le concierge! Il faut qu'il lui ouvre.

— Ouvrez-moi! Ouvrez! Je ne suis

plus folle! J'ai recouvré ma raison. Cette chute... Ce sang... Vous comprenez. Ouvrez-moi.

— Vraiment! répondit le gardien avec un sourire stupidement ironique. Vraiment ce ne sera pas pour aujourd'hui, brave femme; ce sera pour un autre jour.

— Mais je vous dis que j'ai recouvré ma raison. Faites venir le directeur de cette maison; je veux redevenir libre, je veux aller rejoindre Eustache.

Le gardien s'éloignait sans lui répondre. Elle passa les bras à travers les barreaux de la porte et saisit cet homme par ses vêtemens.

— Ecoutez-moi! Ecoutez-moi, par pitié. J'ai ma raison.

Le gardien se débarrassa d'elle et la frappa d'un coup violent de son fouet.

— Damnée folle ! qu'a-t-elle donc aujourd'hui ?

Et il s'éloigna en murmurant des paroles bourrues.

Durant huit jours, Laure renouvela ses protestations, ses prières, ses larmes. Jamais elle ne put parvenir ni à faire croire au retour de sa raison, ni même à obtenir la moindre attention de la part du gardien.

Une fois, elle se rappela que, dans sa folie (car la folie laisse des souvenirs comme les rêves), elle se rappela, dis-je, qu'elle grimpait jusques à la fenêtre,

et qu'elle pouvait, de la sorte, regarder dans la campagne. Ce ne fut qu'avec des efforts inouïs qu'elle vint à bout d'y arriver; elle, à qui naguère il suffisait de quelques secondes pour arriver à cette fenêtre!

Il se trouvait, en face de la loge de Laure, une jolie petite maison blanche, tapissée de vigne, et devant laquelle, sur un banc de verdure, dormait un homme de quarante ans environ. Une jeune fille travaillait à ses côtés et une femme presque aussi jeune, accompagnée de deux autres femmes plus âgées, sortit de la maison, et vint en souriant passer sa main dans les cheveux de l'homme qui dormait.

O bonheur!

Laure reconnut Eustache, Jeanne, Françoise, et madame Raparlier.

— Eustache! Eustache! cria-t-elle.

Sa voix parvint jusqu'à l'homme, qui s'éveilla et qui demanda :

« — Ma chère Adèle, pourquoi m'appelles-tu de la sorte? »

— Ce n'est pas moi, répliqua la jeune femme. Je sais trop bien qu'il ne faut pas réveiller un mari qui dort.

Et elle accompagna d'un baiser tendre cette plaisanterie que démentait d'ailleurs le regard amoureux qu'elle attachait sur Eustache.

— Mais qui donc a prononcé mon nom? répéta Eustache avec inquiétude.

— Une des folles de l'hospice. Tiens, regarde, mon ami : là-bas, à cette fenêtre.

Eustache regarda....

— Oh! non, ce ne peut être elle!

Non, ce n'est point elle. Elle est morte. Elle a été massacrée par le peuple... Pourtant ces traits, cette voix, ce nom qu'elle répète! C'est elle, c'est Laure!

Il faut la délivrer! il le faut! Oh vite! vite!... — Où veut-il aller? Qui veut-il délivrer? Que va-t-il faire?

Elle est folle.

Folle depuis des années; folle à ne jamais guérir. — Et puis ce n'est pas elle! Il en est sûr, ce n'est pas elle!... Quand même ce serait elle, doit-il, pour une insensée, se jeter, lui et sa femme, (sa

jeune femme, si naïve, si bonne, si heureuse!) doit-il se jeter dans un abîme épouvantable de désespoir et d'infamie?

Et puis, ce n'est pas elle.

Si, c'est elle! Elle qui s'est perdue pour lui; elle, victime infortunée du plus sublime dévouement!... Peut-il la laisser dans ce cachot? oh! non!

Hélas! en la délivrant, lui rendra-t-il la raison? le malheur d'Adèle adoucira-t-il le malheur de Laure? Quand il se proclamerait bigame, quand il délaisserait Adèle pour Laure, Laure comprendrait-elle le sacrifice qu'il lui ferait? Cette pauvre femme, pour laquelle il n'est plus désormais ni d'espérance, ni de souvenirs, en éprouverait-elle le moindre soulagement?

Non. Il ne doit pas céder à un sentiment de reconnaissance romanesque. Non, il ne doit pas sacrifier ses devoirs réels à des devoirs imaginaires. Il donne des larmes au sort fatal de Laure, des larmes bien amères. Il ne peut, hélas, rien de plus pour elle. Et voilà ce qui fait son désespoir.

Le lendemain, au point du jour, toute la famille d'Eustache, ne comprenant rien à un départ aussi brusque, quitta la maison de campagne qu'elle habitait depuis quelques semaines dans le Hainaut, et s'en fut habiter une autre partie de cette belle contrée.

Laure, rendue désormais à la raison, vit ce départ du haut de sa loge de folle.

Ce fut seulement le 12 janvier 1828 que

Laure, sans avoir jamais pu convaincre ses gardiens du retour de sa raison, rendit l'âme après avoir souffert ce qu'avant elle n'avait jamais souffert aucune femme.

Quand le directeur de l'hospice apprit le décès de Laure, il ajouta sur son registre d'Entrées et de Sorties, en face de ces mots :

« *Une inconnue trouvée vagabondant sur voie publique et entrée, par ordre de la police, le premier février* 1800, » ces autres mots :

« DÉCÉDÉE LE 12 JANVIER 1828, SANS » AVOIR JAMAIS DONNÉ LE MOINDRE SIGNE » DE RAISON. »

Et puis il s'en alla se mettre à table, car il donnait à dîner ce jour-là.

FIN.

TABLE

DU TOME SECOND.

SOUS PRESSE.

Madame la duchesse d'Abrantès.

MÉMOIRES DE MADAME LA DUCHESSE D'ABRANTÈS, [illegible] onzième et douzième. *(Pour paraître le 15 juillet prochain.)*

LE COADJUTEUR, 2 vol. in-8°.

LES SOUVERAINES, 2 vol. in-8°.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, 2 vol. in-8°.

M. le duc d'Abrantès.

DEUX CŒURS DE FEMME, 1 vol. in-8°.

M. De Balzac.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE, 1 vol. in-8°. *(Pour paraître le 15 juin)*

LE CHOUAN ou LA BRETAGNE EN 1799, seconde édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur; 2 vol. in-8°.

M. le comte De La Garde.

BRIGHTON, scènes détachées d'un voyage en Angleterre, 1 vol. in-8°.

DEUX ÉPOQUES, par l'auteur du *Manoir de Beaugency*, 1 vol. in-8°.

M. Lesguillon.

SCHILDINE, 2 vol. in-8°.

M. Paul Foucher.

UNE RÉPUTATION DE JEUNE FILLE, 1 vol. in-8°.

M. Edouard d'Anglemont.

NOUVELLES LÉGENDES FRANÇAISES, 1 vol. in-8°, avec vignettes. *(Pour paraître le 15 juin.)*

De l'Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.


89092582378
b89092582378a

